

Selon Ould Abbès
**PRÈS DE 3.000 NAISSANCES
HORS MARIAGE CHAQUE ANNÉE** P.4



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

La défaite
du onze algérien
**LE POURQUOI
DE LA CHOSE** P.7

Une élimination préméditée P.8



Menace de grève
**LA COLÈRE
MONTE CHEZ
LES ENSEIGNANTS** P.2

Décédé jeudi
**LARBI BELKHEIR
INHUMÉ HIER
À ALGER** P.3



Menace de grève La colère monte chez les enseignants

Le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) est acculé par la base qui veut, vaille que vaille, recourir de nouveau au débrayage devant «le mépris et le manque d'engagement de la part de la commission ad hoc chargée de ficeler le rapport sur le régime indemnitaire».

Moufida R.

C'est ce que nous avons appris auprès de Mes saoud Boudiba, chargé de la communication du syndicat, qui nous a révélé hier que «des assemblées générales ont été organisées jeudi dernier à travers les 48 wilayas pour protester contre les lenteurs de cette commission et la marginalisation des syndicats autonomes qui n'ont pas été consultés sur le rapport final».

Notre interlocuteur s'est indigné «devant cette attitude pour le moins incompréhensible, alors que nous avons manifesté notre bonne volonté à coopérer avec le ministère pour la résolution des problèmes à travers la concertation et la négociation». Il ajoutera : «La base est impatiente et je crains que nous n'ayons d'autre recours que celui de la grève dans les prochains jours». Selon le responsable syndical, «la question sera tranchée avec la tenue du conseil national dimanche prochain».

Par ailleurs, le Cnapest a élaboré un rapport sur le régime indemnitaire, dans lequel il fait état du «Smig réel qui doit tourner autour de 80.000 dinars», soit cinq fois plus important que celui instauré par la 14e tripartite. Selon Boudiba, «nous avons tenu compte de l'inflation et des augmentations des prix de pro-

duits de consommation de première nécessité qui ont atteint en dix ans (soit la période entre 1999 et 2009) un taux de 29%». Un tableau explicatif a été dressé, détaillant les besoins des ménages, et qui conclut qu'un «enseignant doit percevoir un salaire net de 130.500 dinars». Le document précise que «ces propositions ont été faites dans le cadre de la commission mixte sur le régime indemnitaire, dont le Cnapest est partie prenante».

La commission a remis son rapport sur le régime indemnitaire le 31 décembre dernier, mais la commission ad hoc, composée des représentants du ministère des Finances, de la Direction générale de la fonction publique et de l'Education, n'a pas encore finalisé le sien et on parle du 31 janvier comme date butoir. Cette commission est vouée aux gémonies par les syndicats autonomes qui lui reprochent «d'atermoyer».

Il faut rappeler que cette dernière travaille en tenant compte des propositions des syndicats autonomes. Deux autres commissions, à savoir celles qui planchent sur la médecine du travail et sur la gestion des oeuvres sociales, n'ont quant à elles toujours pas finalisé leurs dossiers. Le rapport sur le régime indemnitaire est actuellement, selon le chargé de communication du Cnapest, chez Ouyahia.

Après une rencontre avec le ministre de la Santé Les paramédicaux suspendent leur grève

Abdelkrim C.

La rencontre qui a eu lieu mercredi dernier en fin d'après-midi entre Mr Said Barkat ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, assisté de ses directeurs centraux, avec les membres du conseil national du syndicat algérien des paramédicaux (SAP) «s'est soldée par un accord de principe de suspension provisoire de la grève illimitée envisagée pour le 31 janvier 2010», nous a déclaré M. Lounès Gacha, secrétaire national du SAP «Notre rencontre de mercredi s'est soldée par un engagement ferme du ministre pour la finalisation rapide du statut particulier des paramédicaux».

Notre interlocuteur précise que «le ministre qui s'est dit disposé à nous aider, a donné ordre à ses collaborateurs d'accélérer la finalisation de ce document toujours en étude. Ceci en précisant qu'une nouvelle rencontre est prévue mardi prochain, 02 février, entre une commission ministérielle et le conseil national du SAP, pour dégager un programme de travail afin de planifier et finaliser le statut particulier des paramédicaux».

M. Gacha souligne «qu'il s'agit de

la principale des revendications du SAP, qui servira de pierre d'achoppement aux négociations futures. «Ce n'est qu'après cela qu'il y aura des rounds de négociations. La première étape de celles-ci sera le régime indemnitaire qui doit être négocié en urgence. Ensuite viendra le problème relatif à l'exercice des activités syndicales du SAP bloquées par des responsables locaux de structures de la santé. Ce n'est qu'une fois traités ces deux problèmes que nous passerons aux autres négociations». Questionné sur la reprise de la grève annoncée pour le 31 janvier au cas où il y aura échec de la rencontre ministre-SAP, le secrétaire national déclare que «l'assemblée du conseil national tenue jeudi dernier et à laquelle ont assisté en qualité d'observateurs le secrétaire général du ministère de la Santé et son directeur des ressources humaines, a décidé pour le moment, la suspension du mouvement de protestation. On reprend le travail normalement et d'autres décisions seront prises éventuellement plus tard, après la nouvelle rencontre du conseil national qui fera un bilan des engagements ministériels et surtout de leur évolution».



Ph.: Arch.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Nos compatriotes sont dans la douleur et l'indignation après la défaite en demi-finale de la CAN de l'équipe nationale face à celle de l'Egypte. Douleur que les Fennecs ont perdu le seul match qu'ils ne voulaient pas les voir perdre. Car l'adversaire en la circonstance était ces Pharaons égyptiens représentant le pays avec lequel l'Algérie est, depuis l'entame des préliminaires de la Coupe d'Afrique, dans une confrontation dont les motivations et les enjeux ont une signification autre que celle de la rivalité sportive entre deux nations. Malgré cela, les Algériens auraient accepté sportivement la défaite de leur onze national si elle avait résulté de la seule supériorité sur le terrain au plan technique et physique de l'équipe adverse. Or, ce ne fut pas le cas en ce match de demi-finale. Si les Pharaons ont pris l'ascendant sur les Fennecs, ils le doivent en grande partie au travail de sape effectué sur le mental des joueurs algériens par l'arbitre de la rencontre, le Béninois Kodjia Koffi. D'où la douleur mêlée d'indignation ressentie en Algérie. Si la défaite algérienne a pris l'allure d'une débâcle, c'est à l'arbitrage absolument scandaleux par sa partialité de ce referee béninois qu'elle le doit.

Les Algériens n'étaient pas dans leur bon jour pour cette rencontre de Benguela. Mais en jouant avec leur seule valeur intrinsèque, ils n'auraient jamais concédé le score humiliant que leur ont infligé les Egyptiens. Si cela est pourtant arrivé, c'est parce que l'arbitre béninois s'est fait l'auxiliaire du onze égyptien en cassant par son arbitrage le moral des joueurs algériens. Kodjia a été si franchement arbitraire dans ses décisions tout au long de la partie que le doute n'est pas permis sur son intention qui a consisté à faire gagner le team égyptien.

Déception, indignation mais solidarité toujours

Son plus que «coup de pouce» en faveur de celui-ci a été déterminant dans l'ascendant qu'il a pris sur son rival algérien. C'est la cause de l'indignation qui a submergé les supporters des Fennecs et même des spectateurs étrangers qui ont suivi le match.

Par respect pour l'Afrique, nous ne verserons pas dans l'excès de dénonciation sur cette intervention extrasportive qui a entaché la confrontation algéro-égyptienne de Benguela. C'est aux responsables du football africain d'en tirer les conséquences s'ils veulent sauver ce sport du naufrage et de la déconsidération dans lesquels de telles pratiques le mènent.

Décus et indignés, les Algériens ne se sont pas laissés aller plus loin. Surtout pas en accablant en plus leur équipe nationale qui n'a pu dans cette adversité leur apporter la victoire à laquelle ils rêvaient. Ils lui ont au contraire manifesté grandiosément leur reconnaissance de ce qu'elle a accompli dans cette Coupe d'Afrique en l'acclamant malgré la défaite.

Les passions extrasportives qu'ont générées les confrontations footballistiques algéro-égyptiennes n'occultent pas aux yeux des supporters algériens le fait qu'avec le groupe formé par Rabah Saâdane, l'Algérie a une formidable équipe nationale. Son parcours et ses prouesses durant les éliminatoires combinées de la Coupe du monde et de la CAN, et dans la phase finale de celles-ci, l'ont amplement prouvé. La réaction de solidarité exprimée à cette équipe après la défaite par la rue en Algérie est le signe de leur conscience de cette réalité. L'amertume n'a pas fait succomber les supporters algériens dans la versatilité de sentiment à son égard. C'est le plus grand réconfort qu'ont eu nos héros malheureux de Benguela. Puissant stimulant qui les fera se surpasser dans leur préparation en prévision de la Coupe du monde 2010.

Pension pour personnes handicapées: près de 6.000 indus bénéficiaires

Près de 6.000 indus bénéficiaires de la pension pour personnes handicapées ont été enregistrés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, a indiqué jeudi à Alger le premier responsable du secteur, M. Djamel Ould Abbès. «L'assainissement des listes des bénéficiaires de la pension pour personnes handicapées, effectuée dernièrement par le ministère, a fait ressortir un chiffre de près de 6.000 indus bénéficiaires sur

157.000 handicapés» qui en bénéficient, a précisé M. Ould Abbès dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette opération d'assainissement a démontré également qu'un nombre d'indus bénéficiaires ont obtenu illégalement des cartes pour le transport gratuit des personnes handicapées, afin de les vendre», a-t-il ajouté.

«L'Etat dépense annuellement 11

milliards de centimes pour le transport des personnes handicapées dans le cadre de la politique de prise en charge de cette frange de la société», a-t-il encore précisé.

Dans le même contexte, le ministre a rappelé que l'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires du filet social, effectuée au 31 décembre 2009, a permis d'identifier 121.000 indus bénéficiaires. Le nombre total des handicapés en Algérie s'élève à près de 2 millions.

Tirage du N°4605
152.644 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 148.156.200,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran: imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger: SIMPRAL
Constantine: S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail: infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidienorand@ yahoo.fr

Rédaction Algéroise | **Rédaction Constantinoise**
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57 | Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Décédé jeudi
Larbi Belkheir inhumé hier à Alger



Z. Mehdaoui

Une foule nombreuse a accompagné, hier, à sa dernière demeure, l'ancien général major Larbi Belkheir. C'est le ministre délégué auprès du ministère de la Défense, Abdelmalek Guenaïzia, qui est arrivé le premier au cimetière de Ben Aknoun sur les hauteurs d'Alger pour prendre part aux obsèques du défunt. Puis s'ensuivit un ballet de responsables et de personnalités qui ont tenu à être présents et rendre hommage à leur ancien compagnon qui avait occupé d'importantes fonctions au sein de l'Etat.

On citera notamment la présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia, le chef d'état-major de l'ANP Gaïd Salah, le chef de cabinet du président de la République Moulay Guendyl, le ministre de l'Intérieur Nouredine Yazid Zerhouni, le président du Sénat Abdelkader Bensalah, le patron de la DGSN Ali Tounsi et plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci, le ministre de la Justice Tayeb Belaïd, le ministre de la Santé Saïd Barakat, le ministre des Travaux publics Amar Ghoul et le ministre du Travail et de la Sécurité Tayeb Louh.

Abdelaziz Belkhadem, Aboudjerra Soltani, l'ancien président de la République Chadli Bendjedid, l'ex-chef d'état-major de l'armée Khaled Nezzar, l'ancien président de l'APN Saïdani, Abdelhamid Mehri, Belaïd Abdeslam, le président de la JSK Hannachi, Ali Benflis, Benbitour et des membres de l'ancien Haut Comité d'Etat (HCE) ont tous fait le déplacement pour accompagner le défunt à sa dernière demeure.

Larbi Belkheir a été enterré avec les hommages rendus par un détachement de l'ANP. L'oraison funèbre a été prononcée par un général major responsable de la communication au ministère de la Défense. Ce dernier a rappelé le parcours de Larbi Belkheir et son combat pour l'Algérie depuis le déclenchement de la révolution en 1954. Le responsable de communication de l'armée soulignera que le défunt avait pleinement assumé ses responsabilités durant les moments les plus difficiles qu'a traversés notre pays. «Il a défendu l'Algérie jusqu'à son dernier soupir», a déclaré le général major.

Larbi Belkheir est décédé jeudi dernier à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja des suites d'une longue maladie. Le dernier poste occupé par le défunt est celui d'ambassadeur d'Algérie au royaume du Maroc.

Les fonctions occupées

L'ambassadeur d'Algérie au Maroc, Larbi Belkheir, qui s'est éteint jeudi à l'âge de 72 ans des suites d'une maladie, est né le 1er janvier 1938 à Frenda (wilaya de Tiaret). Durant la guerre de libération, le défunt, affecté à l'instruction au sein de l'ALN, a commandé le 45e bataillon dans la zone sud. Après l'indépendance, il a occupé le poste de chef d'état-major à Ouargla et celui de la 2e Région militaire, avant d'être nommé, en 1975, commandant de l'Ecole des ingénieurs et techniciens d'Algérie (Enita). Larbi Belkheir a occupé, entre 1980 et

1982, le poste de secrétaire permanent du Haut conseil de sécurité avec rang de conseiller à la présidence de la République.

Le défunt a été nommé, par la suite, directeur de cabinet du président Chadli Bendjedid (1986-1989), puis secrétaire général de la présidence de la République. En 1991, il intègre le gouvernement pour occuper le poste de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. En 2000, le défunt devient directeur de cabinet du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avant d'être désigné, en 2005, ambassadeur au Maroc.

Liste des pays à risque
L'ambassadeur d'Algérie au Quai d'Orsay

Moncef Wafi

La machine diplomatique algérienne multiplie ses démarches auprès de Washington et de Paris pour surseoir à leurs décisions d'inscrire l'Algérie sur une liste noire de pays à risque. Ainsi, l'ambassadeur d'Algérie en France, Missoum Sbih, a été reçu mercredi dernier à sa demande par le secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères et européennes, Pierre Sellal, pour justement évoquer cette question qualifiée par Alger de «discriminatoire». Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public jeudi, «l'entretien a porté sur la décision du gouvernement français d'inscrire l'Algérie sur une liste de pays dits à risque induisant un renforcement du contrôle des passagers en provenance des aéroports algériens». De son côté, le chancelier algérien a souligné «le caractère discriminatoire de cette mesure intervenue unilatéralement sans consultation ni information préalable de la partie algérienne». Cette démarche intervient après la convocation, le 5 janvier dernier, de l'ambassadeur français à Alger pour protester contre cette mesure dont le caractère est jugé «inopportun et injustifié».

L'entretien de mercredi s'inscrit en droite ligne des intentions algériennes de refermer,

au plus vite, un dossier qui risque d'envenimer les relations bilatérales entre les deux capitales. En effet, le ministre des AE, Mourad Medelci, avait déclaré à la radio nationale qu'il avait saisi officiellement son homologue français Bernard Kouchner pour protester et souligner que la décision de classer l'Algérie parmi les pays à risque est une humiliation. Il avait ajouté qu'au-delà de la protestation officielle, il est question de ne pas fermer le dossier et de l'accepter comme si c'était une fatalité. «Il faut évaluer ces décisions dans les prochaines semaines. Pour nous, il ne s'agit pas de la bonne méthode. Nous refusons ces deux poids, deux mesures qui isolent sept ou quatorze pays».

Cette décision de Paris et de Washington, pour le moins inattendue, a fait réagir la diplomatie algérienne qui s'est attelée à clarifier comme l'a souligné clairement le chef de la diplomatie algérienne qui a insisté que «pour défendre la dignité de l'Algérie, il était impératif de clarifier les choses avec la France et les Etats-Unis à travers la convocation des ambassadeurs en poste à Alger. J'ai dit à l'ambassadeur américain que l'Algérie attend d'être retirée de cette liste», avait-il précisé.

Par ailleurs, M. Medelci avait annoncé la visite à Alger de plusieurs hauts responsables américains pour, entre autres,

évoquer la décision américaine de réserver un traitement spécial aux voyageurs dans les aéroports, mais également de Bernard Kouchner attendu probablement au début de février. Une visite qui expliquerait en partie l'entrevue demandée par Missoum Sbih.

Rappelons que le département américain de la sécurité des transports a ordonné la mise en place de contrôles renforcés pour l'ensemble des passagers en provenance de 14 pays, dont l'Algérie, jugés à haut risque. Les Américains ainsi que d'autres pays occidentaux, dont la France, considérant que l'Afghanistan, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Liban, la Libye, la Nigeria, le Pakistan, la Somalie et le Yémen sont des pays à haut risque.

Depuis l'attentat manqué contre l'avion de la compagnie Northwest Airlines, le jour de Noël, des mesures draconiennes ont été mises en place dans plusieurs aéroports de l'Occident. Interrogés sur le pourquoi de la désignation des pays annoncés plus haut, les responsables de la sécurité ont indiqué qu'ils ont uniquement visé les endroits où les entreprises terroristes tels que Al-Qaïda continuent d'activer. D'autres lectures avancent pour leur part un moyen de pression sur Alger concernant des dossiers aussi épineux que la présence d'une base américaine de l'Africom dans le sud du pays.

Raina Raïkoum

Kamel Daoud

Pendant près de dix minutes, on ne savait pas dans quel sens ça allait basculer. L'émeute ou la solidarité ? La colère ou l'hymne ? La casse ou la

Nous avons perdu un match et gagné un Peuple

chair de poule ? Le coeur de tous ou la pierre de chacun ? Un seul homme debout ou dix mille peuples assis ? C'était juste après la fin du match contre l'Egypte. Habités depuis une année à voler dans les airs rien qu'avec un refrain et deux drapeaux, les Algériens ont vécu d'abord la défaite durement. Douloureusement. On ne comprenait pas. Et on devinait l'affreux temps vide qui va s'installer avant le mondial en Afrique du Sud nous qui étions habitués à être heureux et qui avions pris goût aux miracles et à l'espoir. Nous qui n'étions que du plastique en 2008 et depuis des décennies, et qui avions investi cette équipe nationale de la mission de nous faire marcher sur la lune. Car dans le procès du match du jeudi, aucun algérien n'en voulait pas à cette EN : elle nous avait donné les plus grandes joies depuis des années et des années. Par transfert facile, nous y avons mis nos espoirs, nos attentes et nos joies et même nos attentes de révolution d'indépendance vis-à-vis de tout ce qui s'est imposé à nous comme colonisations douces, pernicieuses ou violentes. Les Algériens n'ont pas oublié que si cette EN n'a pas ramené la coupe, elle nous a restitué le drapeau, l'hymne, la terre et la fierté. Jamais de mémoire d'algériens depuis l'indépendance, le drapeau n'a autant ressemblé à la peau du coeur de chacun de nous, vieillards ou enfants à naître.

D'où ce qui s'est passé après le match : des

milliers et des milliers d'algériens dans les rues pour faire la fête entre la défaite et le béninois et son arbitrage. Bien sûr, beaucoup pensent que les foules ont été actionnées, encouragées à «sortir», car, comme les Egyptiens qui se sont inventé un ennemi imaginaire après Oum Dormane, ici chez nous il fallait gérer la soupe et négocier le virage dangereux de l'explosion possible. Sauf que ce n'est pas à un effet de foule qu'on a assisté mais à un effet de peuple. Le mot est pompeux mais il n'y a pas mieux. Les Algériens sont aujourd'hui dopés à l'espoir et ce courant de fond a besoin de victoires, de sens et d'un programme de conquêtes cosmiques, musculaires ou autres, sinon il va se retourner contre le plus proche. Il y a un an, nous n'étions que des «arabes» de seconde couche, des Maghrébines périphériques de ce Moyen-Orient prétentieux, nous n'étions que des Algériens rescapés de notre dernière guerre contre nous-mêmes, nous n'avons pas de drapeau ni beaucoup de chansons, nous étions tristes, infréquentables et nous nous détestions nous-mêmes, les uns les autres. Il y a un an seulement, nous étions des gens morts qui mâchaient du pain se battaient pour de la semoule ou un faux hadith ou un yaourt périmé. Et en un an seulement, quelque chose nous a été restitué. Nous avons perdu un match, mais il est évident que tout le reste de ce que nous apportait cette équipe, nous l'avons gardé : la fierté, la confiance en soi, le drapeau, les chants, les pleurs de joies, les klaxons, la couleur verte de l'espoir, la solidarité, la vie et la gloire. Merci Saâdane. Merci les «verts».

Selon Ould Abbès Près de 3.000 naissances hors mariage chaque année

Djamel B.

Près de 3.000 naissances hors mariage sont enregistrées chaque année en Algérie. C'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Djamel Ould Abbès. Ce dernier qui répondait à une question d'un député de l'APN, réunie en séance plénière consacrée aux questions orales, a affirmé que 551 enfants nés hors mariage en 2009 sont pris en charge par leurs mères biologiques et ce à la faveur des campagnes de sensibilisation initiées par le ministère.

Dans ce contexte, Ould Abbès a souligné que la prise en charge de l'enfant par sa mère biologique est «très important» pour son épanouissement sur tous les plans notamment physique et psychologique. Dans le même contexte, Ould Abbès a évoqué certaines mesures d'accompagnement prises par le ministère de la Solidarité nationale en matière d'assistance sociale et morale au profit de la mère célibataire et son enfant.

Le ministère, a-t-il ajouté, a également mis en place des mécanismes pour la prise en charge des mères célibataires et de leurs enfants notamment sur le plan sanitaire, outre des mesures pour bénéficier de programmes de formation et intégrer ainsi la vie socioprofessionnelle afin de pouvoir prendre en charge leurs enfants. Dans le même cadre, le ministre a suggéré l'organisation d'une rencontre parlementaire sur les politiques adoptées en matière de protection sociale au profit des mères célibataires.

Par ailleurs et dans une déclaration à la presse en marge des travaux de l'assemblée, Ould Abbès a signalé que sur 29.000 enfants privés de famille et/ou nés hors



mariage durant les dix dernières années, environ 21.000 ont été pris en charge dans le cadre de la kafala par des familles en Algérie et de la communauté nationale à l'étranger. 3.000 autres enfants privés de famille sont pris en charge au niveau des centres spécialisés relevant du ministère, la plupart étant handicapés mentaux ou moteurs, a-t-il ajouté.

Le ministre a rappelé, par ailleurs, le projet de loi relatif à la détermination de la paternité visant à garantir l'identité de l'enfant né hors mariage, faisant savoir que ce texte sera examiné cette année en conseil de gouvernement. Ce projet de loi élaboré par le ministère avec la participation des secteurs concernés a pour objectif de garantir une meilleure insertion sociale de ces enfants. Ould Abbès a indiqué, d'autre part, que la question des naissances hors mariage constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics, en ce sens qu'elle concerne la protection et la promotion de la famille comme cadre naturel de reproduction, d'éducation, d'épanouissement et d'intégration.

Etudiants algériens en Egypte Le ministre rassure

Amine L.

«Les étudiants algériens en Egypte qui veulent retourner au pays seront pris en charge. Tout sera fait pour permettre à ces derniers de reprendre leur cursus universitaire dans les meilleurs délais possibles.» C'est ce qu'a assuré, jeudi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en marge d'une visite de travail effectuée à Médéa. Après leur rapatriement dans l'urgence en raison des agressions dont ils ont fait l'objet et, d'une manière générale, du climat d'insécurité régnant autour d'eux en Egypte, ces ressortissants sont à présent en attente d'une inscription dans les universités algériennes.

A rappeler que trois commissions avaient été installées à Oran, Boumerdès et Constantine et travaillent avec le ministère de l'Enseignement supérieur et s'attendent à étudier les procédures de réinscription de 1.600 étudiants algériens installés en Egypte et qui ont formulé le vœu de se réinscrire dans les universités algériennes. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait commencé à recevoir les dossiers depuis le 15 décembre dernier. Leur étude est en cours et devait être achevée au maximum aujourd'hui, 30 janvier. Mais ce délai devrait être prolongé de quelques jours.

Sur les 1.600 étudiants demandeurs de s'inscrire en Algérie, seuls

2% sont détenteurs de bourses d'études délivrées par le ministère de l'Enseignement supérieur, le reste de l'effectif étant pris en charge par des instituts arabes, a précisé Harraoubia pour qui «ce transfert est une mesure exceptionnelle qui appelle à des solutions tout aussi exceptionnelles vu la complexité de ce dossier». A ce sujet, le ministre avait déclaré la semaine dernière à Bordj Bou Arreridj qu'aucun dossier n'a été rejeté par ses services. Sauf cas exceptionnel, les étudiants jusque-là inscrits hors coopération seront admis dans des universités égyptiennes.

Des étudiants ont été contraints de rentrer en Algérie après que leur vie était devenue en danger depuis le match Egypte-Algérie, le 14 novembre dernier au Caire. Intimidés, humiliés, lynchés, ils sont retournés en Algérie après avoir fait l'objet de menaces de mort dans ce pays. Une fois en Algérie, leur avenir est devenu dans l'impasse. Ils ont alors décidé de lancer un SOS en direction de Bouteflika afin qu'il prenne des mesures urgentes à même de leur permettre de poursuivre leurs études en les intégrant dans des universités algériennes. Plus de 300 d'entre eux qui sont rentrés de l'enfer égyptien, se sont rassemblés en décembre dernier devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur, à Alger, pour exiger leur prise en charge. Ces étudiants, dont le seul tort est d'être des Algériens, ont été victimes d'une vague d'hostilité sans précédent en terre égyptienne.

83% des taxis ont plus de cinq ans



Salah C.

La demande du président de la République, le ministère des Transports a élaboré un «dossier détaillé», sur l'activité des taxis. C'est ce qu'a répondu jeudi à un membre de l'APN Amar Tou, le ministre des Transports en précisant que «ce dossier traite des différents aspects liés à ce métier en opérant un diagnostic rigoureux de la situation».

Le ministre a rappelé que le dossier a été soumis au président de la République lors d'une audition consacrée au secteur des transports au mois de ramadhan 2009, est un diagnostic de la situation des taxis aux plans de la réglementation, de l'activité et des dysfonctionnements. Dans le même document, des solutions ont été préconisées avec des mesures concrètes visant la consécration du respect de la loi et l'amélioration des prestations sont appliquées progressivement». M. Tou a révélé que 83% des taxis ont plus de 5 ans d'âge avant de déclarer : «nous tolérons que les taxis aient 5 à 10 ans d'âge, voire 15 dans certains cas, car

l'Algérie n'est pas un pays constructeur de voitures». Au sujet d'une des revendications des chauffeurs de taxis à savoir les licences d'exploitation, le ministre a indiqué que ce dossier a été ouvert sous l'égide du ministère des Moudjahidine, vu que ce dernier est le seul à les accorder et le ministère des Transports chargé de leur exploitation. Quant à un éventuel dialogue avec les représentants du syndicat des chauffeurs de taxis, le ministre a estimé qu'il doit se faire dans le cadre des lois de la république et des prérogatives du ministère. M. Tou a rappelé à cet effet que «les revendications sur la mise en place d'un statut des chauffeurs de taxis et l'effacement de leurs impôts et autres devaient être traitées avec les ministères concernés». Revenant sur la réunion tenue jeudi dernier entre des représentants de son département ministériel et ceux des chauffeurs de taxis Amar Tou a affirmé qu'elle s'était tenue à la demande de ces derniers et n'avait aucun rapport avec la grève mais avec des questions relatives aux prérogatives du ministère». Cependant, pour les membres de la

coordination des syndicats des chauffeurs de taxis, tout en se disant disponibles pour le retour au dialogue, l'heure n'est plus au diagnostic, mais des mesures urgentes s'imposent car il y va de l'existence même d'une corporation qui comprend 150 000 personnes.

La grève de deux jours organisée la semaine dernière est un avertissement pour le ministère des Transports qui doit prendre des mesures concrètes notamment en ce qui concerne les dettes fiscales et parafiscales de la période 1992-2003, un nouveau système d'exploitation des licences détenues par les anciens Moudjahidine, la réactivation de la commission nationale technique des transports ainsi que la promulgation d'un nouveau statut du chauffeur de taxi plus adapté.

Enfin et à une question sur le transport aérien dans la wilaya de Ouargla, le ministre a souligné que l'aéroport de la ville de Touggourt connaîtrait un développement notable aux plans du volume et des capacités pour en faire un aéroport international. Quant à l'aéroport de Hassi Messaoud, il restera lié aux affaires pétrolières.

Codes de la wilaya et de la commune, réforme de la fiscalité locale

L'opération finalisée cette année

Le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, a réaffirmé jeudi à Alger la détermination du gouvernement à poursuivre son action visant la consécration de la e-Administration (administration électronique), pour assurer davantage d'efficacité dans l'action administrative. En réponse à la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur l'évaluation du processus de réforme de l'administration publique, lue par le ministre chargé des Relations avec le parlement, M. Mahmoud Khedri, M. Ouyahia a insisté sur la nécessité de poursuivre ce processus, à travers des mesures visant l'adaptation et l'amélioration du dispositif juridique et réglementaire dans le domaine administratif. Ce processus repose essentiellement sur les collectivités locales, pour «la promotion de la démocratie locale et la mise en oeuvre effective de la décentralisation, dans le cadre d'un contrôle rigoureux de la gestion», a estimé M. Ouyahia.

A la lumière de ces démarches, le

Premier ministre a rappelé l'amorce de l'examen des nouvelles lois, en particulier les codes de la wilaya et de la commune, la réforme de la fiscalité locale et autres, soulignant que cette opération «sera finalisée en 2010». M. Ouyahia a, en outre, évoqué les mesures prises, en vue d'alléger les documents exigés pour la constitution des dossiers d'immatriculation de véhicule, du permis de conduire, de la carte grise et du passeport, soulignant que ces documents officiels nécessitaient un contrôle rigoureux pour s'assurer de leur véracité et authenticité.

Sur la base de ce programme, des opérations d'envergure ont été engagées en vue de moderniser l'Administration et garantir davantage de transparence dans la gestion administrative, grâce à la création d'un réseau informatique national à haut débit et aux efforts de modernisation de l'état civil, à travers la révision du code de l'état civil. Il s'agit également de la mise en place d'un système

unifié et efficient de l'identité nationale, à travers l'institution du passeport biométrique et la création progressive d'un registre national de la population. Les projets de création de fichiers nationaux de la carte grise, du permis de conduire et des infractions au code de la route, s'inscrivent également dans le même objectif.

La modernisation des documents sus-cités est à même de réaliser plusieurs objectifs dont «le développement de l'action de l'Etat dans tous les secteurs, avec davantage de transparence dans la gestion administrative, à travers un système homogène, outre la garantie d'une répartition sécurisée des recettes et la rationalisation des dépenses», a affirmé M. Ouyahia. Toutes ces actions permettront «la sécurisation et la préservation des documents contre la falsification» et «consolideront la lutte contre le crime, l'émigration clandestine et le terrorisme et le contrôle de l'échange des informations ainsi que leur sécurisation sur les réseaux Internet et Intranet».

Sommet de l'UA

Bouteflika à Addis-Abeba



Le président Bouteflika s'est rendu hier à Addis-Abeba pour prendre part aux travaux de la 14e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui se tiendra du 30 janvier au 2 février.

Le thème central retenu pour cette session portera sur «Les technologies de l'information et de la communication en Afrique : défis et perspectives pour le développement». Les questions de paix et de sécurité en Afrique et, en particulier, la situation au Dar-

four, la situation en Somalie, les développements en Guinée et à Madagascar, ainsi que les questions concernant l'intégration et le développement économique et social du continent figurent également à l'ordre du jour de la session.

Bouteflika participera aussi aux travaux du 22e sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur la mise en oeuvre du NEPAD et au 12e sommet du forum du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Affaire des deux tonnes de kif de Béchar
Une condamnation à perpétuité et six autres à 20 ans de prison

Le tribunal criminel d'Oran a rendu son verdict dans le procès du réseau Béchar-Tindouf-Adrar et qui avait des ramifications subsahariennes.

H. Saaïdia

Finale-ment, la sentence prononcée a été conforme au réquisitoire du ministère public, à savoir la perpétuité pour le baron T.Hamadi, originaire de Tamanrasset et natif du Niger, et 20 ans de réclusion contre six autres. Le dossier avait été instruit au niveau du Pôle pénal spécialisé de la région Ouest, à Oran. Sept personnes comparaissaient sous les chefs d'accusation de, entre autres, «détention et trafic de drogue par une organisation criminelle, détention d'armes et de matériel militaire». Le démantèlement de ce groupuscule remonte au mois de mars 2008, avec la saisie à Béchar de 2 tonnes kif. Le 18 mars 2008, la compagnie 103 du Groupement des gardes-frontières (GGF) de Hassi Khabî a réussi à déjouer une opération d'acheminement de 2 tonnes de kif et 4.520 cartouches de cigarettes de marque «Legend», transportées à bord de trois véhicules 4x4 Toyota Station, au lieu-dit Oued Arid. A l'issue d'un violent accrochage, les trafiquants ont pu prendre la fuite en direction du Maroc, laissant sur les lieux, outre les trois 4x4, deux motos Yamaha

de grosse cylindrée, des téléphones cellulaires, mais surtout trois pièces d'identité, portant les noms de Saïdamo Mohamed, Salem Nafâa et Amar Tergui, qui serviront plus tard comme fil d'Ariane pour les enquêteurs. Les investigations ont révélé que les trois véhicules saisis, immatriculés à Alger, faisaient partie d'un lot de 86 voitures neuves du même type, achetées par un certain Zénati Kheïreddine, gros bonnet du kif activement recherché, entre 2006 et 2008.

A quelques jours d'intervalle, l'armée a avorté, à Béchar, une autre opération de convoyage de drogue, mettant la main sur deux Toyota Station, un arsenal composé de 2 fusils Kalachnikov, des grenades, 40 chargeurs, un GPS, des téléphones «Thuraya», des jumelles nocturnes, ainsi que 7 barils d'essence. Le 21 mars 2008, K.Ibrahim, originaire d'Adrar, l'un des convoyeurs de la marchandise, est tombé dans les filets des services de sécurité dans d'un barrage fixe dressé au niveau de Hamaguir (Béchar). Le transporteur a reconnu au moins dix missions d'acheminement de cargaisons de plusieurs tonnes entre Béchar, Adrar, Tindouf, Tamanrasset et Alger.

Une bombe explose dans un minibus à Boumerdès
Un patriote tué et cinq autres blessés

K. R.

Un attentat terroriste a été perpétré, jeudi matin vers 8h30, contre un minibus assurant le transport d'un groupe de patriotes chargés de la sécurité des installations de la Sonelagz, situés dans la localité de Thénia, à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Le groupe terroriste avait placé une bombe de fabrication artisanale à l'intérieur du véhicule, un Peugeot J5 avant de la faire exploser à l'aide d'une commande à distance, à quelques centaines de mètres d'un

barrage fixe de la gendarmerie nationale, installé sur le tronçon de la RN 5, entre Thénia et Souk El-Had.

Un patriote D.M, âgé de 30 ans, est mort sur le coup alors que 5 autres ont été blessés après que le fourgon ait pris feu. Trois des patriotes blessés ont été grièvement atteints, ce qui a nécessité leur transfert en urgence vers l'hôpital de Thénia et le plus touché d'entre ces derniers a été conduit à l'hôpital Mustapha Bacha à Alger.

Aussitôt l'attentat commis les mesures de sécurité ont été renforcées dans toute la wilaya de Boumerdès.

Soumaâ

Elle s'asperge d'essence et met le feu à ses vêtements

T. M.

Pour des raisons que l'enquête diligentée par la police aura à déterminer, une jeune femme, B.Y, 28 ans, s'est aspergée d'essence et a mis le feu à ses vêtements et ceci, en face de l'APC de Soumaâ, dans la wilaya de Blida,

jeudi peu avant 10H du matin. Secourue par les personnes présentes sur les lieux et par les éléments de la protection civile, la jeune femme a été évacuée vers l'hôpital de Boufarik. Heureusement pour elle, elle n'a subi que des brûlures du 2e degré aux mains et au visage.

Bensekrane
La ville retrouve son calme

Khaled Boumediene

La situation est revenue au calme dans la commune de Bensekrane (30 kilomètres au nord de Tlemcen), théâtre la semaine dernière de mouvements de colère et d'émeutes, après le déplacement sur les lieux d'une délégation conduite par le secrétaire général et le chef de la sûreté de wilaya et la création d'une médiation entre les autorités de wilaya et la population pour le retour au calme avec des engagements de résolution des problèmes posés.

Ces derniers ont trait au cadre de vie des habitants de cette commune notamment la dégradation des routes, l'insuffisance de l'éclairage public, le manque d'aires de jeux, le manque de transport, les crues menaçantes de oued «Taren» et le manque d'emploi de jeunes. Une source nous a indiqué qu'une enveloppe de 51 milliards de centimes a été débloquée par le wali de Tlemcen pour les travaux de recalibrage de l'oued «Taren» dont les crues inondaient une grande partie de la ville de Bensekrane. Notre source a ajouté qu'un mon-

tant de 4,6 milliards a été retenu pour les travaux d'aménagement urbain de Hay Zitoune. Ces opérations, dont certaines ont été lancées, visent à rendre le cadre de vie agréable dans cette cité, jugées urgentes par la population à cause des dysfonctionnements constatés durant ces dernières années. Par ailleurs, les travaux d'adduction de l'AEP entre Sidi Abdelli et Bensekrane (13 kilomètres) ont été lancés. D'autres opérations d'aménagement urbain toucheront le quartier de Sidi M'hammed et le reste de la ville, a-t-on appris.

Affaire des cadres d'Algérie Télécom
Verdict le 3 février

Le verdict du procès en appel des anciens cadres supérieurs d'Algérie Télécom, ouvert mercredi après-midi à la cour de Sétif, sera prononcé le 3 février prochain, a-t-on appris, jeudi, de source judiciaire. Slimane Kheïredine et Mouloud Djeziri, ex-directeurs généraux d'Algérie Télécom, Boualem Adjane, ex-directeur financier et comptable de la même entreprise, et 5 autres personnes impliquées dans la même affaire comparaissent pour, entre

autres, dilapidation de deniers publics, trafic d'influence, usage abusif de fonction et faux et usage de faux en écritures bancaires.

L'audience a été marquée par la lecture de l'acte d'accusation, l'audition des accusés et des témoins, ainsi que les plaidoiries des avocats de la partie plaignante (Algérie Télécom et la banque Natexis) et de la défense. Reporté à trois reprises, d'abord sur requête de la défense, puis en raison de l'absence des té-

moins ensuite à cause de celle de l'un des accusés, le procès s'est prolongé jusqu'à jeudi matin très tôt, a-t-on noté. Slimane Kheïredine et Mouloud Djeziri, anciens responsables de l'opérateur historique des télécommunications, avaient été condamnés, en première instance, par le tribunal correctionnel de Sétif, à des peines respectives de 5 et 3 ans de prison, tandis que Boualem Adjane, cadre financier, avait éclopé de deux années d'emprisonnement.

Plus de 700 étrangers convertis à l'Islam depuis 2004



s'étaient converties à l'Islam dont 49 femmes. Ces personnes converties à l'Islam sont de différentes nationalités dont des Français, des Italiens, des Belges, des Britanniques, des Polonais, des Hongrois, des Ukrainiens, des Chinois, des Libanais, des Hollandais et des Canadiens. Pour M. Ghlamallah, ces ressortissants étrangers se sont convertis à l'Islam après avoir été impressionnés par la culture et le comportement quotidien des citoyens algériens qu'ils avaient côtoyés à travers des mariages, dans le cadre du travail où en consultant des ouvrages sur l'Islam.

Concernant les lieux de résidence de ces ressortissants, désormais musulmans, le ministre a précisé que certains ont préféré rester en Algérie et d'autres dans leurs pays, précisant que les conseils scientifiques, relevant des mosquées, devaient organiser des rencontres scientifiques au profit de ces ressortissants qui disposeront également d'ouvrages religieux en langue française.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de la séance plénière, M. Ghlamallah a indiqué que 46 sociétés nationales et internationales avaient soumissionné pour l'appel d'offres relatif à la réalisation de la mosquée d'Alger à El Mohammadia (est d'Alger). Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'une commission d'enquête a été dépêchée à Tizi-Ouzou pour déterminer les causes ayant empêché la réalisation d'une mosquée à Aghrib.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah, a déclaré, jeudi à Alger, que 707 ressortissants étrangers, en Algérie, s'étaient convertis à l'Islam, pendant la période allant de 2004 à avril 2009. Répondant à une question orale

d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, M. Ghlamallah a indiqué que le nombre de ressortissants étrangers convertis à l'Islam, entre janvier et avril 2009 est estimé à 53 personnes dont 36 hommes et 17 femmes, ajoutant qu'en 2008, 172 personnes

Grève au centre universitaire de Relizane
Six étudiants devant la justice

Benelhadj Djelloul B.

Le centre universitaire de Relizane, a vécu une semaine des plus agitées avec une grève qui a paralysé tous ses départements, après que la voie des négociations entre les représentants des différents syndicats des étudiants et la direction du centre ait échoué. D'une part,

une série de revendications essentiellement pédagogiques sont avancées, et d'autre part, on estime qu'elle sont trop centrées sur la seule personne du directeur du centre M. Atatfa, allant même jusqu'à parler de «manipulation extérieure».

Le sit-in prolongé a lourdement pesé sur la décision de recourir à la justice. Le parquet a alors ordonné

l'évacuation des lieux et l'ouverture d'une information judiciaire qui a abouti à des interpellations et l'audition de six étudiants supposés être des meneurs. Ces derniers seront déférés devant le tribunal en début de semaine prochaine. Selon les dernières informations, les pourparlers entre les syndicalistes et la direction ont repris.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البيض
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

قرار رقم: 11 المؤرخ في 10 جانفي 2010 المتضمن فتح تحقيق مسبق
للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكية الخاصة بإنجاز مشروع
خط السكة الحديدية الرابط بين حدود ولاية النعامة ومدينة البيض
على مسافة 95 كلم

إن والي الولاية

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/29 المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 08/90 المؤرخ في 1990/04/07 المتعلق بالبلدية المتمم.
- بمقتضى القانون رقم 09/90 المؤرخ في 1990/04/07 المتعلق بالولاية المتمم.
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتعلق بالتوجيه العقاري.
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير.
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتضمن قانون الأملاك الوطنية.
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2004/08/17 والمتضمن تعيين السيد: زياتي محمد والي لولاية البيض.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 248/05 المؤرخ في 2005/07/10 المتمم للمرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 57 المؤرخ في 1993/01/26 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 007 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 43/07 المؤرخ في 2007/09/02 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية في إطار البنى التحتية ذات البعد الوطني والإستراتيجي.
- بمقتضى القرار رقم 09 المؤرخ في 2010/01/10 المتضمن تعيين المحافظين المحققين في مجال الملائمة وعدم الملائمة في حدود سنة 2010 على مستوى ولاية البيض.
- بناء على الطلب المقدم من طرف الوكالة الوطنية للدراسات ومتابعة الاستثمارات في السكك الحديدية المؤرخ في 06 ديسمبر 2009 تحت رقم 2009/1322.
- بناء على المراسمة رقم 2010/003 المؤرخة في 2010/01/03 الواردة من الوكالة الوطنية للدراسات ومتابعة إنجاز الاستثمارات في السكة الحديدية المتضمنة المسافة المعنية بالتحقيق والبالغة 95 كلم فوق تراب الولاية.
- بناء على مقرر تسجيل العملية رقم NF5.523.8.262.010.26 المؤرخ في 2006/01/18.
- بناء على المخططات المحددة لطبيعة الأشغال المقرر إنجازها وموقعها.
- بناء على المراسلة رقم 2009/1908 المؤرخة في 29 ديسمبر 2009 الصادرة عن السيد الأمين العام للولاية الموجهة إلى السيد مدير النقل لفتح تحقيق أولي حول نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

بإقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

المادة 01: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لنزع الملكية الخاصة بإنجاز مشروع خط السكة الحديدية الرابط بين حدود ولاية النعامة ومدينة البيض من النقطة الكيلومترية (PK 35 + 000) إلى النقطة الكيلومترية (PK 130) على مسافة 95 كلم.
المادة 02: تتشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة:
بالنسبة لبلدية البيض:

الإسم واللقب	الوظيفة	الهيئة المستخدمة
حميدي سعد	مهندس دولة	مديرية الأشغال العمومية
بلعيد بلعيد	مفتش	مديرية أملاك الدولة
عميري النعمي	مهندس دولة	مديرية المناجم والصناعة

بالنسبة لبلدية تسمولين:

الإسم واللقب	الوظيفة	الهيئة المستخدمة
خديم الشيخ	مهندس تطبيقي	مديرية الأشغال العمومية
مشري مصطفى	مهندس دولة	دائرة بوقطب
بن عسارة أحمد	مهندس دولة	مديرية الفلاحة

بالنسبة لبلدية المحرة:

الإسم واللقب	الوظيفة	الهيئة المستخدمة
بن نقى بن عامر	مهندس دولة	مديرية الأشغال العمومية
علال خديم	مهندس	فرع الري بالدائرة
بنفصيل الجليلي	تقني سامي	الأشغال العمومية

المادة 03: تضع اللجنة وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلديات البيض، المحرة وتوسمولين لمدة 30 يوما متتالية ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار لتمكين المواطنين من الإطلاع عليها من الساعة 09 إلى الساعة 11 صباحا ومن الساعة 13 إلى 16 مساء (عدا أيام العطل القانونية) وتدوين ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن للمحقق سماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.
المادة 04: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يطلعون عليها أثناء أداء مهمتهم.
المادة 05: يهدف التحقيق إلى نزع الملكية وضبط قائمة المالكين وكذا القطع الأرضية المراد نزع ملكيتها وإيداع كل الملاحظات الضرورية لهذه العملية.
المادة 06: يفتح السجل عند انتهاء مدة التحقيق ويفحص أعضاء اللجنة الملاحظات المدونة ويحررون تقريرا يستعرضون فيه استنتاجاتهم ويرسلونه إلى السيد والي خلال مدة (15) يوما الموالية لانتهاء المدة المحددة في المادة الأولى من هذا القرار.
المادة 07: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر يوما من تاريخ فتح التحقيق
- مشهورا بمقر بلدية البيض، تسمولين، المحرة.
- منشورا في يومين وطنيتين لمدة (03) أيام متتالية على حساب الوكالة الوطنية للدراسات ومتابعة إنجاز الاستثمارات في السكك الحديدية.
المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، رئيس أمن الولاية، قائد المجموعة الولائية للدراسات الوطنية، مراء: التعمير والبناء، الأشغال العمومية، أملاك الدولة، الحفظ العقاري، مسح الأراضي، رؤساء: دائرة البيض، دائرة بوقطب، دائرة الشلالة والمجلس الشعبي لبلديات البيض، تسمولين، المحرة، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مصنف القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Solidarité de la Famille et la Communauté à l'étranger
Wilaya de Tissemsilt
Direction de l'Action Sociale

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 01-2010

La Direction de l'Action Sociale de wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres national ouvert relatif à la réalisation d'une Maison des Associations à Tissemsilt.
Toutes les entreprises qualifiées ayant la qualification tout corps d'état, peuvent se rapprocher auprès de Direction de l'Action Sociale de la wilaya pour le retrait des cahiers des charges.

1 - Offre Technique:

- La déclaration à souscrire,
 - Statut de l'entreprise,
 - Références professionnelles dans le domaine du bâtiment,
 - La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet.
- Cette liste doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou d'un titre de propriété,
- Un extrait de rôle (original) datant de moins de trois (03) mois précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA),
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (photocopies légalisées),
- Planning des travaux,
- Délai de réalisation,
- Les présentes «instructions aux soumissionnaires le CCAG dont chaque page doit être obligatoirement signée et paraphée,
- Extrait du Casier judiciaire N° 03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société,
- Le registre de commerce (photocopie légalisée),
- Du certificat de qualification et classification en cours de validité.
- Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent indiscutablement le rejet de l'offre,
- Bilans et les chiffres d'affaires de l'entreprise des 03 dernières années authentifiés par un commissaire aux comptes,
- Plan de charges actuel de l'entreprise.

2 - Offre Financière:

- La lettre de soumission dûment remplie et signée,
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé,
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé,
- Le CPS signé et paraphé.

L'offre doit être présentée dans deux enveloppes séparées (offre technique, offre financière) introduites dans une enveloppe extérieure anonyme et ne comportera que la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01-2010

Réalisation d'une Maison des Associations à Tissemsilt.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour (21) jours à 12.00 à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis techniques sera le dernier jour de la date limite de dépôt des offres au Siège de la DAS à 14.00 h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE
Maître de l'ouvrage

ANEP N° 794643 - 30/01/2010

Entreprise de Distribution des Matériaux
de Construction

Lotissement Sidi Laadjel Mont-Plaisir Mostaganem
Tél: 045.33.38.69

Avis de vente sous plis
cacheté

L'EDIMCO - Mostaganem met en vente sous plis cachetés

Un Parking sous sol de 1450 m² à 300 m du port Mostaganem sis à la rue Fellouh Meskine (face Abattoir) complexe immobilier Tigditt - Mostaganem.

Détaillé comme suit :

Désignations	Surface Couverte	Surface a ciel Ouvert	Capacité Totale de stationnement
Parking sous sol.	1400 m ²	350 m ²	70 véhicules

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis se présenteront le mercredi 24.02.2010 à 10h, 30 munis de leurs propositions cachetées. L'ouverture des plis sera le même jour en présence d'un huissier de justice.

Les lieux peuvent être visités à l'adresse indiquée ci-dessus tous les jours ouvrables de 9.00 H à 15.00 H à partir de la date de parution du présent avis.

La Promotion Immobilière



La défaite du onze algérien Le pourquoi de la chose

Il a fallu que l'équipe nationale perde jeudi en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations pour que certains pyromanes donnent libre cours à leur sport favori d'allumeurs de feu.

Aïssa Hirèche

Si les attentes largement partagées entre les Algériens avant la rencontre n'ont pas été satisfaites, il ne faut pas en vouloir à Saâdane, ni aux joueurs, ni au staff qui accompagnait cette équipe. Laissons le soin de l'analyse sur le plan sportif aux spécialistes et, aussi, parce que nous croyons fermement que la défaite n'a pas eu lieu sur le terrain, nous présentons, en ce qui suit, une analyse non footballistique de la défaite de jeudi soir. Comme tout mauvais résultat, celui réalisé par l'équipe algérienne de football ce jeudi a des facteurs explicatifs qu'il convient de situer. Parmi les plus importants, il est aisé de recenser trois facteurs qui sont l'absence d'objectif, le manque de maturité et la naïveté de nos politiciens.

L'ABSENCE D'OBJECTIF

Parce qu'il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où aller, aucun groupe au monde ne peut être performant s'il n'a pas d'objectif.

Aucun groupe, aucune entreprise, aucune organisation de manière générale ne peut prétendre à une compétitivité quelconque tant qu'ils n'ont, d'abord, un objectif autour duquel viendront se nouer les efforts des uns et des autres. On dit que l'essence du management c'est de fixer des objectifs et tenter de les réaliser. Ce que fait le coach d'une équipe nationale, ce que fait le manager à n'importe quel niveau de l'entreprise, c'est du management. Rien d'autre. Or sans objectif, que peut-on réaliser ?

Depuis que l'équipe a été qualifiée contre l'Angola, on ne cesse de dire et répéter à tous les coins de rue, dans toutes les colonnes et sur les plateaux de toutes les émissions de la chaîne unique, que l'objectif est atteint. Que l'équipe a réalisé ce pourquoi elle était venue en Angola. Ceci signifie tout simplement que les joueurs algériens n'avaient plus de motif pour la suite de la compétition. En affrontant l'équipe ivoirienne, nos joueurs avaient un défi à relever, celui de battre le favori de la compétition, cette équipe que tout le monde craignait, à raison d'ailleurs. Cette volonté avait pallié au manque d'objectif et elle était suffisante pour pousser les joueurs à aller au-delà de leurs limites naturelles. Nous avons vu des joueurs tels que Belhadj et Ghezal,

qui semblaient manifester une fraîcheur physique extraordinaire au-delà des 120e minute, chose qui est loin d'être normale ou simple. Si les Algériens ont gagné ce match, avec la manière en plus, c'est parce qu'ils avaient puisé dans cette volonté qui s'est substituée à toute forme d'objectif. Après cette rencontre, n'ayant plus d'objectif, et avec la fatigue en plus, ils ne pouvaient pas gagner la rencontre de jeudi. Ils ne pouvaient pas la remporter d'autant plus que, en face, leurs adversaires avaient au moins deux objectifs pour la réalisation desquels ils s'étaient fortement préparés. Leur premier objectif était de garder leur titre de champions d'Afrique. Après leur disqualification au Soudan, en novembre dernier, du Mondial de Johannesburg, il ne leur restait que la Coupe d'Afrique pour sauver l'honneur.

Leur second objectif était de prendre la revanche contre cette équipe qui les a disqualifiés du Mondial et qu'ils savaient sans objectif parce que les nôtres hurlaient sur tous les toits, avec beaucoup de fierté, que leur objectif était seulement de passer au second tour. Les enjeux de la demi-finale qui opposa les joueurs algériens à l'équipe adverse n'étaient pas de même taille pour les deux équipes. La motivation non plus. Notre équipe ne pouvait gagner ! Pour espérer gagner, il fallait revoir l'objectif et le corriger en fonction des réalisations.

LE MANQUE DE MATURITÉ

Le second facteur auquel on peut faire appel pour expliquer la défaite de jeudi, c'est certainement le manque de maturité de nos joueurs. Cela semble paradoxal pour une équipe essentiellement composée de joueurs professionnels mais c'est malheureusement la réalité qu'il nous a été donné de constater.

Tout observateur aura remarqué dès le départ que certains de nos joueurs n'avaient pas le comportement normal, du moins pas celui que nous leur connaissons. Ghezal s'est illustré dès les premières minutes par un geste anormal contre un défenseur adverse, Ziani a manqué de peu la jambe de son vis-à-vis qu'il visait volontairement, Chaouchi a été l'auteur de deux gestes inadmissibles contre l'arbitre et contre l'attaquant adverse, ce qui lui valut un carton rouge, Halliche faucha un attaquant dans la surface

de réparation ce qui, en plus du penalty, lui coûta de sortir du jeu. Belhadj se vit attribuer un carton rouge pour jeu dur aussi... Pour des joueurs professionnels, le comportement était trop immature, c'est malheureux mais c'est ce qui nous a été donné de constater. Pour ce qui est des gestes de Chaouchi, il faut dire que ce sont là des gestes qui méritent sanction de la part de l'entraîneur national parce qu'il y a un minimum au-dessous duquel on ne va pas lorsqu'on est dans une équipe nationale. Indifféremment de celui qu'on a en face et indifféremment de celui qui officie la partie. Un joueur, cela doit rester un joueur, un point c'est tout !

Ce manque de maturité peut être expliqué par trois choses. La fatigue qui fait suite à la généreuse dépense d'efforts lors de l'épuisante rencontre du la Côte d'Ivoire, une certaine sensibilité à l'égard de l'adversaire du jour et l'insuffisance du travail psychologique de l'encadrement.

LA NAÏVETÉ DES NÔTRES

L'arbitrage a été au-dessous des attentes. L'arbitre a marqué sa préférence dès le début. Il suffit de revoir la rencontre pour s'en convaincre. Mais cet arbitre qui vient nous rappeler la fragilité de la raison et le haut degré de l'à-peu-près et de l'incorrection en terre africaine n'est pas venu seul sur le terrain. Ni par hasard. Cette chose, les nôtres l'ont sous-estimée, ou plutôt ils ne l'ont même pas sentie venir, exactement comme ils n'ont rien senti venir la veille de la mascarade du Caire oubliant que certains pays excellent dans l'art de l'influence, des coulisses et des basses affaires. Au lieu d'intervenir par téléphone dans des émissions télévisées, comme n'importe quel téléspectateur, nos ministres devraient s'occuper à jouer d'abord leur rôle de politicien.

Ils avaient tout le temps de penser à la chose et d'y parer d'une manière ou d'une autre.

Mi naïfs, mi inconscients, emmitoufflés dans les victoires sur le Mali et sur la Côte d'Ivoire, les nôtres ont oublié d'agir comme le font tous les autres. Ils ont oublié d'agir sur le plan de la communication croyant bêtement qu'on peut gagner un match rien qu'en envoyant des supporters en charters alors que ceux d'en face ont préparé sur le plan communicationnel la rencontre depuis longtemps... depuis Oum Darman.

Algérie: du feu rouge au vert de l'espérance

Yann Bernal de l'AFP

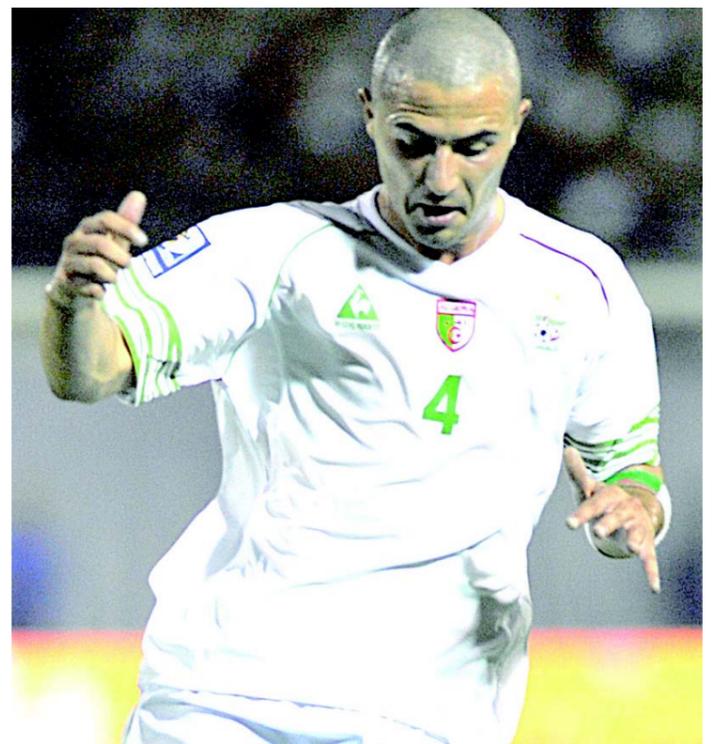
L'Algérie a terminé la CAN-2010 sur une fausse note teintée de rouge égyptien, de ses trois exclusions et de ses insuffisances, démontrant que sa fougue et son cœur ne suffisaient pas au plus haut niveau, mais a elle aussi gagné quelques motifs d'espoir pour le Mondial. Un peu verte, cette jeune équipe ? «On joue un total de six matches, c'est une bonne chose pour faire progresser une équipe qui est jeune et qui a de l'avenir», a estimé le sélectionneur Rabah Saâdane. «On est jeunes, on sait que dans l'avenir on pourra faire quelque chose», a embrayé l'attaquant Matmour. Ce manque d'expérience pourrait expliquer la déroute de jeudi (4-0 face aux Pharaons): les Fennecs se sont éparpillés, entre longs ballons au casse-pipe et dégagements mal assurés. La cohésion, vantée auparavant, notamment contre le Mali (1-0) en phase de groupe et surtout face à la Côte d'Ivoire en quart de finale (3-2 a.p.), a volé en

éclats. C'était d'ailleurs le pressentiment des journalistes algériens avant le match: cette équipe peut réaliser un match homérique, ou exploser. Face au réalisme presque scientifique de l'Egypte, le cœur algérien n'aura pas suffi. Surtout quand cette fougue se retourne contre l'équipe: voir l'exclusion de Belhadj, un tacle décollé les deux pieds sur les chevilles d'un Egyptien.

Le bilan est néanmoins «très positif», selon Saâdane. Avec une place en demi-finale qu'ils n'avaient plus vue depuis 20 ans et le sacre d'Alger, les Fennecs ont réalisé une belle performance. «On est parmi les quatre meilleures équipes d'Afrique», souligne Bougherra.

Le tournoi aura révélé Matmour: l'attaquant de 24 ans (Mönchengladbach) a été un incisif et inlassable combattant malgré un frêle gabarit, capable d'exploits individuels - en témoigne son égalisation en solo contre les Ivoiriens. Il bénéficie aussi d'une ligne très technique dans l'entrejeu. Yebda et Meghni ont achevé

leur intégration et trouvé leurs marques. Ils n'ont pourtant intégré qu'en 2009 l'EN, à la faveur de l'amendement adopté par la FIFA permettant à un joueur ayant évolué en équipes de jeunes d'un pays (en l'occurrence la France) d'endosser le maillot d'une autre sélection en équipe A. Ziani, lui aussi né en France mais plus ancien chez les Verts (depuis 2003), partage désormais son leadership technique avec eux, même s'il n'apprécie pas forcément d'être relégué sur un côté. Ses centres sont pourtant une excellente arme, par exemple à destination d'un joueur de tête comme Bougherra. Le capitaine Mansouri est dès lors un peu seul pour colmater les brèches, et les infiltrations récurrentes des Egyptiens jeudi soir posent la question du milieu défensif. Car les trois milieux offensifs sont aspirés vers l'avant, même si Yebda peut aussi reculer d'un cran. Des réglages défensifs à affiner et une discipline tactique à peaufiner, pour franchir un cap. Celui de Bonne-Espérance.





L'Algérie face au Nigeria pour terminer sur le podium



M. A.

La sentence était implacable ce jeudi à Benguela: l'équipe nationale algérienne, qui était donnée favorite pour accéder à la finale de la 27^e édition de la CAN-2010, se contentera de la petite finale cet après-midi face au Nigeria pour une place sur le podium. Les Verts héroïques face à la Côte d'Ivoire sont descendus de leur piédestal face aux Pharaons qui se sont préparés pour cette demi-finale avec la conviction de prendre leur revanche sur cette équipe algérienne qui leur a barré la route du Mondial-2010. Les Egyptiens ont réussi ainsi dans leur entreprise en battant tous les records de cette compétition en atteignant leur troisième finale consécutive sous la

coupe de Hassan Shehata et ce, faut-il le souligner, avec la bénédiction du referee béninois Coffi Kodjia. Dans ce contexte, les Camerounais, qui ont été lésés par l'arbitre Jérôme Damon face à cette même équipe égyptienne en quart de finale, nous ont prévenus quant aux agissements de l'arbitre béninois qui n'est autre que le boy du secrétaire général de la CAF, l'Egyptien Fahmy.

De l'avis des observateurs neutres, Coffi Kodjia a offert sur un plateau la qualification aux Egyptiens qui ont pris l'avantage à la 38' sur penalty suivi d'une expulsion de Halliche après un deuxième carton jaune, alors que le premier était injustifiable. A dix contre onze, la mission devenait quasi impossible pour les Verts face à deux adversaires,

l'Egypte et l'arbitre qui a réussi sa sale besogne en sapant le moral des protégés de Rabah Saâdane qui perdirent leur self-control et leur concentration avec les conséquences que l'on connaît, expulsions de Nadir Belhadj et Chaouchi avec en sus une lourde défaite qui ne remet pas en cause le bon parcours des camarades de Matmour.

Frustrés, les Verts, à l'écoute des informations parvenues du pays où les supporters de l'équipe nationale malgré une heure tardive de la nuit ont tenu à leur exprimer leur attachement et à leur renouveler avec fierté leur dévouement, ont promis de se surpasser cet après-midi face au Nigeria avec comme objectif de monter sur la troisième marche du podium.

Comment ils ont joué

• **Fawzi Chaouchi:** L'Algérie peut remercier le portier de l'ES Sétif qui, malgré sa blessure, a joué courageusement ce match face aux Egyptiens, eux qui gardent un mauvais souvenir du portier algérien, impeccable lors de la bataille d'Oum Dermane. Il a sorti le grand jeu face à Motraâb dès la 20', mais très remonté envers l'arbitre, le jeune portier de l'EN fut en fin de compte expulsé à une minute de la fin du temps réglementaire.

• **Antar Yahia:** Match sans relief pour le joueur de Bochum. Nettement loin de son niveau habituel, Yahia, le héros du Soudan, n'a pas réédité sa performance. Certainement très affecté moralement par les décisions de Coffi Kodjia, il a terminé difficilement la rencontre.

• **Bougherra Majid:** Le défenseur des Glasgow Rangers a été un des meilleurs algériens sur le terrain. Intraitable dans les airs, son expérience de la haute compétition lui a permis de garder son sang-froid, malgré les provocations des Egyptiens.

• **Belhadj Nadir:** Le latéral gauche de Portsmouth a alterné le

bon et le moins bon. Il a souvent été débordé par El-Muhamadi. Côté psychologique, Belhadj, très impulsif, a logiquement quitté ses camarades après une faute grossière sur un adversaire. Ce qui a compliqué un peu plus la tâche de ses coéquipiers.

• **Rafik Halliche:** Plus sobre que Bougherra, le défenseur du Nacional Maduera a parfaitement muselé les attaquants, avant cette faute. En essayant de se rattraper, Halliche provoqua le penalty et fut expulsé par l'arbitre de la rencontre. Le défenseur de charme de l'EN était visiblement la cible de Kodjia.

• **Mansouri Yazid:** Le travailleur de l'ombre. Le capitaine des Verts a colmaté les brèches. Mais il n'est pas parvenu à gérer le surnombre offensivement des joueurs égyptiens, surtout après le déséquilibre provoqué volontairement dans le camp de l'EN.

• **Yebda Hassan:** L'ancien joueur de Benfica s'est mis en évidence par son abnégation. Devant des joueurs égyptiens en surnombre, on ne pouvait exiger de lui l'impossible, même s'il a ratissé un nombre incalculable de ballons. Il a

tout de même laissé une bonne impression lors de toutes ses prestations.

• **Karim Ziani:** Ce n'était pas un match pour les artistes, puisque le seul acteur principal était monsieur Kodjia. Quoique, Karim a essayé de construire le jeu, même si lui aussi est passé à côté du rouge à plusieurs reprises. On sentait qu'il était très affecté moralement.

• **Meghni Mourad:** Le joueur de la Lazio a joué un match moyen, mais il n'a pas eu le même volume de jeu que ses coéquipiers, certainement à cause de sa blessure. Du coup, sa prestation n'a pas eu le même relief. Remplacé par Laïfaoui à la 57'.

• **Abdelkader Ghezzal:** Impuissant face à la défense égyptienne, parce que trop isolé sur le front de l'attaque, il n'a pas réalisé grand-chose. A cédé sa place à une minute de la fin, au gardien Zemmamouche.

• **Karim Matmour:** Il s'est démené, mais n'a guère été ménagé par les rudes défenseurs adverses. N'a pu exploiter le peu de ballons. Remplacé par Abdoun à la 75'.
M. Benboua

ANALYSE

Adjal Lahouari

Une élimination préméditée

Dès le coup de sifflet de l'arbitre béninois Kodjia Coffi, et dans les toutes les grandes villes du pays, les fans ont défilé et exprimé leur attachement à cette équipe nationale qui leur a redonné leur fierté et procuré tant de joies, depuis les éliminatoires jusqu'à la soirée funeste de Benguela. Les défilés se sont poursuivis tard dans la nuit et des you-yous ont retenti lors du passage de ces supporters qui savent qu'ils ont maintenant des garçons doués techniquement, courageux et qui se sont battus sur des terrains hostiles face à des rivaux et d'arbitres pas toujours au-dessus de tout soupçon, comme ce fut le cas jeudi en Benguela.

Les hommes de Saâdane ont eu tous les malheurs à partir de la demi-heure. Jusque-là, Coffi a été arbitre, c'est-à-dire, un juge équitable comme cela devrait être toujours le cas. Durant cette période, les nôtres avaient fait bonne impression par leur organisation, obligeant les Egyptiens à faire circuler, le plus souvent, le ballon latéralement, hormis les montées de l'arrière latéral El Mohammedi. A ce propos, on se demande pourquoi n'a-t-on pas trouvé la parade face à cet élément rapide et déterminé. Du côté algérien, les longs centres aériens vers Ghezzal n'avaient aucune chance, étant donné le marquage exercé par le rude Gomâa. Chaouchi n'a effectué son premier arrêt qu'à la 12^e minute. Grosso modo, face à des Egyptiens attentistes et calculateurs comme à leur habitude, les Verts ont bien quadrillé le terrain, leur faiblesse n'étant autre que la finition. Soit le ballon était intercepté par les défenseurs de Shehata soit à cause de ratages dans les contrôles et les tirs. Halliche, dans le collimateur de Coffi

Kodjia, a reçu son deuxième carton pour un prétendu fauchage de Motteeb dans la surface alors qu'il voulait dévier le ballon. L'arbitre n'a pas bronché lorsque le tireur Hosni a bloqué sa course avant de prendre Chaouchi à contre-pied. Pour certains experts, ce geste constitue une tricherie contre l'esprit du jeu. Et même à 10, l'équipe d'Algérie a dominé son adversaire, il est vrai à l'aise tactiquement dans ce contexte, comme on l'a bien vu face aux Camerounais. D'ailleurs ce fut la même physionomie (52% de possession du ballon pour les Verts) jusqu'au nouveau coup de pouce de l'arbitre qui a infligé un carton rouge à Belhadj. A 11 contre 9, les données étaient faussées. Les coéquipiers de Mansouri n'étaient pas au bout de leurs peines, puisque après avoir encaissé le troisième but, Chaouchi a été prié de rejoindre les vestiaires. Zemmamouche, quant à lui, ne pouvait rien sur le quatrième but signé Gedo. La chevauchée de Bougherra en fin de match démontra à tout le moins, que les Fennecs sont tombés les armes à la main, contre ...12 adversaires, dont ce maître du terrain qu'on appelle arbitre.

Cet épilogue douloureux (parce qu'il s'agit tout simplement de l'Egypte, dont les pratiques sont connues depuis belle lurette) ne doit pas nous faire oublier l'essentiel: c'est d'avoir retrouvé une équipe nationale qui développe un football cohérent, football développé par des joueurs à la moralité irréprochable. Aucun d'entre eux n'est allé dire son fait au sinistre Coffi Kodjia. Sous d'autres cieux, ailleurs, il n'aurait certainement pas eu une telle quiétude. C'est que la CAF (centre affaires du football) veille aux intérêts de ses ouailles!

Meghni, Yebda, Abdoun...

Des satisfactions malgré tout

M. Zeggai

Ce ne sont pas toujours ceux qu'on attend qui tiennent les premiers rôles, cela s'est vérifié face à l'Egypte. A titre d'exemple, Halliche, victime d'un réflexe malheureux provoquant le penalty, fut contraint d'abandonner ses coéquipiers pour cumul de cartons. Il faudra noter que le premier avertissement infligé à Halliche n'était pas du tout évident, comme l'a d'ailleurs justement signalé Rabah Saâdane en parlant même de planification, car l'arbitre béninois Kodjia Coffi est allé trop vite en besogne sur cette action. Mais, Halliche pouvait, avec un peu plus de concentration tout de même, éviter cette erreur dans une zone sensible. De son côté, Belhadj, que l'on croyait revenu à son meilleur niveau, a commis l'irréparable. Son expulsion a constitué le tournant du match pour avoir laissé ses camarades à neuf. Le moins que l'on puisse dire, c'est inadmissible de la part d'un joueur professionnel évoluant au haut niveau. Enfin, Chaouchi donne l'impression d'avoir quelques difficultés à gérer l'excessive euphorie médiatique depuis son match à Khartoum. Son attitude envers l'arbitre après le penalty égyptien a déstabilisé le groupe. Heureusement que Yebda, Meghni, Bougherra et à un degré moindre Abdoun ont sauvé la face. Encore une fois, Yebda a montré toute l'étendue de son talent, confirmant ainsi l'intérêt que lui portent les grands clubs européens. Face aux Pharaons, le

milieu de terrain algérien a éclipsé tout le monde par son abattage et sa clairvoyance. Un vrai marathonien au volume de jeu fantastique et doté d'une technique hors pair. Toujours en soutien d'un partenaire, sachant jouer court et long, tireur de coups-francs, Yebda est devenu un joueur dont rêve tout entraîneur. Joueur polyvalent, milieu de terrain à double vocation, Hacène Yebda est bien parti pour devenir le nouveau dépositaire du jeu algérien. Avec lui, on peut citer Meghni, un joueur de classe, qui a prouvé son talent en dépit d'une méchante blessure qui l'a perturbé dans la préparation. Sa vision, sa technique fine et ses dribbles dérouteront font de lui le patron incontournable des Verts. Sa présence ajoute un peu plus de créativité au jeu offensif des Algériens.

Domage que face à l'Egypte, Meghni a été placé dans la plupart du temps à droite pour «fixer» Moawad. En somme, sa polyvalence et sa complémentarité s'avèrent comme la principale force des Fennecs en attendant la venue de Lahcen pour constituer le milieu royal dont rêvent tous les Algériens au Mondial 2010. L'autre joueur ayant tiré son épingle de jeu, n'est autre que Bougherra qui, même s'il a souffert après la sortie de Halliche, a sauvé certaines situations. Abdoun, quant à lui, avec son toucher de balle et ses dispositions techniques, il a tout simplement prouvé son statut de véritable découverte et qu'il mérite un peu plus de confiance.

Karim Ziani

«C'était impossible pour nous de gagner»

Le milieu international algérien du VfL Wolfsburg (D1 allemand), Karim Ziani, a indiqué que la sélection algérienne est loin d'être abattue après sa défaite contre l'Égypte (4-0) en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010, disputée jeudi soir au stade d'Ombaka à Benguela. «Nous sommes loin d'être abattus par cette défaite. Il nous reste un match pour la troisième place qu'on va jouer à fond pour terminer en beauté ce tournoi», a déclaré à l'APS Karim Ziani peu après la fin de la rencontre face à l'Égypte. Revenant sur cette rencontre, le stratège algérien estime que l'équipe nationale ne pouvait rien espérer dans des conditions de jeu défavorables. «Vu les circonstances dans lesquelles s'est déroulé le match, c'était impossible pour nous de gagner. Je pense que l'arbitre y est pour beaucoup dans notre élimination. Il nous expulse trois joueurs, chose qui nous a énormément handicapés.

On ne pouvait pas se battre à huit», a-t-il ajouté. Ziani estime que l'expulsion du défenseur central Rafik Halliche suivi d'un penalty sifflé juste avant la mi-temps avait constitué le tournant de la rencontre. «Le premier carton pris par Halliche n'avait aucun sens.

Dans l'action du penalty, je ne pense qu'il n'y avait pas une faute puisque Rafik a visé le ballon et non le joueur. A partir de ce moment-là tout a basculé et on ne pouvait pas continuer à développer notre jeu», a-t-il expliqué.

Evoquant l'équipe égyptienne, Karim Ziani affirme qu'elle ne représentait pas un danger réel avant le penalty accordé par l'arbitre béninois Coffi Kodjia. «Les Egyptiens nous ont dominés certes, mais ils

n'avaient pas réussi à créer des occasions franches avant le penalty. Nous avons essayé de revenir au score mais la tournure qu'avait prise la rencontre nous a été défavorable». «Je suis très déçu. Prendre quatre buts dans une demi-finale de Coupe d'Afrique c'est trop, et ça ne reflète pas la physionomie du match», a-t-il ajouté. Karim Ziani, qui relève d'une légère blessure contractée lors du match de quart de finale face à la Côte d'Ivoire, avait du mal à entrer dans cette rencontre. «C'est vrai que j'ai trouvé des difficultés à m'exprimer notamment en première période, en raison de la blessure dont je souffrais, mais j'ai fini par donner le meilleur de moi-même en deuxième mi-temps». En dépit de cette élimination en demi-finale, Ziani estime que le bilan de la sélection nationale dans cette 27e édition de la CAN est positif. «Je pense que notre bilan dans ce tournoi est très positif. On a démontré de belles choses notamment lors de notre match face à la Côte d'Ivoire, considérée comme la meilleure équipe d'Afrique.

On aurait aimé aller en finale, mais ça n'a pas été le cas. Nous aurons à disputer samedi le match pour la troisième place, et on fera tout pour terminer la compétition sur une bonne note».

Les supporters algériens qui se sont déplacés à Benguela pour soutenir les «Verts» face à l'Égypte sont repartis déçus. Pour Ziani, c'est une déception de plus. «Nous étions tout heureux par leur présence qui nous a fait du baume au coeur, mais on leur demande pardon après cette défaite, ainsi qu'au peuple algérien. Il nous reste le Mondial, et on tentera de leur procurer encore de la joie», a-t-il conclu.



Mohamed Zidan

«La sortie de Halliche a facilité notre tâche»

L'attaquant international égyptien de Borussia Dortmund (D1 allemande), Mohamed Zidan, a indiqué que l'expulsion du défenseur algérien Rafik Halliche a constitué le tournant du match qui a permis à l'Égypte d'arracher sa qualification pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2010 qui se déroule en Angola (10-31 janvier). «L'expulsion de Halliche suivi d'un penalty en notre faveur nous a permis de gagner en confiance pour la suite de la rencontre. La sortie en deuxième période d'un autre joueur nous a complètement libérés psychologiquement et nous a permis d'accentuer notre domination et développer notre jeu», a déclaré Zidan à l'APS peu après la fin de la rencontre remportée par l'Égypte. L'Algérie a terminé la rencontre avec huit joueurs après l'expulsion de Halliche, Belhadj et le gardien Chaouchi. L'un des meilleurs attaquants

de la sélection égyptienne, double championne d'Afrique, estime que son équipe n'avait pas le droit à l'erreur lors de cette demi-finale. «Ce match représentait beaucoup pour nous devant une bonne équipe algérienne qui a réussi à nous éliminer dans la course pour le Mondial. Nous étions obligés de sauver la face par une qualification en finale de la CAN, afin de nous réconcilier avec notre public qui n'était pas prêt à accepter une autre désillusion devant le même adversaire», a-t-il ajouté. Revenant sur les péripéties du match, l'auteur du deuxième but face à l'Algérie, affirme que l'Égypte était plus concentrée sur son sujet. «Nous avons abordé cette rencontre avec la ferme intention de décrocher notre sésame. Je pense que la bonne concentration et notre envie de gagner a pris le dessus. Nous avons tout fait pour ne pas commettre les fautes commises lors

du match de Khartoum». En décrochant son billet pour la finale de la 27e édition de la CAN, l'Égypte fera tout pour réaliser la passe de trois, estime Zidan. «Après la désillusion de notre élimination dans la course pour la Coupe du monde, nous allons tout faire pour décrocher la Coupe d'Afrique pour la troisième fois consécutive, ce qui sera un exploit historique pour nous. Nous devons désormais nous concentrer sur cette finale qui s'annonce difficile». L'Égypte rencontrera dimanche au stade du 11 Novembre à Luanda en finale de la CAN, les «Black Stars» du Ghana, vainqueurs de l'autre demi-finale contre le Nigeria. «Notre mission sera difficile devant une bonne équipe du Ghana qui est en train de monter en puissance. Nous devons rester vigilants et bien concentrés pour gagner ce match et réaliser notre principal objectif», a-t-il conclu.



Malgré la défaite, les Algériens ont défilé en signe de soutien à l'équipe nationale

Les Algériens sont sortis en masse dans les rues défilant en signe de soutien à l'équipe nationale de football, éliminée jeudi soir en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations.

Malgré cette élimination, la population a investi la rue de manière spontanée dès le coup de sifflet final de l'arbitre de la rencontre et s'est montrée ainsi digne de cette équipe qui lui a procuré tant de joie et de sensation au cours de cette CAN. Avec des drapeaux à la main et des écharpes aux couleurs nationales, les inconditionnels des Verts dont certains étaient drapés de l'emblème algérien ont tenu à scander le slogan habituel «One, two, three, viva l'Algérie» ainsi que des chants à la gloire de l'équipe nationale. «Nous sommes sortis par respect à cette équipe et en signe de reconnaissance à tout ce qu'elle nous a procuré comme joie. Nous sommes sortis car nous demeurons fiers de notre équipe nationale et surtout de l'esprit chevaleresque de nos joueurs. Nous avons l'ha-

bitude de gagner de haute lutte et pas par la triche et la combine. Notre confiance en cette équipe est totale et c'est la raison pour laquelle nous continuons à la soutenir. Elle s'illustre encore au prochain Mondial», ont indiqué des supporters encore affectés par la défaite des Verts. C'est sans doute la première fois dans les annales du football national que les supporters de l'EN manifestent un tel attachement envers leur équipe après une défaite aussi cuisante. Un attachement bruyant, caractérisé par des you-yous, des concerts de klaxon et des «One, two, three, viva l'Algérie!» à n'en plus finir. Exactement comme si les «fennecs» étaient en finale.

La réaction des fans algériens, pour aussi bizarre qu'elle puisse paraître, dit tout le respect qu'impose désormais une équipe altière, digne dans la défaite, cruellement stoppée dans son élan par un referee que d'aucuns ont trouvé pour le moins complaisant avec les «pharaons».



A chaud

• Abdelhak Benchikha

«Je félicite l'Égypte pour sa qualification en finale. Lors des 30 premières minutes, les deux équipes ont fait jeu égal, mais après le penalty, il n'y a plus eu de match. Le premier carton jaune à Halliche est imaginaire, et les conditions du match ont rendu le score lourd. Je crois que l'objectif de l'Algérie a été atteint lors de cette Coupe d'Afrique et l'équipe peut rentrer au pays la tête haute».

• Mustapha Biskri

«Le résultat ne reflète pas le niveau de la sélection algérienne car la rencontre s'est déroulée dans des conditions extra-sportives. Le match des quarts de finale entre l'Égypte et le Cameroun n'a pas été d'un niveau élevé, ce qui a permis aux Égyptiens d'économiser leur énergie. C'est le contraire de l'Algérie qui a fait beaucoup d'efforts lors de son match face à la Côte d'Ivoire. Beaucoup de travail reste à faire, mais il ne faut pas oublier qu'avant la venue de Mohamed Raouraoua et Rabah Saâdane, les «Verts» étaient à la 103e place au classement FIFA, alors qu'ils sont maintenant à la 26e place et sont qualifiés pour le Mondial sud-africain».

• Abderrahmane Mehdaoui

«L'Algérie est fière de son équipe nationale et de son peuple. La sortie des supporters algériens dans les rues de toutes les villes du territoire national pour apporter, malgré la défaite, leur attachement et leur amour à cette équipe veut tout dire. Ce geste ne fera que renforcer encore plus la sélection algérienne. Les supporters ont compris les conditions dans lesquelles s'est déroulée la rencontre avec la fatigue des joueurs et cet arbitrage scandaleux».

• Ghezal

«Je pense que le tournant du match a été le penalty accordé par l'arbitre aux Égyptiens suivi d'une expulsion de Halliche. Avant ce coup du sort, le match était équilibré. Nous avions même deux opportunités pour marquer. Même à dix nous avons continué à jouer et nous avons tout donné. C'était très difficile de jouer avec une telle infériorité numérique. Je suis un joueur professionnel et je ne peux pas porter de jugement sur l'arbitre. Il y a une troisième place à prendre sur le podium et nous allons la jouer pleinement».

• Chaouki Gharib

«On a joué cinq matches dont trois contre des équipes qualifiées pour la Coupe du monde, et on a gagné ces trois matches, en marquant dix buts. C'est grâce à notre stratégie qu'on a bien négocié ces matches. Certes, l'expulsion de Halliche a influé sur le rendement de l'équipe algérienne, mais c'est ça le football. Concernant l'arbitrage, je dirais qu'en football, il y a des erreurs de l'arbitre. Mais je ne veux pas juger l'arbitre».

• Imad Meteeb

«On a été plus chanceux que lors du précédent match. Si nous avons gagné avec quatre buts, c'est dû, en grande partie aux trois expulsions des joueurs algériens. Avec une telle supériorité numérique, c'est devenu plus facile pour nous».



Kamel Mohamed

L'entraîneur national Rabah Saâdane a indiqué à la fin du match contre l'Egypte en demi-finale de la CAN que ce qui s'est passé jeudi soir à Benguela lui rappelle étrangement le match Algérie-Rwanda, disputé à Blida pour le compte des éliminatoires combinées de la CAN et du Mondial 2010.

Saâdane, qui «ne souhaite plus rejouer contre l'Egypte», a fait savoir que «les Egyptiens sont en définitive capables de tout». Pour le coach national, la Confédération africaine de football dont le siège se trouve depuis des lustres au Caire est «entre les mains des Egyptiens», a ajouté le coach national. Il a ainsi estimé que dès qu'il y a une confrontation avec l'Egypte, des anomalies sont décelées. En ce sens, il a estimé que «tout a été planifié en prévision de ce match», expliquant que «quand l'arbitre avait infligé le premier avertissement à Halliche, il avait planifié d'expulser notre meilleur défenseur. La suite on la connaît», a-t-il dit. Il a affirmé que «les deux cartons de Halliche ne sont pas mérités». Saâdane a qualifié ce qui est arrivé à Benguela «d'injustice» de la part d'un arbitre qui était à la solde des Egyptiens. Pour ce qui est de l'analyse technique du match, Saâdane a indiqué qu'il avait averti les joueurs que le match

Rabah Saâdane «Cela me rappelle notre match contre le Rwanda»



s'annonce difficile pour les deux équipes. En plus, les Egyptiens avaient la trouille avant ce match, a précisé Saâdane. Cependant, le coup de pouce de l'arbitre leur a permis de prendre l'ascendant. Saâdane a aussi reconnu que ses joueurs avaient des problèmes de récupération. Il a rappelé qu'en plus des efforts fournis lors des précédents matches, l'équipe était tout le temps en déplacement durant cette CAN. Après avoir joué à Cabinda contre la Côte d'Ivoire, elle a passé une journée à voyager pour se déplacer de Ca-

binda à Benguela (700 km). A cela s'ajoutent les blessures de joueurs à l'exemple de Chaouchi, Ziani, Meghni qui étaient moins entreprenants contre l'Egypte.

Toutefois, Saâdane a estimé que cette CAN reste un «test collectif» pour l'équipe qui a pu se regrouper pour la première fois pendant plus d'un mois et aura disputé six matches de haut niveau. C'est dire que l'équipe se prépare d'ores et déjà à la Coupe du monde d'Afrique du Sud en juin 2010 où elle affrontera l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique et la Slovénie.

Mohamed Raouraoua

«C'est le match de l'arbitre»



Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a estimé que le match Egypte-Algérie est «le match de l'arbitre», lequel a faussé la rencontre. Il a affirmé que le Béninois Kodjia Coffi, dont la prestation est «condamnabile», n'officiera plus et ce sera «la fin de sa carrière».

Cet arbitre devait être retenu pour le Mondial 2010, mais après ce qu'il a montré lors de ce match, il risque de ranger ses crampons d'autant plus qu'il est

en fin de carrière (42 ans). Le président de la FAF est membre du Comité exécutif de la CAF et des commissions de la FIFA, ce qui explique les propos qu'il a avancés. Sur un autre plan, Raouraoua s'est dit «satisfait» du parcours de l'équipe nationale dans cette CAN, rappelant qu'elle a dépassé les objectifs assignés. En effet, l'Algérie devait se qualifier au deuxième tour, le reste étant un bonus. L'équipe est parvenue à faire partie du dernier carré, ce qui réjouit le président de la FAF.

K. M.

L'arbitrage, ce mal qui ronge le football africain

Adjal Lahouari

Le sieur Damon, arbitre international, avait commencé le travail lors du match Egypte-Cameroun, en accordant un but imaginaire aux Egyptiens, un fait patent que même ces derniers ont reconnu, estimant «que ce genre de faute est courant dans le football, parfois c'est en votre faveur, parfois contre vous». Jeudi, le sinistre Kodjia Coffi Bonaventure a accompli la mission assignée par l'autorité siégeant au Caire, la CAF, dont le secrétariat est devenu une monarchie, le fils Mustapha Fahmy ayant succédé à son père, Mourad Fahmy, en 1982 lors de la CAN en Libye. Après la rencontre, on a assisté à de chauds débats sur les chaînes satellitaires autres que celles de Oum Dounia. Le plus direct a été un consultant de Nesma TV (Tunisie) qui a affirmé que «le résultat du match Algérie-Egypte a été décidé dans les coulisses». Nous avons été les premiers à émettre des doutes sur cet arbitre qui n'en est pas à son premier esclandre puisqu'il «sévit» dans les compétitions internationales depuis 2000. Cette année déjà, il avait littéralement saboté le MCA au stade du 5 Juillet en seizième de finale de la Ligue des champions d'Afrique face à Jeanne d'Arc refusant, notamment, un but parfaitement valable au joueur Azizane. Lazizi témoigne: «Il a été vicieux durant la majeure partie du match. Les Sénégalais, qui perdaient beaucoup de temps, n'ont reçu aucun carton».

Coffi Kodjia sur le banc des accusés

M. Benboua

Il n'y a pas eu de match de football aujourd'hui. L'arbitre nous a déstabilisés par ses décisions. Il est pour beaucoup dans notre élimination. L'expulsion de Halliche a été planifiée et préméditée. On a visé notre meilleur défenseur. Malgré le penalty, on a continué à jouer dans le but d'égaliser mais c'était impossible avec un tel arbitrage et trois expulsions qui ont touché toute la défense. Il faut analyser ce qui s'est passé à tête reposée. Nous avons réalisé une bonne CAN. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer et il faut continuer à travailler», dira le sélectionneur Rabah Saâdane juste après la demi-finale entre l'Algérie et l'Egypte, qui a vu la qualification de cette dernière en finale. Ceux qui ont suivi le match sont tous unanimes pour dire que l'arbitre béninois, Bonaventure Coffi Kodjia, a complètement faussé la partie, préméditant avec intelligence l'expulsion des joueurs algériens. Une chose est certaine, c'est que le referee béninois a multiplié les erreurs et a bien calculé ses interventions, surtout lorsqu'il a brandi le premier carton jaune contre Rafik Halliche, sur une faute imaginaire sur le gardien égyptien (30'). Huis minutes plus tard, Kodjia, dont on disait beaucoup de bien, a complètement changé les données de la partie en expulsant Halliche et en accordant un penalty à l'Egypte, pour le moins discutable. A dix contre onze, on n'était pas au bout de nos surprises avec cet arbitre, puisqu'à l'exécution de la sentence, le gardien algérien,

Plus tard, l'USM Alger (face à Enyemba 2003) et contre Jeanne d'Arc (2004) et face à La Marsa (2005) a eu à se plaindre de cet arbitre. Zeghdoud dira même: «Il nous a joué un vilain tour et nous a sorti un carton rouge». La liste de ses méfaits serait trop fastidieuse à dresser. L'EN a été lésée gravement par cet arbitrage scandaleux avec trois cartons rouges et un penalty pour l'Egypte. Lorsque la désignation de Coffi Kodjia a été officialisée, les responsables de la fédération camerounaise ont averti les nôtres: «Ne le laissez pas vous arbitrer, il va tout faire pour aider les Egyptiens, c'est le boy de Fahmy». L'un d'eux a même ajouté: «Je suis vraiment pessimiste en apprenant que Coffi arbitrera votre match face aux Egyptiens. Ne le laissez pas vous faire ce que Damon nous a fait!» Et dire qu'il s'est trouvé des gens, ici en Algérie, qui lui ont dressé des lauriers, prétendant que «Coffi va être à la hauteur et prouver que c'est un grand arbitre!» Le plus triste dans ces scandales d'arbitrage c'est que les meilleurs directeurs de jeu ont été soigneusement écartés dans des matches «ciblés» pour le plus grand bonheur de Damon et Coffi Kodjia qui, eux, recevront la plus belle récompense: ils seront à la Coupe du monde l'été prochain en Afrique du Sud! On comprend mieux pourquoi des instructeurs-inspecteurs chevronnés, et qui ont fait leurs preuves comme Lacarne Belaid n'ont pas été conviés à la CAN 2010. Comme dit l'adage: «Zitna fi bitna» et vogue la galère!...

quelque peu irrité par le deux poids, deux mesures de l'arbitre, a vivement manifesté sa colère indiquant que le penalty devait être rejoué, ce qui lui a valu un carton jaune. Là aussi, le Béninois n'a pas appliqué objectivement les lois du jeu, gérant «vicieusement» l'avantage des Egyptiens et ne renvoyant qu'à quelques minutes de la fin Fawzi Chaouchi. En seconde période, l'expulsion de Belhadj, sur une faute grossière, a complètement mis à genoux l'EN, même si elle fut méritée. Mais, il faut dire que Belhadj n'a pas supporté les provocations du Béninois, «le boy de Fahmy», tel que l'ont qualifié les journalistes camerounais. L'on se souvient tous de la grosse pression qu'avait subie Jérôme Damon, l'arbitre sud-africain, qui avait arbitré Egypte-Algérie comptant pour la dernière journée des éliminatoires jumelées pour la CAN et la CM. Ce dernier avait même accordé le second but d'Emad Motaâb, dans les arrêts de jeu, alors qu'il y avait un hors-jeu flagrant. Sans oublier le généreux but imaginaire accordé aux Egyptiens lors du match face au Cameroun. Le match de jeudi nous pousse légitimement à penser que Kodjia a raté lamentablement son match, pourtant d'une grande importance. En tout cas, cet arbitre constitue une vieille connaissance pour l'Algérie. Il est utile de rappeler qu'il a déjà dirigé des matchs de la sélection nationale tout comme de clubs algériens, parmi eux le MCA, la JSK et l'USMA. En dépit de ses bonnes prestations, il n'a jamais porté bonheur aux Algériens.

CREDOC, suppression des crédits à la consommation

Un impact mitigé sur la valeur des importations et la croissance globale de l'Algérie

Par Abderrahmane Mebtoul *

LE CONSTAT 2009 - MOINS DE 1% DE LA BAISSE DE LA VALEUR GLOBALE DES IMPORTATIONS

L'Algérie a exporté pour 43,68 milliards de dollars, en baisse de 44,9 %, cette baisse des exportations s'étant répercutée sur l'excédent de la balance commerciale qui est passé de 39,81 milliards de dollars en 2008 à seulement 4,5 milliards de dollars en 2009, assurant ainsi un taux de couverture des importations par les exportations de 112%, les hydrocarbures continuant à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger, avec un taux de 97,6% du volume global, en recul de 44,88% par rapport à 2008. Quant aux exportations hors-hydrocarbures, elles demeurent très marginales avec seulement 2,4% des exportations globales, soit l'équivalent de 1,05 milliard de dollars, enregistrant ainsi une diminution de 46% en 2009 le montant étant identique à celui de 2008 puisque pour 2009 le gouvernement a décidé d'interdire les exportations de déchets ferreux et semi-ferreux dont la valeur était incluse dans le montant de 2008 et soustraite en 2009. Concernant justement les importations, contrairement à ce qu'a affirmé le ministre des Finances lors de la présentation de la loi de finances 2010 devant l'APN et le Sénat, une baisse de près de 3 % des importations, le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) relevant des Douanes algériennes vient de donner les chiffres officiels le 22 janvier 2010, soit une légère diminution de 0,95% des importations, celles-ci ayant atteint 39,10 milliards de dollars contre 39,47 milliards de dollars en 2008, montrant clairement que les mesures édictées dans le cadre de la loi des finances complémentaire pour 2009 n'ont finalement qu'un impact plus que limité sur l'évolution de la valeur de nos importations. Ainsi, l'essence du gonflement des importations est dû essentiellement à la dépense publique amplifiée par la mauvaise gestion (pour ne pas parler de surfacturations) le gouvernement s'étant trompé de cibles faute de vision stratégique.

LE CRÉDOC ET LE POURQUOI DE LA BAISSE DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES ?

Concernant le groupe alimentation qui a baissé de 25,6%, passant de 7,81 milliards de dollars en 2008 à 5,81 milliards de dollars en 2009, je peux invoquer plusieurs raisons. Premièrement, la raison principale pour plus de 50% est le passage sans transition du Remdoc au Crédoc qui a bloqué l'activité de bon nombre d'entreprises surtout les PMI/PME avec le risque qu'elles aillent vers la sphère informelle déjà florissante. Et contrairement à ce qui a été affirmé par les pouvoirs publics, outre que le Remdoc assure déjà la traçabilité, les banques n'ont pas été prêtes pour assurer cette transition (il en sera de même du passage de l'ancien système comptable au nouveau car le système de formation a été déficient). En effet les banques auraient reçu plus de 55.000 demandes de crédoc en cinq mois (date de l'application

du Crédoc juillet 2009) alors qu'elles traitaient en moyenne 5.000 à 6000 demandes par an. De ce fait la première raison de la baisse des importations des produits alimentaires du fait que ce poste concernait surtout les petits importateurs affiliés au Remdoc et donc que bon nombre de dossiers n'ont pas été traités dans le cadre du Crédoc. C'est que l'Algérie ne possède pas de véritables banques (bien que des cadres brillants existent) mais évoluant au sein d'un système bureaucratique rentier sclérosé, où les réformes souvent annoncées mais différées touchent d'importants intérêts car lieu de la redistribution de la rente des hydrocarbures. Pour preuve, selon le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), le 20 janvier 2010 reprise par l'APS, le taux de non remboursement des crédits bancaires serait supérieur à 25 %, certaines estimations donnant le montant des créances toxiques des banques publiques à près de 315 milliards de dinars, soit 35 % du montant global des crédits bancaires qui a été de 900 milliards de dinars courant 2009 dont 90 % détenues sur des entreprises publiques, 5 % sur des entreprises privées et le reste sur des entreprises créées dans le cadre de l'Ansej et des investissements agricoles. Cette mesure explique, en raison des tensions entre l'offre et la demande, la flambée des prix au niveau intérieur comme ceux des légumes secs dont la facture a diminué, passant de 256,26 millions de dollars en 2009 contre 299,81 millions de dollars en 2008 soit de 14,53% et les tensions au niveau des médicaments dont la facture des importations a connu une baisse de 6,53%, passant de 1,86 milliard de dollars en 2008 à 1,74 milliard en 2009. La deuxième raison est la déflation au niveau mondial (baisse des prix) notamment des produits agricoles et du lait, (encore que depuis deux mois nous assistons à une légère reprise de l'inflation de ces produits au niveau mondial) la non répercussion au niveau des consommateurs algériens étant dû essentiellement à la dévaluation du dinar tant par rapport à l'euro que du dollar. Enfin la troisième raison est que l'année 2009 a été une bonne année agricole grâce à la pluviométrie.

UNE BAISSE DE MOINS DE 1% DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE VÉHICULES - POURQUOI ?

Concernant le poste véhicules neufs, il y aurait baisse selon les chiffres toujours du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, ayant importé 269 018 véhicules en 2009, contre 352 315 unités en 2008. Mais là existe un paradoxe. La baisse a touché essentiellement la quantité mais peu la valeur globale des véhicules importés qui est passée de 286,9 milliards de dinars en 2008 à 277,3 milliards de dinars en 2009, soit une baisse dérisoire. Cela explique que la baisse a touché en 2009 les concessionnaires, qui ont importé seulement 246.522 véhicules, contre 327.506 en 2008, en baisse de 24,73% pour un montant de 245,8 milliards de dinars, mais que les grosses fortunes ou les administrations et les entreprises publiques ont continué

à importer des cylindres de hautes gammes sans passer par les concessionnaires. Cela est une démonstration claire à partir des statistiques officielles, qu'existe une concentration du revenu national au profit d'une minorité de couches spéculatives rentières et que les mesures de suppression des crédits à la consommation ont touché surtout les couches moyennes d'ailleurs en voie de disparition (entendons nous couches moyennes productives et non rentières) sans avoir un impact sur la valeur globale de ces importations constituant donc un transfert de devises pour ces minorités, en réalité un transfert de la seule ressource en devises fiscales. C'est ainsi que selon les statistiques douanières, les lignes de crédit ont financé seulement 13,20% des opérations d'importation pour une valeur de 5,16 milliards de dollars et que les importations réalisées pour 2009 ont été financées par cash à raison de 74,39%, pour près de 29,09 milliards de dollars, 4,73% par le recours aux comptes devises propres pour une valeur de 1,85 milliard de dollars, et 7,68% par d'autres modes de financement.

UN DÉFICIT DU SERVICE DE LA DETTE INQUIÉTANT

Autre facteur inquiétant car pour avoir une appréciation objective, il faut analyser non pas la balance commerciale mais surtout la balance des paiements tenant compte des mouvements de capitaux. Ainsi l'on assiste à un déficit croissant de la balance des services, qui tend à se substituer à l'ancien service de l'endettement (service de la dette), dépendance plus grave, ce segment immatériel se prêtant plus facilement à la surfacturation, traduisant le paradoxe exode de cerveaux algériens et appel croissant (solution de facilité de bon nombre de ministères) à l'assistance étrangère. Ce poste a plus que doublé par rapport à 2006/2007 passant d'une moyenne de 5/6 milliards de dollars à plus de 11 milliards de dollars entre 2008/2009, les secteurs les plus concernés étant selon le rapport de l'AGEX 2009 principalement les importations de services au titre des infrastructures publiques, c'est-à-dire dans le cadre de la réalisation du budget d'équipement de l'Etat, et par des entreprises du secteur des hydrocarbures représentant l'essentiel des services importés.

LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE 2010 ET L'ALGÉRIE: REPLACER LES CHIFFRES DANS LEUR CONTEXTE

Selon le constat qui a été établi par la Banque mondiale dans son rapport 2010 sur les perspectives économiques mondiales (Global Economic Prospects- GEP 2010), le pire de la crise financière est passé, mais la reprise mondiale reste précaire. Ainsi, le redressement économique mondial va ralentir en 2010 lorsque l'effet des programmes de relance budgétaire commencera à se dissiper, alors que les marchés

financiers sont encore dérégés et que le chômage élevé continue de freiner la demande privée. Je cite le rapport: «on ne peut malheureusement pas s'attendre à une reprise miraculeuse après une crise aussi grave, car il faudra des années pour reconstruire les économies et redresser la situation de l'emploi. Les pauvres seront durement touchés... Le PIB mondial, qui a reculé de 2,2 % en 2009, devrait augmenter de 2,7 % cette année et de 3,2 % soutenu par les pays émergents». Mais la Banque mondiale attire l'attention surtout pour la Chine sur le risque de bulles et immobilière ce qui explique les restrictions récentes des crédits par le gouvernement chinois. Le rapport mentionne que malgré le retour à une croissance positive, il faudra des années pour éponger les pertes économiques déjà essuyées et que quelque 64 millions de personnes supplémentaires seront acculées à la misère (vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) en 2010 à cause de la crise. En outre, au cours des 5 à 10 prochaines années, l'aversion accrue pour le risque, une réglementation plus prudente et la nécessité d'adopter des pratiques de prêt moins libérales que pendant la période d'expansion qui a précédé la crise se traduiront probablement par une rarefaction et un renchérissement des capitaux destinés aux pays en développement. Concernant l'Algérie, la croissance économique qui a augmenté de 2,1% en 2009, devrait être de 3,9% en 2010 et 4% pour 2011 sous réserve d'un cours de pétrole d'environ 77/80 dollars à prix constants. Cependant il faut replacer ces données de la Banque mondiale dans leurs véritables contextes. Que représente un produit intérieur brut de 140 milliards de dollars en moyenne à prix constants (ayant été évalué à 9.374 milliards de dinars soit 135 milliards de dollars en 2007 par le FMI et la Banque d'Algérie) dont 45% constitué par les hydrocarbures par rapport aux exportations annuelles allemandes de plus de 1500 milliards de dollars sans parler des USA, de la Corée du Sud de 1024 milliards de dollars en 2008 ou de celui des USA qui a été clôturé à 14585 milliards de dollars, PIB reposant sur les entreprises créatrices de richesses. Car, les économistes calculent le taux de croissance comme la somme des valeurs ajoutées des différentes branches par rapport à l'année qui précède. Outre qu'il faille savoir qu'un accroissement par rapport à un taux de croissance faible de l'année précédente (ce qui est le cas de l'Algérie) donne toujours en valeur relative un taux de croissance faible même si le taux est supérieur l'année qui suit. Par ailleurs, la technique connue des économistes - triangularisation du tableau d'échange interindustriel- permet de démontrer que les hydrocarbures irriguent presque l'ensemble de l'économie et le segment hors hydrocarbures l'est à plus de 80%. Sur le total hors hydrocarbures de taux de croissance de 8/9% selon le Premier ministre, de 10% selon le ministre des Finances, 11% selon le Conseil économique et social (qui dit mieux alors qu'en juin 2009 l'official invoquait 5% et comment est-on, passé au double en 5 mois ?) déclarations contradictoires à quelques semaines d'intervalle, restant aux seules véritables entreprises une participation réelle inférieure à 15% du total du produit intérieur brut (PIB) entre 2004/2008 et 20% pour

2009 tenant compte de l'accroissement de la valeur ajoutée agricole en 2009 toujours selon des facteurs exogènes (bonne pluviométrie et non d'une bonne gestion), donc un PIB relevant des entreprises créatrices de richesses inférieur à 30 milliards de dollars US pour 2009. Et avec l'épuisement de cette ressource éphémère, tenant compte de la consommation intérieure dans 16 ans pour le pétrole, 25/30 ans pour le gaz qu'en sera-t-il de l'Algérie ? Pour l'Algérie cette performance est dérisoire comparée à la dépense publique dont les prévisions officielles 2004/2009 sont passées successivement de 55 milliards de dollars en 2004, à 100 milliards de dollars en 2005 (inclus le Sud et les Hauts- Plateaux) puis à 140 milliards de dollars fin 2006 et qui a été clôturée entre 2004/2009 à 200 milliards de dollars. Comparé aux dépenses sur la population, des pays similaires en voie de développant dépensant le 1/3 de l'Algérie ont des taux de croissance plus importants.

Bien plus, l'ensemble des organismes internationaux prennent de plus en plus compte de l'indice du développement humain IRH beaucoup plus fiable que le produit intérieur brut trop global qui voile les disparités sectorielles et structurelles. Or, dans son rapport du 05 octobre 2009 le PNUD rétrograde l'Algérie de 10 places par rapport à 2008 reculant par rapport aux années passées, dans la rubrique moyen (selon les critères, niveau très élevé, élevé, moyen et faible) avec ce paradoxe un Etat riche mais une population de plus en plus pauvre, car avec un PIB hors hydrocarbures la position reculerait d'environ de 20 points la ramenant à la 124ème position soit parmi les pays les plus pauvres de la planète. Aussi, invoquer des taux fantaisistes pour 2009 de 10% de taux de croissance sans expliquer les raisons objectives et de 10,2% de taux chômage (taux officiel incluant les sureffectifs des administrations / des entreprises publiques, les emplois temporaires de 3 à 5 mois au titre de la solidarité nationale et d'une manière générale tous les emplois fictifs improductifs) alors que la Banque mondiale vient d'annoncer à la fois la non proportionnalité entre les dépenses et les impacts réels et un taux de chômage pour l'Algérie de 25% non compris la sphère informelle, relève de l'utopie et discrédite encore plus l'image internationale de l'Algérie. Précisons que pour ce rapport ce sont des prévisions et attendons le rapport définitif qui subira le redressement par des tests cohérence.

D'une manière générale, la situation étant ce qu'elle est, l'Algérie est une économie rentière exportant des hydrocarbures à l'état brut ou semi-brut et important presque tout n'ayant pas une politique claire de substitution d'importation rentrant dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux tenant compte du couple coût/qualité. Cela renvoie à l'urgence d'une meilleure gouvernance, atténuant ces différents scandales financiers qui touchent tous les secteurs provoquant une névrose collective auprès de toute la population algérienne, de la valorisation du savoir pilier du développement du XXIème siècle et donc d'une réorientation de toute la politique socio-économique.

* Expert International Professeur d'Université en management

Pour renforcer et développer son réseau de distribution de véhicules
Elsecom Motors cherche des agents agréés
au niveau des régions :



Centre	Est	Ouest
Alger (Centre / Est) - Blida - Tipaza - Djelfa - Laghouat - Médéa - Ksar El Boukhari.	Bouira - Skikda - Annaba - Guelma.	Aïn Defla - Chlef - Relizane - Sidi Belabès - Tlemcen - Béchar.

Conditions

- 1- Disposer d'infrastructures répondant aux conditions ci-dessous :
 - Showroom ----- minimum 200 m²
 - S.A.V. ----- minimum 200 m² (6m de hauteur sous plafond) + 200 m² en extérieur
 - Pièces de rechange ---- minimum 100 m²
- 2- Disposer de moyens matériels et financiers en rapport avec l'activité.
- 3- Avoir une expérience dans la gestion commerciale (automobile de préférence) pour le gérant.

Elsecom Motors

Feel the difference

Transmettez votre demande par fax au : **021 51 09 31**
ou e-mail : **contact@elsecom-motors.com**



CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, le Secrétaire Général du Syndicat d'Entreprise et l'ensemble du collectif de la Société Nationale de la Petrochimie (ENIP, Spa) profondément affectés par le décès de la fille de Monsieur ZOUITENE Ali, lui présentent leurs sincères condoléances ainsi qu'à sa famille et les assurent de leur profonde compassion.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



FERTIAL SPA

Au capital social de 17.697.000.000 DA
RC: 0363222 B01 NIF 0001 2303 63222 09
Usine d'Arzew

CONDOLÉANCES

Le Directeur, le Conseil Syndical et l'ensemble des Travailleurs de FERTIAL Usine d'Arzew, profondément touchés par le décès de leur collègue

Mr BENGANA NACER

présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie. Puisse Dieu, lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU COMMERCE



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU RHUMEL CONSTANTINE

INVITATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Rhumel Constantine (CCIR) organise

Une journée d'information sur les nouvelles dispositions législatives instaurées par la loi de finances 2010 prévue pour le Mercredi 03 Février 2010 au Restaurant les Platanes Constantine.

Ce séminaire sera animé par Messieurs:

- Zikara Mustapha Directeur de la législation et de la réglementation fiscales auprès du ministère des Finances
- Le directeur de Douane de la wilaya de Constantine
- Docteur Abdelaziz Hattab diplômé en normes comptables internationale IAS/IFRS

Ainsi que la participation des cadres de la direction régionale des impôts et d'autres intervenants et chercheurs universitaires.

Le programme de la journée s'articulera autour des principales nouveautés introduites par la loi de finances 2010:

- L'harmonisation et la simplification du système fiscal algérien
- Les incidences fiscales de la mise en oeuvre des nouvelles normes comptables IAS/IFRS à partir du 1er janvier 2010 (amortissement des biens acquis en crédit bail, modalités de prise en charge des subventions d'exploitation et d'équilibre, résorption des frais préliminaires... etc.
- Fiscalité des revenus salariaux (primes et indemnités)

Pour toute information complémentaire ou inscription,

Prière de prendre contact avec la CCIRHUMEL

Tél: 031 93 19 65 - 031 93 59 23 Fax: 031 93 78 07

Courriel: CCI-RHUMEL@CACI.DZ

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le Collectif de la SPA Oran- Presse «Le Quotidien d'Oran», très touchés par la perte

*de leur ami et frère **Mr LARBI BELKHEIR,***

présentent leur sincères condoléances à la famille du défunt et l'assure de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant accueillir le défunt

en Son Vaste Paradis.

Plusieurs structures prévues à Bir El-Djir
Trois milliards pour le nouveau marché couvert

26 cas enregistrés
Baisse des infractions liées à la pêche en 2009

Le conseiller aux Affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis rend visite au «Quotidien d'Oran»

Réhabilitation annoncée du réseau AEP d'El-Makkari

Transport
Un casse-tête pour Kharouba et Boufatis

Le chauffage pour une trentaine d'écoles

Insécurité sur le quatrième boulevard périphérique

ORANIE

P. 18 & 19

Chlef

L'optimisme de Amar Ghoul

Mostaganem

Pillage de sable et forages illicites

Sig

Cheriet
Ali Chérif revient

Tiaret

Les commerçants veulent resserrer les rangs

Sidi Bel-Abbès

L'hydraulique se porte bien

Aïn Témouchent

Un gendarme pour 850 habitants

Tlemcen

Benachenhou parle du renouveau de la wilaya

Béchar

Un dispositif de suivi des établissements scolaires

Séisme d'une magnitude de 3,5 dans la wilaya de Relizane

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter a eu lieu, jeudi, à 23h27 (heure locale) dans la wilaya de Relizane, a annoncé, hier, le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué. Selon la même source, l'épicentre du séisme a été localisé à 18 km au nord-est de Relizane.

57,7 quintaux de kif saisis en 2009 à Aïn Témouchent

Une quantité de 57,7 quintaux de kif traité dont 41,8 quintaux rejetés par la mer, a été saisie durant l'année 2009 par les éléments de la gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent, a signalé le commandant du groupement de wilaya de ce corps. Par ailleurs, 183 affaires de contrebande, dont le montant total a été estimé à 470 millions de dinars, ont été traitées par la gendarmerie nationale. Parmi ces affaires figurent 5 dossiers relatifs à la contrebande d'oiseaux protégés, soit au total 645 chardonnerets. Ceux-ci ont été relâchés dans les forêts d'Aïn Témouchent en coordination avec les services de la Conservation des forêts, a-t-il ajouté.

Prévention contre la grippe A

L'association de lutte contre l'analphabétisme «Iqraa» d'Aïn Témouchent a organisé, mercredi, une journée de sensibilisation et de prévention contre la grippe porcine. L'assistance composée essentiellement des inscrits aux cours d'alphabétisation a été informée des moyens de lutte et de prévention contre ce fléau.

38 immeubles concernés L'OPGI lance une opération de rénovation des parties communes

P. 16



Ph.: B. H. Karim

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Mzia



-«Ici c'est moi la maqla.»
Oubliant qu'une maqla c'est du matériel jetable et remplaçable.

Il fait partie de la meute des insurgés du sevrage, c'est-à-dire cette multitude d'éternels nourrissons au ventre sempiternellement vide, qu'on

tente de bourrer par «l'achaterie maladive», et aux dents prodigieusement longues qui, faute d'engloutir le sein comblant, dévorent le monde sans se poser la moindre question.

Même quand il parvient, quelque peu, à contenir la sauvagerie de ses rancoeurs infantiles et que s'offre à lui l'opportunité de concrétiser ses rêves de revanche au sein de la collectivité, il «s'énergise» dans l'art du mensonge enrubanné, de la tricherie costumée, de l'hypocrisie cultivée, (jusqu'à multiplier les prières), de la vengeance esthétisée, de la revanche maquillée, de la cruauté distinguée. Cette personne n'est personne, et personne ne peut aimer une chose qui se comporte comme personne.

Heureusement que la vie est ponctuée par la mort. Et que les dégrais-sages ne font pas dans le lavage des Noms.

TÉLÉPHONES UTILES ORAN

Ass. des consommateurs: 041 29 65 59
 Algérie Télécom: -Dérangements: 12
 -Renseignements: 19
 Hôpital d'Oran: 041 41 39 26
 041 41 39 28
 Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53
 041 47 89 54
 041 47 89 34
 SAMU: 041 40 31 31
 Protection civile: 041 41 34 00/05
 14
 Sûreté de wilaya: 041 32 44 70
 Police secours: 17
 Télégraphe: 13
 Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92
 Aéroport d'Oran: 041 51 11 53
 041 59 10 31/40
 Air Algérie: 041 42 72 05 /06/07
 Sonelgaz: 041 35 30 60
 041 35 30 71
 Gare ferroviaire: 041 40 15 02
 SEOR: 041 35 50 40
 041 53 04 42
 Djezzy: 777
 Mobilis: 505
 Nedjma: 333
 Taxi Aziz services: 015.540.540
 041.41.76.59/60
 Ali Taxi 041.34.63.64
 041.34.59.01
 0555.05.55.95
 0555.05.55.94

TÉLÉPHONES UTILES ALGER

Air Algérie: 021.50.94.98
 021.50.92.34
 Air France: 021.73.16.10
 021.70.27.20
 021.98.04.04
 www.airfrance.dz
 Aigle Azur: 021.50.91.91
 Gare routière: 021.49.71.51 à 54
 SAMU: 021.23.50.50
 Urgences Médicales: 115
 Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50
 Gendarmerie: 021.76.41.97
 Centre antipoison: 021.96.49.43
 Dépannage Gaz: 021.68.44.00
 Dépannage Electricité: 021.15.20.23
 Protection Civile: 021.71.14.11



TRAIN

ORAN - ALGER	
Départ	Arrivée
06h35	11h43
07h45	12h15
12h30	18h08
15h00	19h30
ALGER - ORAN	
06h30	11h50
07h45	12h15
12h30	17h48
15h00	19h30
ORAN - BEL ABBES	
17h10	18h27
BEL ABBES - ORAN	
05h50	07h08
ORAN - TLEMCCEN	
08h00	09h50
12h45	14h35
18h00	19h50
TLEMCCEN - ORAN	
05h40	07h30
10h10	12h00
15h00	16h50
ORAN - MAGHNA	
12h45	16h24
16h40	20h19
MAGHNA - ORAN	
04h30	08h09
16h40	20h20
TLEMCCEN - MAGHNA	
17h00	18h10
MAGHNA - TLEMCCEN	
06h00	07h07
ORAN - CHLEF	
10h45	12h51
16h10	18h18
CHLEF - ORAN	
06h00	08h08
13h45	15h53
ORAN - RELIZANE	
16h50	18h38

AIR ALGÉRIE



Vol	Arrivée
Alger - Oran	07h15
Alger - Oran	07h45
Alger - Oran	12h15
Alger - Oran	16h15
Alger - Oran	19h15
Alger - Oran	20h00
Alger - Oran	20h30
Béjaïa - Oran	10h20
H. Massaoud - Oran	12h45
Béchar - Oran	15h35
Annaba - Oran	20h35

Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	12h45
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	15h15
Oran - Alger	16h30
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Béjaïa	07h00
Oran - H. Massaoud	07h45
Oran - Béchar	11h05
Oran - Annaba	16h05

INTERNATIONAL

Vol	Arrivées
Paris-Orly - Oran	15h20
Lyon - Oran	14h10

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h30
Oran - Lyon	08h50



VOL	ARRIVÉ
Paris-CDG - Oran	17h20
Marseille - Oran	11h45
Lyon - Oran	11h20
Toulouse - Oran	16h50

VOL	DÉPART
Oran - CDG	18h40
Oran - Marseille	12h45
Oran - Lyon	17h50
Oran - Toulouse	12h25

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis/ Oran	
Lundi	
Départ	Arrivée
14h30	16h10
Oran / Tunis	
Départ	Arrivée
17h00	18h40

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage



Billets	Achat	Vente
1 USD	71,47	75,84
1 EUR	103,57	109,92
1 CAD	68,82	73,06
1 GBP	115,90	123,02
100 JPY	78,32	83,12
1 SAR	19,06	20,22
1 KWD	249,56	265,00
1 AED	19,46	20,65
100 CHF	7.016,18	7.447,30
100 SEK	1.010,45	1.073,96
100 DKK	1.391,73	1.477,39
100 NOK	1.260,21	1.340,08

Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	72,20	75,84
1 EUR	104,62	109,92
1 CAD	69,52	73,06
1 GBP	117,07	123,02
100 JPY	79,11	83,12
100 CHF	7.087,41	7.447,30
100 SEK	1.020,70	1.073,96

COURRIER EXPRESS KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84
 Oran : 041.58.77.56
 Mostaganem: 070.91.38.03
 Tlemcen: 070.87.96.35

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
 Constantine: 072.45.78.62
 El Eulma: 072.90.40.89
 El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
 Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31
 070.92.87.28 Alger :021.51.33.44
 Fax: 021.51.47.27

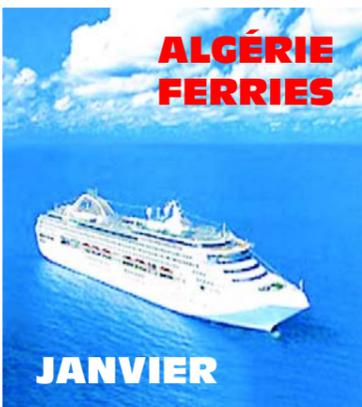
TRANSPORT EXPRESS MISSOUM

Tlemcen - Reghaïa - Tlemcen
 Transports de marchandises
 Transports de colis et courriers
 0773 80 58 17 / 0771 10 82 33
 Reghaïa : 0770 50 09 43

MÉTÉO

SAMEDI	DIMANCHE
ORAN	
Averses Max.15 - Min.9	Peu nuageux Max.18 - Min.9
MOSTAGANEM	
Averses / vent Max.17- Min.6	Peu nuageux Max.17-Min.10
TLEMCCEN	
Averses / vent Max.14 - Min.8	Peu nuageux Max.17 - Min.8
MASCARA	
Averses / vent Max.13 -Min.7	Peu nuageux Max.16 -Min.7
TIARET	
Légère pluie Max.8 - Min.4	Averses / vent Max.11- Min.4
CHLEF	
Légère pluie Max.14- Min.9	Averses Max.14- Min.9
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.18 -Min.3	Ensoleillé Max.21 -Min.3
ALGER	
Averses Max.16- Min.6	Peu nuageux Max.17- Min.6
CONSTANTINE	
Averses / vent Max.9 - Min.2	Peu nuageux Max.9 - Min.2
ANNABA	
Averses Max.15 -Min.8	Peu nuageux Max.17 -Min.8

ALGÉRIE FERRIES



JANVIER

ORAN - ALICANTE	
Départ	Arrivée
Mer 27- 18h	Jeu 28- 07h
Dim 31- 18h	Lun 01/02- 07h
ALICANTE - ORAN	
Jeu 28- 19h	Ven 29- 07h
ORAN - MARSEILLE	
Jeu 28- 12h	Ven 29-16h

TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE

ASS. des consommateurs: 031.96.47.65
 Algérie Télécom: - Dérangements: 12
 - Renseignements:19
 Hôpital: 031.92.49.16
 031.64.29.72
 SAMU: 031.64.12.12
 13.13 / 14.14
 Protection civile: 031.66.97.56
 031.92.14.14
 14
 Sûreté de wilaya: 031.92.64.81
 Police-Secours: 17
 Gendarmerie : 031.92.64.71
 031.92.80.36 / 26
 Aéroport: 031.81.01.01 / 09
 Air Algérie: 031.92.70.70
 031.93.14.81
 Réservation: 031.93.23.13/56
 Wilaya: 031.92.92.20
 031.92.79.01
 Sonelgaz: 031.94.02.47/48
 L'Agence des eaux: 031.82.36.69
 Gare ferroviaire: 031.82.38.50
 031.64.19.88

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS ORAN & TLEMCCEN

► Mercredi 3 février à 19h30

Au CCF Tlemcen

JACQUES-GREG BELOBO

Accompagné à la guitare par Atahualpa Ferly



Né à Yaoundé au Cameroun, Jacques-Greg Belobo étudie le chant tout d'abord au conservatoire national de région de Nice et y obtient la Médaille d'or de chant en 1998. Il obtient plusieurs prix à des concours nationaux et internationaux de chant lyrique (notamment 5 prix au concours international Belvedere de Vienne en Autriche).

En 2001, Jacques-Greg Belobo entre dans le «Junges Ensemble» de l'opéra de Munich... Il s'est produit régulièrement dans d'autres opéras et festivals.

Depuis quelques années, Jacques-Greg Belobo consacre une partie de son temps à la promotion du chant lyrique en Afrique, à travers des concerts qu'il donne régulièrement sur ce continent. Il est accompagné à la guitare par Atahualpa Ferly (entre autres prix d'honneur au concours européen de musique de Montdidier et actuellement professeur au Conservatoire National de Musique du Havre).

CCF Oran
Mardi 9 février à 18h
au Conservatoire

CCF Tlemcen
Jeudi 11 février à 19h30
à l'Hôtel Agadir

CONCERT MIVA BOIKA



Miva Boïka : un univers où se côtoient, entre autres, un vendeur de joie, une petite marchande de tombes, une demoiselle qui tombe des toits, une machine à fabriquer des bébés et un général bien en peine de séduction.

Nostalgie, révolte, humour, amour, danse... Autant de termes pour décrire un nouveau souffle de chanson française nourrie de tout ce qui ne l'est pas.



CCF Oran
Samedi 13 février à 18h à l'USTO

CCF Tlemcen
Dimanche 14 février à 19h30 à la Salle Bouali

TITI ROBIN

Thierry Robin dit «Titi», musicien autodidacte, a construit son univers musical personnel en empruntant autour de lui, à l'instinct, des éléments musicaux de deux univers qui l'ont directement et profondément influencé, : les cultures gitanes et orientales. Avant que le courant des musiques du monde n'apparaisse, c'est au sein de ces deux communautés qu'il a trouvé un écho sensible et encourageant à sa démarche. Les fêtes communautaires arabes et gitanes lui ont donné l'occasion de tester la couleur originale de son approche musicale face à ces traditions riches dont il s'inspire mais qu'il n'imita pas. Les musiciens qui l'accompagnent alors sont presque exclusivement originaires de ces minorités.

CINEMATHEQUE D'ORAN

► Samedi 30 janvier

A 10h: «Un réalisateur un fil»

Une rencontre avec Brahim Hadj Slimane, journaliste, écrivain, autour de son premier film «La 3ème vie de Kateb Yacine»

A 14h: «Face à face» de Haouari Mesri/Alg/2009

Séance débat en présence du réalisateur et les comédiens

► Dimanche 31 janvier :

A 10h: «La production cinématographique en question», rencontre autour du métier de producteur cinématographique, animée par Abdellatif M'rah, et Mohamed Houiderk, présentée par M. A. Boukerouni de la cinémathèque algérienne.

A 16h: «La 3ème vie de Kateb Yacine»

De Brahim Hadj Slimane/Alg/2009.

Séance débat en présence du réalisateur.

► Du lundi 1er au dimanche 7 février

«La nuit a peur du soleil»

De Mustapha Badie/Alg/1965

«Le peintre» (El Rassam) de Mohamed Houdek

► Mardi 2 février à 16h

Une séance débat du film «Le peintre» de M. Houdek, aura lieu

► Du lundi 8 au dimanche 14 février

«Noua» de Abdelaziz Tolbi/Alg/1972



«L'espoir inachevé» de Abdellatif M'rah.

► Jeudi 11 février

A 15h: En collaboration avec la cinémathèque algérienne, le CCF d'Oran présentera une sélection des meilleurs court-métrages du festival de Clermont Ferrand.

GALERIE D'ART DU SIÈGE DE SONATRACH AVAL



► Du 17 janvier au 04 février
RETOUR AUX SOURCES

Exposition de

Hirèche Baghdad
Boumediène &

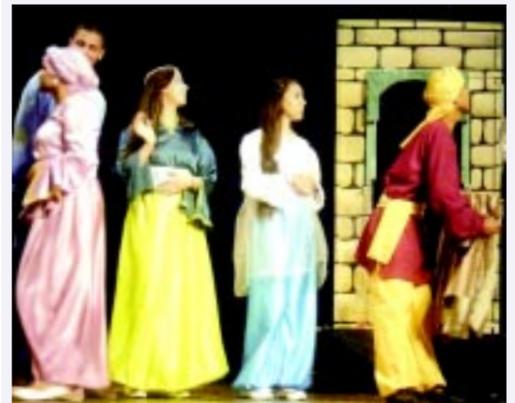
Ferhaoui Abdelkader



THEATRE REGIONAL D'ORAN

► Samedi 30 janvier à 15h

«Khoz Ethahin»



Auteur: Ibrahim Bouyahya Aicha. Mise en scène:

Ibrahim Bouyahya Aicha

Maison/Jeune/Mesrah

El-Hakim

► Dimanche 31 janvier à 16h

Ballet Danse «Min Jay»

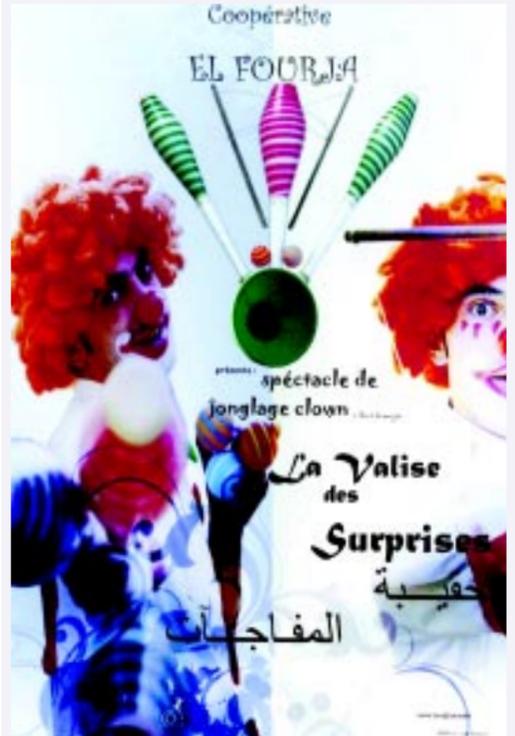
Auteur et mise en scène: Ahmed El-Aouni

Maison/Jeune/Mesrah

El-Hakim

► Mardi 02 février à 15h

«La valise des surprises»



Auteur: Hamzaoui Karim

Mise en scène: Hamzaoui Karim

Coop/Art/cult/ElFordja tlemcen

► Vendredi 05 février à 10h

«Kalaat Nor»

Auteur: Belkeroui Abdelkader

Mise en scène: Medjahri Missoum

► Samedi 06 février à 15h

«Bibo Wa Madinet El-Ahlem»

Auteur: Mourad Senouci

Mise en scène: Abdelkader Jeriou

T.R Sidi Bel-Abbes

► Mardi 09 février à 15h

«Bibo Wa Madinet El-Ahlem»

Auteur: Mourad Senouci

Mise en scène: Abdelkader Jeriou

T.R Sidi Bel Abbes

► Mercredi 10 février à 17h

«Homk-Salim»

Auteur: Abdelkader Alloula

Mise en scène: Ahmed Benkhal

Mustapha Nedjar Sidi Bel Abbes

► Jeudi 11 février à 17h

«Safahat « Générale

Auteur: Hadj Chouti Fethi

Mise en scène: Hadj Chouti Fethi

Faouj Sid El Houari

► Vendredi 12 février à 10h

«Taaloub Oua Arnoub»

Auteur: Benmoulai Hocine

Mise en scène: Chetouki Djamel

Kléopatra

► Samedi 13 février à 15h

«Taaloub Oua Arnoub»

Auteur: Benmoulai Hocine

Mise en scène: Chetouki Djamel

Kléopatra

38 immeubles concernés

L'OPGI lance une opération de rénovation des parties communes

Des travaux de réhabilitation des parties communes seront lancés incessamment par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), au niveau d'une quarantaine d'immeubles, apprend-on de sources proches de l'office.

Djamel B.

Nos sources indiquent que ces travaux seront exécutés grâce aux fonds collectés dans le cadre de la taxe sur l'habitation de 70 DA, prélevée par le biais de la facture d'électricité et du gaz. Nos interlocuteurs précisent que dans une première phase l'opération ciblera 38 immeubles à Oran avant de généraliser l'opération à l'ensemble des immeubles, propriété de l'OPGI, dans les autres communes de la wilaya. Pour les immeubles ciblés à Oran, nos sources indiquent qu'une trentaine se situent au niveau du boulevard de l'ALN (Front de Mer) et les huit restant se trouvent près du Palais des Congrès. Pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais, des fiches techniques ont été élaborées et un avis d'appel d'offres pour le choix des entreprises chargées des travaux sera lancé incessamment. D'autre

part, l'OPGI d'Oran avait adressé, il y a quelques jours, plus de 1.000 mises en demeure à des commerçants «mauvais payeurs» pour récupérer des arriérés de location estimés à quelque 12 milliards de centimes. Un délai de 08 mois leur a été accordé pour s'acquitter de leurs dettes. Nos sources signalent, par ailleurs, que d'importantes dispositions ont été prises par l'OPGI pour la perception des arriérés de loyers des locataires, arriérés qui ont atteint 50 milliards de centimes. Pour la bonne marche des opérations, l'office a mis en place 14 bureaux chargés du suivi. Les mêmes interlocuteurs ont tenu à signaler que les dispositions prises l'année dernière ont donné des résultats importants. Concernant les locataires ayant procédé à des transformations ou des extensions illicites dans leurs habitations, les mêmes sources indiquent que 85 personnes ont été poursuivies en justice.

L'OPGI avait déjà adressé plus de 12.000 mises en demeure au cours d'une période de plus d'une année aux locataires «mauvais payeurs». Les familles concernées par ces mises en demeure sont celles qui accumulent des arriérés de loyers durant plus de 06 mois et qui refusent de s'en acquitter. La décision de l'OPGI s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'office pour récupérer les arriérés de loyers. Avant la mise en application de ces nouvelles mesures, l'OPGI avait lancé une opération de recensement des locataires qui accumulent des retards de paiement. Cette opération a permis aux agents de l'OPGI de classer «les mauvais payeurs» par catégories, à savoir ceux qui accumulent un retard d'un à trois mois de créances impayées, ceux qui accumulent entre trois et six mois et enfin ceux dont les dettes dépassent les six mois. Des mesures ont été prises pour chacune de ces catégories.

Plusieurs structures prévues à Bir El-Djir

Trois milliards pour le nouveau marché couvert

S. M.

La commune de Bir El-Djir a consacré pour l'exercice 2010 une enveloppe de trois (3) milliards de centimes pour la construction d'un marché couvert pouvant accueillir 70 box, a-t-on appris de sources bien informées, au niveau de cette collectivité. L'étude de ce projet a été achevée et le marché couvert sera réalisé au POS 49 près de Haï Es-Sabah. Un avis d'appel d'offres national sera prochainement pour sélectionner l'entreprise chargée des travaux de construction, précisent nos sources. La commune de Bir El-Djir prévoit également, au cours de cette année, l'ouverture de trois nouveaux marchés parisiens situés à Sidi El-Bachir (2) et à Douar Belgaid (1). L'attribution des 90 box de ces trois marchés couverts ne devra pas être de tout repos pour les responsables de cette commune, puisque 500 demandes ont été déposées à ce jour par des jeunes postulants. Une commission ad-hoc a été chargée du tri des dossiers pour sélectionner les bénéficiaires. La tâche sera ardue, confient nos sources. Les responsables locaux gardent, en effet, le mauvais souvenir des protestations survenues quelques jours seulement après l'ouverture du marché parisien de l'USTO où des dizaines de demandeurs non retenus avaient contesté la liste des bénéficiaires. Les protestataires, des commerçants illicites exerçant au marché informel de l'USTO, durant plusieurs années, avaient observé un rassemblement pour exiger l'ouverture d'une enquête sur les circonstances d'attribution des box de ce marché parisien. Ce marché avait été réalisé justement pour accueillir les commerçants il-



licites du marché informel. Le chef de la daïra de Bir El-Djir s'est déplacé sur les lieux du rassemblement pour rencontrer les protestataires. Il avait promis d'ouvrir une enquête sur la liste des bénéficiaires. Les protestataires avaient soutenu que des personnes parachutées figurent sur cette liste confectionnée par une commission communale. «Nous avons découvert des noms que nous ne connaissons pas sur cette liste lors de son affichage. Des personnes n'habitant pas notre quartier y figurent aussi, alors que ce marché est prioritairement destiné aux jeunes chômeurs habitant le quartier de l'USTO et exerçant au marché informel», avaient affirmé des contestataires. Nos sources craignent surtout des débordements à Sidi

El-Bachir car le nombre des demandeurs dépasse les 300 contre seulement une soixantaine de box. Cette agglomération qui abrite plus de 100.000 habitants est dépourvue de presque toutes les infrastructures de base. Il est à rappeler que la wilaya a dépensé, l'année dernière, 25 milliards de centimes pour la réhabilitation des marchés couverts répartis à travers les divers secteurs de la ville d'Oran, mais ces opérations risquent d'être hypothéquées, si l'activité commerciale n'est pas réglementée autour des marchés. Des sommes faramineuses sont, en effet, dépensées annuellement sur ces marchés couverts, désertés finalement par des commerçants qui préfèrent plutôt le commerce informel, devenu de plus en plus florissant.

Le conseiller aux Affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis rend visite au «Quotidien d'Oran»

M. Lawrence M. Randolph, Conseiller aux Affaires publiques à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger a rendu, dans la matinée de jeudi, une visite de courtoisie

au «Quotidien d'Oran». Accompagné de Mme Fatma Zohra Souidi, assistante aux Affaires publiques, le Conseiller a été reçu par le responsable du journal. **M. M.**

26 cas enregistrés

Baisse des infractions liées à la pêche en 2009

J. Boukraâ

Le nombre d'infractions liées à la pêche a connu, l'année dernière, une baisse par rapport à l'année 2008. En effet, vingt-six (26) infractions aux règles de la pêche ont été relevées en 2009 contre 83 en 2008, et qui ont été commises en zones interdites, principalement par des bateaux qui ne sont pas inscrits dans la wilaya d'Oran, selon des sources de la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques. Parmi les infractions à la réglementation opérées par les professionnels de la pêche en 2008, trente-cinq portent sur la pêche en zones interdites et quatre sont liées à la pêche sous-marine dans des zones situées à proximité des installations industrielles, rappelle-t-on. Une infraction liée à la pêche sous-marine sans autorisation et avec détention de fusils harpons, trois liées à l'utilisation de matériels de pêche interdits, six pour armement de navires par des chaluts interdits et une pour changement de caractéristiques de bateau sans autorisation, ont été enregistrées. Aucune infraction relative à l'utilisation d'explosifs n'a été relevée en 2008. Par contre, deux cas de pêche de poisson n'ayant pas atteint la taille marchande ont été enregistrés. Notons que le nombre des infractions est passé de 73 en 2004 à 34 en 2005. En 2007, 16 infractions seulement ont été recensées. Les auteurs des infractions ont été sanctionnés. Ainsi, les sanctions pénales prononcées par

les tribunaux vont jusqu'à 500.000 dinars d'amende et 1 an de prison ferme. Pour la partie civile, le montant des dommages et intérêts a atteint les 1,5 million de dinars, et ce, selon la gravité des cas.

Pour rappel, la production halieutique à Oran a atteint, en 2009, une quantité de 8.102 tonnes de poisson, toutes espèces confondues, soit une hausse de 34 % par rapport à 2008, a-t-on appris de la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques. Le poisson bleu (espèces pélagiques) représente 90 % et le poisson blanc 10 % (espèces démersales) de cette prise, a précisé la source. Le respect du repos biologique a contribué de «manière notable» à la reproduction des espèces et le plan de relance économique a «boosté» la production en 2009, a-t-elle expliqué. Quelque 165 embarcations ont été mises à contribution, permettant cette hausse de la production durant l'année 2009, a encore ajouté le chargé de la communication de la direction de la Pêche de la wilaya d'Oran qui a fait état de quelque 3.395 marins inscrits dans la wilaya. La production de poissons a été «maigre» durant l'année 2008, avec 5.000 tonnes, a-t-il rappelé. Environ 7.400 tonnes de poissons ont, par ailleurs, débarqué à Oran en provenance de ports voisins durant l'année 2009, selon un bilan de la direction de la Pêche, qui fait également état de l'exportation de 731,5 tonnes de poissons, pour une valeur vénale de 3.410.250 dollars.

Réhabilitation annoncée du réseau AEP d'El-Makkari

K. Assia

Dans le cadre du projet de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable, plusieurs quartiers du secteur urbain d'El-Makkari seront ciblés par une opération qui sera lancée incessamment. Cette opération sera effectuée dans le cadre d'une coordination entre les différents services d'intervention, notamment la SEOR et le secteur urbain, ce qui a été largement souhaité lors d'une séance de travail tenue à l'occasion. En effet, le délégué du secteur urbain d'El-Makkari a tenu à signaler qu'il est important d'aviser les services de l'APC avant le lancement de chaque opération de réhabilitation ou d'assainissement, le tout dans le but de coordonner l'action afin d'éviter des remises en état de la chaussée. Ce sont ces interventions supplémentaires que ten-

tent d'éviter les services techniques de l'APC en élaborant, dans ce cadre, un travail de coordination entre la SEOR, Sonelgaz, Algérie Télécom et les secteurs urbains. Par ailleurs, tout en axant sur ces projets de réhabilitation et de réaménagement prévus pour le secteur, le même responsable a passé en revue l'opération de bitumage des chaussées prise en charge par la division de la voirie et de la circulation de la commune. Un bitumage partiel sera réalisé et il est question de lancer une troisième tranche, une fois les deux premières achevées. S'agissant du réseau d'assainissement d'El-Barki, des travaux de bitumage de la chaussée sont prévus dans le plan d'action du secteur urbain, une fois le projet achevé, apprend-on. A noter que le taux d'avancement de ce projet, pris en charge par les services de l'hydraulique, est à 40%.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

El-Hillali Nasreddine, 48 ans, rue 09, n°1, cité Petit Lac
Mâalem Abbès, 47 ans, cité Mafal, Bloc 41, n°9, Dar El-Beïda
Berdane Kheïra, 78 ans, Bt B12, HLM Gambetta

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 safar 1431

El Fedjr 06h37	Dohr 13h16	Assar 16h07	Maghreb 18h31	Icha 19h51
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Le chauffage pour une trentaine d'écoles

J. Boukraâ

Une trentaine d'établissements scolaires de la commune d'Oran font l'objet, actuellement, de travaux d'installation de chauffages à gaz. Initiée par la Division des travaux neufs et de la maintenance (DTNM) de la commune d'Oran. Une enveloppe de 30 millions de dinars a été débloquée pour la concrétisation de cette opération. Plusieurs opérations d'installation de chauffage ont été lancées auparavant par les services de commune dans le but d'améliorer les

conditions de scolarisation durant la même période. Au total, pas moins de 180 établissements scolaires sont concernés par cette opération scindée en plusieurs tranches. Pour une enveloppe globale de 17 milliards de centimes, la DTNM a déjà réceptionné une partie des travaux de la première tranche, soit 92 écoles après le contrôle technique, une ultime opération que mènent des équipes de la commune et de la Sonelgaz avant de procéder à leur réception définitive. S'agissant de la deuxième tranche de ce programme, elle concernera, au total, près de 88 éta-

blissements scolaires. Cette tranche se distinguera de la précédente par le recours à un système de chauffage hydraulique, nettement moins polluant, plus économique en matière de consommation d'énergie et qui offre des conditions de sécurité beaucoup plus grandes. A noter, enfin, que la commune d'Oran avait consacré, à l'occasion de la rentrée scolaire 2008-2009, quelque 64 millions de dinars pour la réhabilitation d'une trentaine d'écoles de la ville. Une opération qui avait couvert les travaux de ravalement, de plomberie et de peinture, entre autres.

Insécurité sur le quatrième boulevard périphérique



L. T.

Ces derniers jours, les automobilistes empruntant le quatrième boulevard périphérique (Canastel-Misserghine) sont à chaque fois victimes de crevaisons, causées par des objets contondants, notamment de gros clous, que des énergumènes larguent en pleine chaussée. Mercredi dernier, aux premières heures de la matinée, pas moins d'une dizaine de véhicules ont en fait les frais dont plusieurs ont eu les quatre roues crevées, ce qui a engendré un énorme bouchon au niveau de la bretelle qui mène vers Haï Sabah et Sidi Maârouf. Avec

tous les désagréments causés aux automobilistes et aux usagers en général, cette nouvelle forme de délinquance semble prendre des proportions inquiétantes quand chacun sait que cela est fait exprès durant la nuit pour dresser des traquenards aux citoyens de passage. Et la dernière trouvaille est de lancer à partir d'un talus qui longe cette voie de circulation rapide des pneus dans le but d'immobiliser les véhicules, qu'importe ce qui peut advenir de ses occupants.

En plus des braquages suivis de vol de véhicules, les citoyens se sentent, de plus en plus, en insécurité une fois en dehors d'Oran. De nom-

breux taxis clandestins se sont vu subtiliser, avec violence, leurs véhicules. Autre manifestation, toujours à propos de ce phénomène, a trait à ce nouveau genre qui consiste à monter à l'arrière des camions en marche pour voler ce qui peut l'être comme c'est le cas sur la route du port, à tel point que de nombreux transporteurs louent les services d'agents de sécurité embarqués juste pour assurer le trajet du port jusqu'au rond-point de la Cité Djamel. Au niveau de cet emplacement, les transporteurs qui viennent passer la nuit également font les frais des agissements de groupes de délinquants.

Transport

Un casse-tête pour Kharouba et Boufatis

Les habitants de Kharouba, localité relevant de la commune de Hassi Bounif, sont, ces derniers jours, très remontés contre les transporteurs publics à cause de leurs excès de vitesse. La mort tragique d'un petit enfant écrasé, la semaine dernière, par un minibus de transport public a provoqué cette colère. Les habitants de cette bourgade, peuplée de 10.000 habitants, demandent un contrôle routier plus sévère contre ces transporteurs qui font des courses dangereuses pour embarquer le plus possible de clients. Même si le transport, par sa rareté, a toujours constitué un véritable problème pour ces citoyens, comme cela arrive en temps de pluie, ils n'en demandent pas moins que ces transporteurs s'assagissent en respectant le code de la route et le citoyen. Cette bourgade, se situant juste à la sortie de la localité

de Hassi Bounif, mérite un schéma directeur de transport surtout à l'intérieur du village et ne plus permettre à tout un chacun de se frayer un chemin à travers les sentiers et des raccourcis de leur choix.

D'autre part, dans les petites localités entourant la commune de Boufatis telles Slatna, Moulay Ismail et Ouaameur, l'on n'est pas près de trouver une solution définitive au transport. Ainsi, pour rallier le chef-lieu communal, c'est toute une gymnastique qu'il faut faire et seuls les transporteurs clandestins assurent la liaison. Durant la nuit, le déplacement pour une urgence médicale ou autres devient quasiment impossible. Les clandestins font le travail boudé par les transporteurs agréés au motif de la petite rentabilité de ces axes de circulation. Boufatis est rattachée à la daïra d'Oued Tlélat et là, également,

c'est un autre problème qui se pose pour les citoyens qui désirent se rendre, pour affaire administrative vers cette daïra. Il n'y a pas de transport et les citoyens se demandent pourquoi ne pas rattacher cette commune à Gdyl ou Oran. Du moins, parce qu'il est plus facile de s'y rendre. Situées dans des régions agricoles, ces localités, en dépit des multiples aides consenties dans divers programmes lancés par l'Etat pour fixer la population, voient leurs habitants aller ailleurs à cause des problèmes liés à ce type de commodités. La scolarisation des enfants coûte cher en transport et autres frais dans ces localités. Ces citoyens, quand ils ont les moyens, achètent et déménagent vers Boufatis, Gdyl ou Oued Tlélat où ils trouvent plus de «confort». Les autres doivent attendre des lendemains meilleurs.

L. T.

Les chantiers du LNG 16 dans les temps



Ph.: Arch.

Le secrétaire général du Comité scientifique de pilotage des conférences internationales du gaz naturel «Stering committe», M. Peters Storm a exprimé, mercredi à Oran, sa satisfaction quant au rythme des préparatifs de la 16e Conférence internationale du gaz (LNG 16), prévue à Oran du 18 au 21 avril prochain. «Ce qui a été réalisé à Oran, en prévision de cette manifestation internationale démontre l'engagement de l'Algérie à garantir la réussite de cette conférence», a indiqué M. Storm dans une déclaration à la presse, animée au siège de l'activité «Aval» de Sonatrach d'Oran, en compagnie du directeur des programmes, M. Chatterje Nermal, et du président général par intérim du groupe Sonatrach, M. Abdelhafidh Feghouli et président du comité de préparation du LNG 16. Le secrétaire général de «Stering committe», à la tête d'une forte délégation de membres importants de son comité, s'est rendu, mardi, à diverses installations et chantiers en cours de réalisation pour la tenue de la conférence LNG 16, où il a affirmé que tous les indices relevés sur le terrain confirment qu'Oran «sera au rendez-vous, d'autant plus que l'état d'avancement des travaux du «Centre des conventions, qui abritera les activités de cette manifestation est satisfaisant». M. Storm a souligné également que le «Centre des conventions», qui accueillera les participants au LNG 16, issus d'une centaine de pays, «est le plus beau de tous les centres de congrès mondiaux» qu'il a pu voir. M. Feghouli a expliqué, pour sa part, que toutes les données concernant les moyens d'encadrement du LNG 16 ont été examinées attentivement de la part de la délégation représentant le comité de pilotage qui a inspecté le port d'Oran qui recevra deux bateaux hôtels, le nouveau terminal de l'aéroport d'Es-Sénia, des hôtels et des restaurants concernés par l'accueil des délégations ainsi que le chantier du Centre des conventions et ses structures jugés satisfaisan-

tes à l'unanimité par les membres du comité et répondant aux normes requises. Il a rappelé, par ailleurs, que le comité de préparation de cette manifestation internationale reçoit encore les demandes de participation à la conférence, à la lumière de l'intérêt accordé aux espaces d'expositions, et en dépit de la clôture de location de ces espaces et l'achèvement de l'élaboration du programme scientifique final. M. Feghouli a signalé, dans ce sens, la possibilité de faire appel à un troisième bateau hôtel en cas d'augmentation du nombre de demandes dans les prochaines semaines. Cet événement prévoit l'accueil de plus de 3.000 participants, a-t-il noté. Le chef de la commission des programmes, M. Chatterje Nermal, a souligné, pour sa part, que la ville d'Oran abritera cette conférence internationale dans une conjoncture où le monde connaît des mutations économiques par rapport à la situation économique prévalant lors des précédentes conférences du gaz naturel (LNG 15 à Barcelone et LNG 14 à Doha). M. Chatterje a estimé que le LNG 16 d'Oran sera «une motivation de plus pour développer les technologies de production gazière dans le monde et surtout pour tracer des stratégies nouvelles à la lumière des défis qui imposent au marché du gaz la création de nouveaux systèmes d'adhésion à de nouvelles perspectives industrielles». Il a indiqué que le programme scientifique élaboré pour cette 16e Conférence d'Oran est ambitieux pour les pays producteurs et exportateurs du gaz afin de développer les investissements dans ce domaine. Un programme qui comprend des propositions et des solutions à même de promouvoir la production gazière, les expériences mondiales, les mécanismes de développement technologique et d'équipement. La visite de la délégation hôte est la troisième du genre, à Oran, dans le cadre de l'inspection du rythme des préparatifs de la LNG 16 après celles de novembre 2007 et août 2008.

CHLEF

L'optimisme de Amar Ghoul

Amar Ghoul, ministre des Travaux publics, a visité ce jeudi les travaux de modernisation de la route nationale n°11 et trois infrastructures portuaires.

Abbad Miloud



Dans la commune de Béni-Haoua, le ministre a inspecté les chantiers de réalisation de quatre importants ouvrages d'art et procédé à l'inauguration symbolique d'un cinquième ouvert récemment à la circulation. Sur place, il a ordonné au directeur des travaux publics de se rapprocher de son collègue de la wilaya de Tipaza pour une étroite collaboration et entreprendre une réflexion pour un dédoublement de la voie, ou à défaut 3 voies sur le tronçon de la limite administrative avec la wilaya de Tipaza jusqu'à la ville de Ténès, soit une distance de 54 kilomètres.

L'achèvement intégral des travaux de modernisation de la RN.11 offre plusieurs avantages, parmi lesquels le soulagement de la RN.4, le développement du tourisme sur le littoral, la diminution des accidents de la route, un meilleur confort des usagers de la route, le développement économique du port de Ténès, du port d'abri de pêche de Béni-Haoua, du débarcadère de Sidi Abderrahmane et du port de pêche d'El-Marsa.

Il a visité les travaux de modernisation du chemin de wilaya n°24 reliant la commune de Béni-Haoua à celle de Breira, sur une distance de 10 kilomètres, afin de lui donner le gabarit d'une route nationale et éliminer les points noirs tels que les virages dangereux.

Dans la commune de Ténès, il a inspecté les travaux

de la route menant de la RN.11 au douar El-Mefathia, sur une distance de deux kilomètres, et ce dans le cadre du désenclavement de la population et d'autres impacts positifs pour une population de pas moins de 500 âmes. Dans la même commune, il a visité les travaux d'extension du port de Ténès qui accusent un taux d'avancement de 50%.

Le représentant du gouvernement a été catégorique en s'adressant aux responsables concernés : « Garder un rythme convenable des travaux ». Il ajoutera que « pour tout retard, les responsables seront sanctionnés... »

Il a instruit les responsables d'engager une étude technique de faisabilité afin de savoir si le port peut devenir un grand pôle de développement. Si l'étude le permet, « il n'y a aucun problème... ».

Il existe plusieurs opportunités liées au développement des infrastructures de base, parmi lesquelles l'autoroute Est-Ouest, le développement et la modernisation des dessertes routières Ténès-Chlef-Ténès, la limite administrative avec la wilaya de Tipaza, la limite

administrative avec la wilaya de Mostaganem, la réhabilitation de la ligne ferroviaire Ténès-Chlef, la présence d'un aéroport international. Dans la commune de Sidi Abderrahmane, il a inspecté les travaux d'un débarcadère qui ont démarré le mois de mai dernier. Amar Ghoul a insisté sur la réalisation des travaux de protection.

Dans la commune d'El-Marsa, la délégation ministérielle s'est rendue au port de pêche, dont les travaux ont été achevés le mois de décembre dernier. Il s'agit d'un important port qui permettra d'accueillir 124 navires de pêche (sardiniers et chalutiers) et qui offrira 1.400 emplois directs et 4.200 indirects.

A la fin de sa visite, il a exprimé sa satisfaction pour les réalisations entreprises dans la modernisation des routes, des ouvrages d'art, le désenclavement de la population, les réalisations des infrastructures portuaires ainsi que son optimisme quant à l'essor économique de la wilaya après l'achèvement de toutes les infrastructures citées et d'autres relevant du secteur des travaux publics.

supérieur... ». Les moyens matériels sophistiqués acquis ont énormément contribué à l'obtention de résultats dignes de professionnels.

Il a insisté longuement sur le travail préventif fait durant l'exercice avant d'éviter au maximum les problèmes. Dans ce contexte, il précisa que « notre travail est plus préventif que répressif ».

La réalisation de brigades programmées ainsi que d'une structure de la circulation routière à Abou El-Hassan, l'acquisition d'un hélicoptère « nous permettront une nette amélioration des résultats ».

Le premier responsable de la structure a cité l'étroite collaboration avec les autorités locales et leur aide qui ont contribué à la réalisation de résultats encourageants.

A. M.

MOSTAGANEM

Pillage de sable et forages illicites

H. B.

Le pillage du sable et les forages illicites sont devenus désormais un phénomène inquiétant qui ronge l'environnement d'une manière anarchique à longueur d'année. Il prend des proportions alarmantes, selon le rapport bilan dressé par le groupement de la Gendarmerie nationale, ce qui préoccupe les instances sécuritaires et administratives.

Dans cette optique, les statistiques de la gendarmerie font état de l'arrestation de 46 pilliers de sable, pris en flagrant délit dans divers sites de la wilaya, et la saisie de 43 engins (tracteurs, camions et autres) relatifs à 36 affaires au compte de l'année écoulée.

Une hausse considérable du phénomène, en comparaison avec l'année 2008, avec 19 affaires traitées. C'est ainsi que 19 personnes avaient été arrêtées et 12 camions et 7 tracteurs saisis.

L'activité de la Gendarmerie nationale a été également marquée par 46 affaires en 2009 ayant trait aux forages illicites, surtout au niveau du plateau mostaganémois, où cette opération a été interdite il y a une décennie par un arrêté du wali, suite au rabattement de la nappe phréatique. A cet effet, 61 individus ont été arrêtés et 42 sondes artisanales saisies. Un taux assez important par rapport à 2008, où le nombre d'affaires traitées a été de 47, qui se sont soldées par

l'arrestation de 47 personnes, tous de nationalité algérienne, la saisie de plus de 20 sondes artisanales et autre matériel nécessaire au forage. La vigilance en cette matière est de mise, indique le commandant du groupement de la gendarmerie lors d'un point de presse organisé en fin de semaine écoulée.

Dans le chapitre de la lutte contre les stupéfiants, le rapport signale 172 affaires traitées et l'arrestation de 237 personnes au titre de l'année écoulée, ainsi que la saisie de 81,722 kg de kif traité et de 11.420 comprimés de psychotropes. Une quantité de 273,1 kg de kif traité rejetée par la mer a été aussi récupérée.

SIG

Cheriet Ali Chérif revient

La wilaya de Mascara a commémoré jeudi dans le recueillement le 52e anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Chérif, le dernier martyr à être exécuté par guillotine par le colonisateur français un 28 janvier 1958. Cet anniversaire historique a été commémoré dans la daïra de Sig, ville natale du martyr, en présence des autorités locales, de moudjahidines et de citoyens, par la rebaptisation de deux rues de la ville au nom des martyrs Djebbour Miloud et Aribi Gouda Miloud, tombés au champ d'honneur respectivement en 1957 et 1961. Le nom du chahid Lardja Djilali

a été donné à l'occasion à un terrain pour sports collectifs, réaménagé pour un coût de 8,6 millions de dinars.

Le chahid Cheriet Ali Chérif fut chargé, selon le secrétaire de wilaya de l'ONM, par son compagnon chahid Ahmed Zabana, chef de faoudj de préparation pour le déclenchement de la glorieuse guerre de libération, de mener une offensive contre une base militaire au quartier Ekmühl d'Oran le 1er novembre 1954 à minuit. Le martyr a raté cette opération. Son plan a été contrarié quelques heures auparavant, ce qui l'a contraint à se replier avec d'autres compagnons d'ar-

mes au quartier El-Hamri. Il fut arrêté le 11 novembre 1954, trois jours après l'arrestation de son compagnon Ahmed Zabana.

Le tribunal militaire l'a condamné le 18 décembre 1955 à la peine capitale. Il fut exécuté le 28 janvier 1958, comme étant le dernier martyr guillotiné parmi 142 autres au niveau national, selon le même responsable.

« Le destin a voulu que le chahid soit le premier et le dernier condamné à la guillotine par le colonisateur français avec son compagnon d'armes Ahmed Zabana, originaire de la même région », a-t-il déclaré.

TIARET

Les commerçants veulent resserrer les rangs

El-Houari Dilmi

La grève des commerçants organisée à l'appel du Front de libération nationale à partir du 28 janvier 1957, en pleine nuit coloniale, en prélude à la glorieuse Bataille d'Alger, a été célébrée jeudi à Tiaret par les commerçants

de la ville qui ont tenu à marquer cette date anniversaire symbolique. En effet, des commerçants et leurs représentants ont organisé une cérémonie symbolique sous l'égide de l'académie de la société civile algérienne, cérémonie placée sous le signe de la réconciliation et au cours de

laquelle un appel a été lancé pour l'unification des rangs de la corporation des commerçants, sachant qu'actuellement des bureaux de wilaya de l'UGCAA actives en parallèle, au plus grand désarroi des commerçants très nombreux dans la capitale des hauts-plateaux de l'Ouest.

Les douanes algériennes s'ouvrent au public

A l'occasion de la Journée mondiale des douanes, correspondant au 26 janvier de chaque année, la division régionale des douanes à Tiaret a organisé une journée « portes ouvertes » à la maison de la culture de la ville, à laquelle ont assisté le wali de la wilaya, res-

ponsables et élus locaux. Le public, qui s'est rendu nombreux à cette manifestation, a eu l'occasion de prendre connaissance du métier de douanier et du rôle de cette institution de souveraineté dans la protection de la sécurité et l'économie du pays

Deux morts et quatorze blessés en une semaine

Deux morts et quatorze blessés ont été dénombrés dans onze accidents durant la seule semaine du 21 au 28 du mois de janvier en cours, indique un communiqué du commandement de groupement de la Gendarmerie nationale.

Selon ce même communiqué, ces accidents ont eu lieu sur les routes nationales n°14, 23, 40 et 90. Soixante-dix permis de conduire ont été retirés durant la même semaine et plus de 338 amendes forfaitaires dressées.

Hommage au commandant Si El-Medjdoub

Pour commémorer le cinquantième anniversaire de sa tombée au champ d'honneur, un hommage à la mesure du héros sera rendu durant la première semaine du mois de février au chahid et commandant Chaïb Tayeb, plus connu sous le nom de guerre de Si El-Medjdoub.

La manifestation, qui se déroulera dans la commune de Sidi-Abderrahmane, aura lieu en présence des amis et compagnons du chahid de la wilaya V historique et de person-

nalités historiques nationales. Des témoignages seront donnés par des compagnons du héros sur son itinéraire politique, militant mais surtout de chef guerrier contre la soldatesque coloniale durant la révolution de Novembre.

Une exposition photos retraçant la vie et le combat noble et courageux du chahid pour la libération de la patrie aura également lieu à la bibliothèque communale de la commune de Sidi-Abderrahmane.

E. H. D.

Six communes sans gendarmerie

Ce mercredi, le colonel Amoura Tayeb a organisé une conférence de presse au groupement de la Gendarmerie nationale de Chlef, où il a présenté le bilan de sa structure pour l'exercice 2009 devant un parterre de journalistes de la presse écrite et de la radio locale.

Il annonça que le taux de couverture des structures de la Gendarmerie nationale a atteint, au 31.12.2009, 85,71%. Il n'existe pas de brigades au niveau de six communes : Moussadek, El-Hadjadj, Béni-Bouâteb, Breira, Oued Goussine et Benairia. Elles sont programmées dans le plan quinquennal 2010/2014, à l'exception de Béni Bouâteb où le nombre d'habitants ne le justifie pas encore.

L'orateur a ensuite présenté les statistiques concernant

les différentes activités des structures en les comparant à l'exercice 2008. Chaque activité a fait l'objet d'une analyse, ce qui prouve l'utilité accordée à cette dernière et l'intention d'une amélioration au fil des années, dont le bénéficiaire demeure le citoyen. La comparaison des exercices 2009 et 2008 prouve les efforts déployés pour obtenir de meilleurs résultats.

En abordant le chapitre formation, il précisa que des plans annuels sont établis chaque année et préparés d'une manière minutieuse afin de répondre aux besoins réels et permettre à chaque élément de remplir convenablement ses tâches. « La formation et le perfectionnement concernent tous nos éléments, du simple gendarme à l'officier

SIDI BEL-ABBÈS

L'hydraulique se porte bien

M. Kadiri

En marge de la 4e session plénière APW consacrée au bilan annuel des activités de la wilaya conformément à l'article 91 du code de la wilaya, l'on a pu déceler que le secteur de l'hydraulique dirigé M. Lattab Abdelkader a pu réaliser plus de 95% du programme d'actions à la fin décembre 2009. Et parmi les actions figurent 49 opérations d'un montant financier de 13.127.838.000 dinars. Parmi ces 49 opérations, il est fait part de 5 opérations ayant trait aux ressources en eau qui ont été mises à profit des populations. 11 opérations ont concerné les

canalisations d'eau qui ont été renouvelées et le réseau de distribution de l'AEP. 11 autres opérations ont concerné le réseau d'assainissement et la réhabilitation des stations concernées.

Pour la protection des populations du spectre des inondations, crues cycliques dévastatrices, 17 opérations spécialisées ont été enregistrées. Dans le même ordre d'objectifs, 5 opérations furent réalisées dans le cadre de la construction de digues protectrices. Par ailleurs, il a été fait part de la construction de 10 puits d'une capacité de 5.445 mètres cubes/jour et ce outre la réhabilitation de 16 km de canalisation d'eau au niveau du territoire de la wilaya. A cela

s'ajoute la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité globale de 20.500 mètres cubes, l'un à Sidi Bel-Abbès et l'autre à Teghalimet (ex-Tirman).

Toujours en termes de réalisation de réservoirs d'eau, il est indiqué selon la même source la réalisation en cours de trois réservoirs, de 1.000 mètres cubes à Marhoum, le second de 500 mètres cubes à Mcid (est du chef-lieu de wilaya) et le troisième de 250 mètres cubes à Rjem Demmouche au sud de la wilaya. 5.920 mètres de réseau d'assainissement définitif ont été réalisés au profit de la station d'assainissement de la zone ouest nord, indique la même source, outre d'autres acquisitions.

Près de 5.000 retraits de permis de conduire en 2009

M. Kadiri

L'on vient d'apprendre, selon le groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, qu'en dépit du retrait de 4.859 permis de conduire opérés l'an passé, le spectre du «terrorisme routier» demeure menaçant. Mais cela n'empêche qu'une mobilisation continue est signalée sur les différents axes routiers où 63 personnes ont trouvé la mort dans les 51 accidents enregistrés en 2009, selon la même source. La plupart, dit-on, des meurtriers accidents eurent lieu sur des routes à forte circulation malgré tout le dispositif ré-

glementaire et aussi préventif mis en branle. Néanmoins parmi les axes les plus meurtriers figurent la RN 13 reliant Oran à Sidi Bel-Abbès, via Oued Tlélat, et la RN 07, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, et celle de Mascara - Sidi Bel-Abbès en passant par la ville de Sfisef. L'on fait part également des axes de la RN 95 reliant l'ex-Bedeau, aujourd'hui Ras El-Ma, à Sidi Bel-Abbès au sud de la wilaya qui ne sont pas épargnés par ces lots de deuils générés par le «terrorisme routier».

A noter qu'une hausse, statistiquement parlant, a été relevée en 2009 par rapport à 2008. Elle est, selon notre source, de 14%. Il n'y a pas que cet as-

pect hausse, ou lieux d'accidents. Les conséquences des accidents sur les personnes où l'on relève 835 blessés polytraumatisés en 2009 conte 778 deux années auparavant.

Là encore une hausse de 7% est à faire ressortir. L'on évoquera les causes, qui sont l'excès de vitesse, le non respect du code de la route, la perte de contrôle du véhicule menant inévitablement aux dérapages, les défaillances ou handicaps mécaniques mais également la conduite malheureusement en état d'ivresse. Ceci est une autre amère réalité qui n'empêche pas la continuité de la conjugaison d'efforts fructueux.

AÏN TÉMOUCHENT

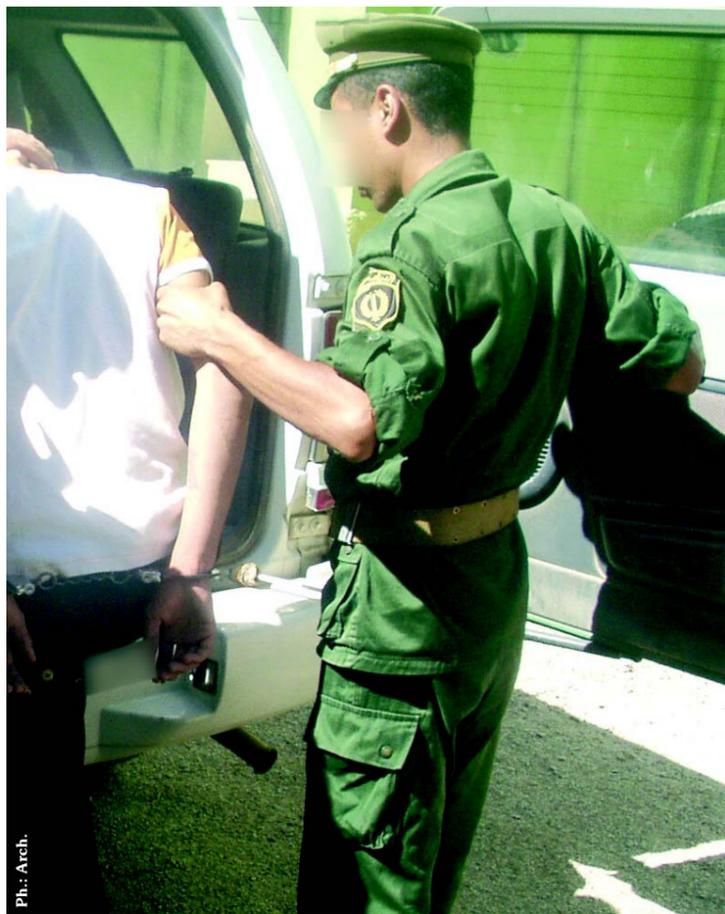
Un gendarme pour 850 habitants

Belhadri Boualem

Le nouveau chef de groupement de la gendarmerie de la wilaya de Aïn Témoüchent a pris tout son temps pour connaître comme il se doit le tableau de bord de la wilaya lui permettant d'établir la feuille de route sur laquelle se base l'ensemble des activités de son secteur, avant de rencontrer la presse pour animer une rencontre lors de laquelle il a présenté le bilan d'activités de l'exercice 2009 et jeté les fondements des perspectives de développement du quinquennal de performance 2010-2014. Cette première réunion est une mise en relation durant laquelle l'on a fort apprécié la démarche qu'il entend développer en matière d'information et de communication et s'est dit disposé à fournir tout ce dont a besoin la presse locale. Il avoue ne pas se gêner de recevoir des observations ou des remarques et de ne ménager aucun effort pour donner l'information au moment opportun.

Une première lecture permet de laisser l'observateur rassuré sur le plan de facilitation à l'accès à l'information. Par ailleurs, le décryptage qu'on a fait autorise l'observateur à dire que le taux de couverture des structures de la gendarmerie va passer de 72% à fin 2009 jusqu'à 92% durant le quinquennal en cours. Ainsi, en terme de ratio, le taux est de 1 gendarme pour 850 citoyens. Certes intéressant de le savoir et permet d'avoir un ordre de grandeur mais l'indication aurait une valeur plus précise si l'on avait les seuils de référence national et international. Les grandes orientations vont en direction de la spécialisation des services pour répondre aux impératifs de l'heure caractérisés par le grand banditisme, le crime organisé, la cybercriminalité, la contrebande...

Dans ce cadre précis, une brigade de recherches et d'investigations (BRI) a été mise au point et lui a été confié des enquêtes assez poussées touchant, entre autres, les crimes économiques et les grands détournements. Ainsi, l'on compte 5 brigades territoriales dont une à El-Amria, zone par où passent plus de 50% des affaires liées aux trafics de drogue. Par ailleurs, la zone de l'Emir Abdelkader va être dotée d'une unité de sécuri-



Ph.: Arch.

té routière (BSR) étant donné que cette région connaît fréquemment des accidents survenant sur la RN 35. En 2009, la gendarmerie a effectué plus de 41.338 prestations (services), soit un taux de 113 services par jour, dont 68% des cas traités par la police administrative et 22% par la police judiciaire. Il ressort de ces opérations l'arrestation de 1.953 personnes parmi elles 1.739 hommes et 214 femmes. En outre, les statistiques évoquent un nombre de 973 personnes interpellées ne disposant pas de métier, 818 placées sous mandat de dépôt.

Les grandes affaires solutionnées durant l'année 2009 sont liées aux réseaux de la drogue. Ainsi, dans une saisie de 15,9 q sont impliqués 94 personnes

dont 84 écrouées. En outre, deux réseaux de trafiquants de drogue ont été démantelés et ont permis la saisie de 10,26 q et plusieurs voitures de luxe dont deux Mercedes. Et depuis peu une autre affaire impliquant 7 personnes en leur possession 5 q de kif traité. Celle-ci devra être élucidée ces jours-ci pour connaître les tentacules du réseau et un baron toujours en fuite et activement recherché. Le rapport-bilan de la gendarmerie évalue la hausse de l'activité des réseaux de trafiquants de drogue à 300% par rapport à l'année 2008. L'immigration clandestine a elle aussi connu une hausse de 121% en 2009 et les mis en cause sont, au premier rang, les Marocains à des taux variant de 75 à 80%.

TLEMCCEN

Benachenhou parle du renouveau de la wilaya

Khaled Boumediene

L'ouvrage intitulé «Le renouveau de la wilaya de Tlemcen» publié par l'ancien ministre des Finances, Abdellatif Benachenhou, et l'ex-diplomate, Choaiïb Taleb Bendiab, a été présenté jeudi dernier aux directeurs d'exécutif, chefs de daïra, élus et journalistes et ce, en présence du wali de Tlemcen, Hadj Abdelouahab Nouri. Dans ce livre de 98 pages, dont le titre décrit une réalité et formule une ambition, les auteurs retracent l'évolution économique et sociale de la wilaya de Tlemcen de 2005 à 2010.

Abdellatif Benachenhou affirme que «les progrès importants ont été réalisés ces dernières années au profit des populations dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'alimentation en eau potable, de l'électrification rurale et des facilités de transport. La construction a progressé, et un certain essor a été observé dans l'agriculture. Les entreprises ont vu le déficit d'infrastructures être en grande partie comblé et les bases de l'investissement être mieux assurées». Mais la wilaya peut faire plus et mieux dans la diversification et le renforcement de son économie, encore handicapée par le recul quasi général du secteur public, les aléas de la production agricole, la croissance encore fragile du secteur privé et les dérèglements provoqués par l'économie informelle, ajoute-t-il.

Tlemcen pourra aussi profiter prochainement de l'autoroute Est-Ouest et de la nouvelle voie rapide de chemin de fer. Il lui reste maintenant à transformer ces formidables atouts infrastructurels en facteurs de développement durable, en base d'investissements économiques plus importants, en emplois plus nombreux, plus qualifiés, mieux rémunérés pour donner aux jeunes, notamment diplômés, la garantie d'un avenir meilleur, explique M. Benachenhou. «Tlemcen, wilaya

frontalière, doit montrer de l'Algérie son plus beau visage et dresser un rempart contre l'économie informelle qui peut affecter très négativement le corps social», dit-il.

Les auteurs scindent leur ouvrage en deux parties consacrées successivement aux réalisations, aux acquis et au renforcement du développement. «Ce livre est un devoir de reconnaissance. Il faut reconnaître les réalisations des hommes et les bonnes oeuvres. Il ne faut pas oublier que la situation de la wilaya de Tlemcen était fragile en 2005. Aujourd'hui la wilaya de Tlemcen est bien dotée en infrastructures sanitaires, éducatives, administratives, judiciaires, sportives et universitaires. De même, les progrès accomplis en matière des ressources humaines sont mesurables et incontestables. 58% de nos étudiants universitaires sont des femmes. C'est un vrai bouleversement de la société de la wilaya. Enfin durant ces dernières années, il y a eu un grand rattrapage territorial notamment au sud de la wilaya où un grand retard de développement s'était accumulé».

Dans sa conclusion, M. Abdellatif Benachenhou souligne: «Abdelouahab Nouri, un wali de choc nouvellement nommé à Tlemcen, se saisit de l'idée du président de la République et s'attela à la tâche avec sérieux et rigueur. Les résultats sont là. A de multiples reprises, l'intervention du président de la République a été nécessaire pour vaincre l'inertie administrative et déjouer les manoeuvres qui pouvaient limiter les ambitions de la wilaya et freiner son développement. La mémoire collective a enregistré tout cela, et la population a été reconnaissante à son président en l'accueillant chaleureusement lors de sa dernière visite à Tlemcen. Elle reste évidemment vigilante pour voir se concrétiser les programmes et les projets décidés pour conforter son développement». Bref, un livre passionnant sur une wilaya, la nôtre, qui est très chère à tous...

BECHAR

Un dispositif de suivi des établissements scolaires

Roukbi A.

Suite aux résultats médiocres enregistrés dans 17 wilayas, y compris Bechar, et dans le but de cerner ces insuffisances, un dispositif de suivi des établissements scolaires du secondaire a été installé. Cet organe d'urgence a été institué lors d'un séminaire, dit-on, qui s'est déroulé le 17 janvier à Alger sous la présidence de M. le Ministre de l'Éducation nationale. Présent aussi bien au niveau central que local, ce dispositif d'urgence, précise notre source, permettra d'assurer une veille quotidienne des conditions de fonctionnement des établissements du secondaire en particulier, notamment pour constater l'assiduité des chefs d'établissements ainsi que l'encadrement pédagogique et administratif des élèves, pour ce qui est du déroulement des programmes, en apportant les correctifs nécessaires aux insuffisances en matière de rendement pédagogique.

que. Le dispositif mis en place vise aussi le suivi des cours de remédiation et de soutien scolaire et le programme réel d'inspection des établissements scolaires.

Une cellule centrale animée par l'inspecteur général de la pédagogie est chargée de recueillir et traiter les informations provenant des directions de wilaya relatives au fonctionnement des établissements. Une journée d'étude et d'explication a été organisée le 19 janvier courant sous présidence du directeur de l'éducation et a concerné l'ensemble des chefs d'établissements, des professeurs et les cadres de l'éducation. Notons enfin que selon l'inspecteur général de physique, les résultats du premier trimestre de l'année en cours dans les classes de 3ème AS s'annoncent en progression par rapport à l'année scolaire 2009 et au vu de ces résultats et après débat, il a été proposé l'unification des sujets et un corrigé type avec un barème de notation de la terminologie.

Fethi Tabet fait vibrer le conservatoire

Le chanteur algérien Fethi Tabet a été l'hôte, mardi dernier, du conservatoire d'Oran Ahmed Wahby pour donner un récital de chansons en tout genre, principalement celles venant du Maghreb.



El Kébir A.

Vivant actuellement en France, c'est sous l'invitation du Centre culturel français d'Oran que Tabet a fait son «come back» dans sa ville natale. Mêlant tour à tour les rythmes latinos, les percussions africaines, le reggae et même quelques «envolées» slaves, le chanteur, à l'aide de son orchestre, a fait vibrer la salle en accointant ces rythmes à quelques chansons arabo-andalouses, ou encore à des chansons typiquement maghrébines. C'est à l'âge de huit ans qu'on découvre en ce jeune garçon une remarquable oreille musicale et une aptitude réelle pour les percussions. Pour le coup, son père lui offre un violon. Et à peine quelques années plus tard, le voilà frôlant le seuil de la grande école arabo-andalouse de Cheikh Sekka, école

dans laquelle il étudiera le chant, la poésie, l'alto, le luth et les percussions. Gravissant les échelons à une vitesse incroyable, Fethi Tabet ne tardera pas à se retrouver, malgré son jeune âge, à la tête d'un orchestre nommé «Renaissance», ainsi qu'à la direction de l'école de son maître. Ne tardant pas à être gratifié du statut de chanteur de renommée, Fethi Tabet se met illico à sillonner le pays avec son orchestre en organisant plusieurs festivals dans la région d'Oran, et arrive même jusqu'à occuper d'importantes responsabilités dans l'Algérie de l'époque. Cela dit, en 1980, il décide de s'envoler pour Paris, avant de s'installer en 1983 à Montpellier. Notamment interprète de musique médiévale, très prisée dans le temps, le chanteur est vite devenu une référence de la scène française, puis internationale en tant

que luthiste, percussionniste et joueur de vielle à l'archet.

Doté d'une voix enchanteresse, le chanteur a réussi à faire vibrer le conservatoire mardi dernier par l'interprétation de ses propres oeuvres, mais encore de quelques chansons connues telles que «Dour biha ya chibani», que le public s'est plu à chanter en chœur avec lui.

Effectivement, c'est un voyage à travers le temps et l'espace que l'artiste a proposé en faisant «planer» la salle jusqu'aux confins du Maghreb d'antan, mais aussi de la Jamaïque, de l'Afrique et de Cuba. Prônant sans arrêt la paix et la fraternité entre les peuples, Fethi Tabet, avec son orchestre composé de musiciens des quatre coins du monde, sillonne la planète depuis 1998 et déclenche à chacun de ses passages un enthousiasme réel de la part du public.

Panorama du cinéma algérien à la cinémathèque d'Oran

Le public oranais est convié depuis jeudi à une manifestation riche en projections cinématographiques de production nationale programmées jusqu'au 14 février prochain en entrée libre à la Cinémathèque d'Oran. «Mini panorama du cinéma algérien» est le thème générique de cette manifestation ouverte jeudi après-midi, avec une pensée à la mémoire de feu Djamel Khalfaoui, auteur et réalisateur de plusieurs oeuvres, dont le documentaire «Mémoires du raï».

L'inauguration a été également marquée par la présentation en avant-première de «L'espoir inachevé», un documentaire consacré par le réalisateur et producteur Abdellatif M'rah au regretté Cheb Hasni, le chantre

du raï sentimental. A travers ce moyen-métrage, M'rah a voulu, dit-il, «capter et préserver la charge émotionnelle léguée par le raï-lover et qui est encore très présente dans la mémoire collective».

L'auteur a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas d'un film sur le raï mais d'un hommage au chanteur, basé sur des témoignages recueillis dans la rue en interrogeant, souvent de manière impromptue, les passants.

Abdellatif M'rah a à son actif un premier documentaire sur Hasni (1968-1994) intitulé «Histoire d'une déchirure» et une trentaine de portraits sur des personnalités culturelles et artistiques, tels Blaoui El-Houari ou les regrettés Kaki Ould Abderrahmane

et Abdelkader Belmokadem. Sa toute nouvelle oeuvre, «Voyage au coeur de la spiritualité algérienne», sera présentée en mars prochain à Tlemcen à l'occasion d'un colloque international sur Sidi Boumediène, a-t-il annoncé.

Des documentaires de création récente comme «La 3e vie de Kateb Yacine», première réalisation du journaliste-écrivain Brahim Hadj Slimane, et «Face à face» de Houari Mesri, seront également projetés à l'occasion de ce mini panorama sur le cinéma algérien. Cette manifestation sera aussi marquée par des séances dédiées aux films de répertoire, tel «La nuit a peur du soleil» de Mustapha Badie (1965), et un débat autour de «La production cinématographique».

Nâama rend hommage à Safia Kettou

Une rencontre littéraire en hommage à la regrettée journaliste et poétesse Safia Kettou (1944-1989) a été organisée jeudi à Nâama. Le colloque, dans sa deuxième édition, a permis de faire toute la lumière sur un pan du parcours littéraire, dont une bonne partie reste encore inconnue, de la regrettée Safia, de son vrai nom Zohra Rabehi, native de Aïn-Sefra en novembre 1944.

Des chercheurs et universitaires de Bechar, Aïn Témouchent, Saïda et Oran ont essayé, à travers cette ren-

contre d'une journée, d'apporter un peu d'éclairage sur la créativité littéraire de Safia Kettou, en tant que journaliste, poétesse et nouvelliste, et tenté de dépolvériser la partie de son oeuvre inachevée qui reste inconnue du public.

Regroupés ce jour, date anniversaire de sa disparition (28 janvier 1989), les intervenants ont tenté une nouvelle lecture et un décryptage de messages nouveaux dans les écrits de Safia, avant de dépeindre le parcours littéraire de cette poétesse, porte-voix de la condition féminine

et de sa présence sur la scène littéraire, notamment d'expression française. Les intervenants ont déploré l'absence d'oeuvres publiées de Safia Kettou, hormis de rares ouvrages tels qu'un recueil de poèmes intitulé «Guitare, mon amie», et un autre de nouvelles «La planète mauve», parus en 1979. Ils ont été unanimes, toutefois, à reconnaître que la défunte a figuré parmi les pionnières et brillantes plumes féminines algériennes, avant de «partir» sans que l'on daigne se soucier de la publication des oeuvres qu'elle a laissées.

La culture, les associations et les enfants

Nombre de structures et d'associations culturelles en activité à Oran se sont illustrées, ces dernières années, par de multiples initiatives visant à inculquer aux enfants et aux adolescents la culture artistique si indispensable à leur développement. Pour les spécialistes, en effet, l'importance de la culture est encore insuffisamment saisie par les parents en général, qui relèguent cette notion au second plan, alors que son apport à l'épanouissement psychologique des enfants n'est plus à démontrer. «La culture doit regagner sa place dans la vie sociale car c'est par elle que l'on procure au jeune citoyen les valeurs nobles de l'humanité et de la patrie», souligne M. Azri Ghaouti, le responsable de la commission des affaires socioculturelles de la ville d'Oran. M. Azri, qui est également directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader-Alloula, estime, dans ce contexte, que «l'enfance doit avoir une place de choix dans l'action culturelle et artistique». S'appuyant sur son expérience du 4e Art, il considère que toute initiative dans ce domaine doit être basée sur le principe appréciant «le jeune spectateur d'aujourd'hui comme le public adulte de demain». Dans ce contexte, précise-t-il, le plan d'action comporte trois volets essentiels, à savoir les pièces de théâtre, la marionnette et le cinéma, sachant que le TRO assure une projection hebdomadaire de films pour enfants.

Ces spectacles ont pour objectif commun de procurer à la fois du plaisir au jeune public mais également de stimuler en lui la curiosité, l'imagination et d'autres facultés mentales et intellectuelles. L'immensité de la mission culturelle à l'adresse de la jeunesse est telle qu'elle ne peut être supportée par l'unique théâtre opérationnel dans une ville qui compte plus d'un million d'habitants. M. Azri relève à cet égard un précieux apport de la part du mouvement associatif engagé à inculquer l'amour de la représentation scénique chez les enfants, à l'instar de l'association El-Amel qui initie des groupes de jeunes à l'art des planches et leur permet ensuite de se produire au TRO.

Au 4e Art, s'ajoutent également d'autres facettes de la mosaïque culturelle, comme la musique dont les leçons sont enseignées à au moins 300 enfants inscrits au Conservatoire municipal Ahmed-Wahby. Le dessin est aussi un autre moyen d'expression propice à l'éducation constructive.

Dans ce cadre, l'association des arts plastiques «Le Libre Pinceau» contribue à la promotion des jeunes talents à travers des ateliers de forma-

tion et l'organisation d'un concours national annuel.

Le livre, quant à lui, joue un rôle fondamental dans le développement des connaissances des enfants, l'association pour la promotion de la lecture enfantine «Le Petit Lecteur» se distinguant par moult initiatives dans ce domaine qui ont donné lieu à la création d'une bibliothèque jeunesse, de publications et au lancement d'une manifestation internationale autour du conte pour enfants. M. Imimoun Brahim, qui dirige le département des arts dramatiques de l'université d'Oran, a fait savoir, lors d'un récent colloque national à Oran sur «L'art et l'enfant», que cette thématique a été au coeur des travaux d'une centaine de mémoires de fin d'études ces cinq dernières années.

L'importance des arts n'échappe pas non plus aux structures telles que la Cinémathèque, la Maison de la culture, l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ou encore à la station régionale de l'ENTV qui vient de réaliser le premier dessin animé algérien de moyen-métrage. Les acteurs de la mission culturelle fournissent un «travail remarquable» qui mériterait d'être consolidé par un développement infrastructurel à la mesure des besoins croissants qui s'expriment à travers chaque quartier de la ville, observe M. Azri.

Nombre de cités ont encore besoin d'infrastructures de proximité, de foyers culturels notamment, dit-il, en fondant l'espoir de voir la place de la culture réhabilitée dans la vie sociale à la faveur des actions de l'Etat visant à combler le déficit existant, à l'image du programme national «une bibliothèque pour chaque commune» et de l'inscription de nouveaux projets dans ce sens.

La culture permettant aux petits d'exprimer leur opinion, de découvrir le sens de l'esthétique, de s'ouvrir à leur environnement et au monde, les psychologues et les chercheurs universitaires préconisent de valoriser davantage les séances d'animation au sein des établissements scolaires. Les spécialistes reconnaissent toutefois que toute action culturelle et artistique ne peut avoir l'effet escompté sans l'implication des parents qui constituent, eux, le principal moteur du bien-être de leurs enfants. Pour prendre conscience de l'importance de leur rôle dans le processus de l'éducation culturelle, les parents n'ont, en effet, qu'à voir l'éclat du regard des petits quand ils entendent, à la naissance, chanter une comptine ou quand ils se voient offrir, plus tard, un crayon et une feuille de dessin, une bande dessinée ou un instrument de musique...

TIZI OUZOU

Le développement local en question

Nait Ali H.

«Le redéploiement des forces de sécurité entreprises ces dernières années a permis d'obtenir des résultats positifs sur le terrain de la lutte contre le banditisme et le terrorisme» a déclaré le wali de Tizi Ouzou Hocine Mazouz jeudi au forum de «la dépêche de Kabylie» en évoquant la situation sécuritaire dans la région.

Les actions de protestation des populations locales et l'opposition des riverains pour la concrétisation de certains projets sont les principales contraintes qui se sont greffées au problème du foncier a souligné le confédéré en réponse au retard dans la réception des programmes de développement inscrits à l'indicatif de la wilaya. La lutte contre la prolifération des déchets sauvages

estimées à plus de 1500 est l'une des préoccupations majeures des autorités locales en lançant sur le terrain des projets de construction de centres d'enfouissement technique ou d'incinération des déchets ménagers a répondu le confédéré à une question relative à l'environnement dans la région. La vocation touristique de la Kabylie trouvera toute l'attention nécessaire de l'administration locale notamment par le lancement de six études d'aménagement des sites touristiques en 2010 a indiqué Mazouz Hocine qui, a, aussi, annoncé la création d'un centre d'information et d'orientation touristique.

Abordant le volet de la consommation des crédits lors de l'exercice 2009 le wali de Tizi Ouzou n'a pas caché sa satisfaction en soutenant que durant l'année précédente, «nous avons

consommé plus de 20 milliards de dinars équivalent de cinq années d'exercice». Le premier magistrat de la wilaya a promis une grande mue de la ville de Tizi Ouzou après la réception des nombreux projets comme la voie ferrée Tizi Ouzou/Oued Aissi, le téléphérique et le déplacement des stationnements des fourgons assurant des navettes vers les chefs-lieux des communes à la périphérie et la réalisation de la rocade Nord.

Abordant la pénétration en gaz naturel dans la wilaya, l'intervenant a soutenu que le taux atteindra les 45% dès mars prochain sans manquer de faire part de la mise en service ou de livraison de certains tronçons de transport de cette énergie suite à des oppositions de riverains, engendrant ainsi des déviations des tracés coûteux et longs.

BLIDA

Plus de 10.000 logements en chantier



Ph.: Arch.

Tahar Mansour

Partout où nous nous rendons, dans toutes les communes et même dans les localités les plus reculées, le secteur du bâtiment nous accueille. Des chantiers un peu partout, des bâtiments finis qui n'attendent que la remise des clés aux heureux bénéficiaires, d'autres qui seront bientôt réceptionnés alors que certains viennent d'être lancés. Plus de 500 à Meftah, 1300 à L'Arba, 100 à Ouled Slama, 900 à Bougara, 200 à Hammam Mélouane ou encore plus de 400 à El-Affroun, 1500 à Mouzaïa, 100 à Oued El Alleug, 900 à Blida et le reste dans toutes les autres communes de la wilaya sont sur le point d'être réceptionnés et sont constitués soit de logements sociaux locatifs ou sociaux participatifs. Mais il reste toujours que lors de la récente visite du wali au niveau du chantier, plusieurs remarques ont été faites aux entreprises réalisatrices ainsi qu'aux bureaux d'études chargés du suivi ou aux directions concernées.

Le nombre insignifiant d'ouvriers au niveau de ces chantiers a fait dire à M. Hocine Ouadah que: «Les entreprises qui ne mettent pas un nombre suffisant d'ouvriers sur le chantier dont elles ont la charge ne doivent plus être acceptées, car c'est la cause de retard la plus importante et c'est aussi un signe que ces entreprises ne sont pas qualifiées

pour le bâtiment». D'ailleurs plusieurs d'entre elles ont été sommées de renforcer les chantiers en moyens humains et matériels et d'augmenter la cadence de travail afin de livrer les logements dans les délais contractuels. Outre le personnel insuffisant, c'est la qualité de travail qui s'est avérée dans de nombreux cas très médiocre. Des fenêtres très mal faites, des portes en contreplaqué et qui ferment mal, de la faïence de mauvaise qualité et mal jointées, un carrelage posé n'importe comment, une esthétique qui laisse à désirer, une maçonnerie hors normes ont été constatés un peu partout, ce qui a mis le wali en colère et lui a fait exiger une reprise de toutes les imperfections décelées. Et pour faire remarquer l'importance de tout cela, il a demandé aussi bien aux entrepreneurs qu'aux directeurs concernés, s'ils acceptaient de vivre dans des logements aussi mal finis, avant d'affirmer que: «je n'accepterais jamais que les citoyens soient destinataires de logements pareils, avec une menuiserie de dernière qualité, une finition qui laisse à désirer et ce laisser-faire qui ne nous honore pas». Dans un autre registre, le wali a très fermement ordonné au directeur de l'OPGI de régler immédiatement les situations des entrepreneurs qui doivent recevoir le montant des travaux réalisés sans aucun retard, tout en lui rappelant que pareille situa-

tion pourrait conduire à des interprétations diverses.

Ainsi, malgré le nombre, malgré les milliers de milliards de centimes débloqués pour la construction du million de logements promis par Bouteflika, malgré les directives reçues, nous nous retrouvons encore devant des malfaçons criardes, le laisser-aller et la mauvaise qualité des finitions. Pourtant, lors des multiples sorties d'inspection du premier responsable de la wilaya, les remarques pleuvaient autant sur les directeurs concernés que sur les entrepreneurs.

Dans certains cas, on nous expliqua que certains chantiers datent de plusieurs années, et que les prix contenus dans les estimatifs ne sont plus d'actualité, ce qui pousserait les entrepreneurs à utiliser des matériaux de mauvaise qualité pour sauvegarder leurs marges bénéficiaires. Mais ceci ne devrait pas être fait au détriment des citoyens et le wali n'a jamais cessé de le clamer. Ainsi, dans plusieurs cas, ordre a été donné de reprendre toutes les imperfections constatées. Quant aux logements déjà terminés et dont le nombre dépasserait les 1200, leur distribution ne saurait tarder dès que les dernières retouches aient été données par les autres intervenants, comme la Sonelgaz pour l'électricité et le gaz, les APC pour l'AEP et l'étude des demandes des citoyens par les commissions de daïras.

GHARDAIA

Plus de 36.000 touristes en 2009

Au total 36.420 touristes, dont 8.443 étrangers, ont séjourné dans la wilaya de Gharadaïa durant l'année 2009, selon un bilan de la direction locale du tourisme. Le bilan fait état au cours de cette période de 65.249 nuitées, dont 15111 pour des étrangers de différentes nationalités, notamment européennes et asiatiques. «Le secteur touristique occupe une place prépondérante dans l'économie locale de la région de Gharadaïa», estiment des opérateurs du tourisme. «Les flux croissants de touristes dans cette région aux potentialités variées ont amené les professionnels du secteur à investir dans la construction et l'aménagement de sites d'hébergement, notamment l'habitat traditionnel et les campings dans les palmeraies», relève le propriétaire d'une palmeraie dans la pentapole du M'Zab. «Le tourisme est devenu l'un des éléments principaux de l'organisation de l'espace dans la région, notamment avec le développement du tourisme écologique, devenu un centre d'intérêt pour les visiteurs, faisant que de nombreuses palmeraies ont été adaptées comme lieux d'hébergement offrant une ambiance de dépaysement très prisée par les touristes, notamment étrangers», a-t-il signalé. Les constructions traditionnelles, les villes fortifiées (Ksour) et les maisons érigées majestueusement sur pitons rocheux, depuis plusieurs siècles, ainsi que la répartition spatiale complexe des servitudes constituent des cu-

riosités mises en valeur comme produit touristique unique et comme source d'enseignement et d'inspiration pour de nombreux urbanistes et autres architectes en voyages d'étude.

Plusieurs opérateurs du tourisme s'accordent à souligner l'intérêt de valoriser «le tourisme culturel et écologique», respectueux des us et traditions locales. Les différentes actions menées par les pouvoirs publics pour revaloriser le patrimoine matériel et immatériel, culturel et environnemental de la wilaya confèrent à cette dernière une place de choix dans la stratégie de développement d'un tourisme durable répondant aux attentes économiques de la région. La wilaya compte plusieurs Ksour ou cités millénaires, en particulier la pentapole de la vallée du M'Zab, les Ksour de Metlili et d'El Menea, conçus magistralement sous forme architecturale «d'amphithéâtre» épousant le site rocheux des monticules sur lesquels ils ont été dressés en tenant compte du climat et des concepts religieux. Une forme architecturale qui attire les touristes.

Les nombreux ouvrages et systèmes hydrauliques traditionnels ainsi que les palmeraies de la région et les souks traditionnels très actifs font aussi la curiosité des visiteurs de la vallée du M'Zab, classée par l'Unesco comme patrimoine universel. La wilaya de Gharadaïa compte 22 hôtels dont 5 classés avec une capacité de 1625 lits, signale-t-on.

DJELFA

Trois nouveaux CEM et un lycée

A. Bekai

Après les résultats catastrophiques aux différents examens de fin d'année (Djelfa s'est classée dernière au niveau national) la visite du ministre de l'Education est venue à point pour cerner les problèmes qui ont amené la wilaya à cette situation. La première étape de la visite de M. Benbouzid l'a amené à l'école primaire Laïb Tahar, un établissement modèle, doté de toutes les commodités nécessaires à une scolarité de qualité (bibliothèque, salle d'informatique, jardin d'expérimentation, effectif réduit...).

Le ministre a tenu à féliciter la directrice pour les efforts fournis par le groupe pédagogique de l'établissement et a promis de l'aider davantage. Benbouzid a

ensuite inauguré trois CEM et un lycée, a visité les travaux de deux autres établissements et a enfin posé la première pierre de deux autres CEM. Tout au long de sa visite, le ministre n'a cessé de discuter avec le wali et les responsables de l'éducation de la wilaya, du problème des résultats scolaires très insuffisants.

Le ministre a notamment déclaré: «votre wilaya a besoin d'être aidée et nous sommes prêts à le faire, mais vous devez impérativement réaliser des résultats». M. Benbouzid a pris plusieurs décisions sur place, et entre autres les projets de 15 lycées, 14 CEM pour 2010, la dotation des lycées d'un deuxième laboratoire, le renouvellement des équipements, et l'équipement des écoles primaires de salles d'informatique.

Le laboratoire Slancom de l'université de Bouzaréah félicite ses quatre jeunes chercheurs : Nesrine Triaa, Chahinez Tiar, Nadjia Ait Yahya et Lyamna Mokrani pour avoir soutenu avec brio sous la direction du Pr. Zella Nacira, leur magistère d'orthophonie dans des thèmes neuroscientifiques : la mémoire dans la maladie d'Alzheimer; les agnosies des couleurs, l'anarthémie dans la dysphasie développementale et l'anarthémie dans l'aphasie. Avec de telles jeunes recherches inscrites dans le cognitivisme et l'autonomie intellectuelle de l'homme, la neuropsychologie, qui est en plein essor en Algérie, contribuera à relever, dans notre pays, le niveau des sciences humaines et sociales, lesquelles sont appelées à ne pas rester cantonnées dans les problèmes sociaux et à s'inscrire dans l'actualité: les neurosciences.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 safar 1431

El Fedjr 06h23	Dohr 13h01	Assar 15h50	Maghreb 18h14	Icha 19h35
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SKIKDA

Intempéries et routes: le duo infernal

A. Boudrouma

Les intempéries observées ces derniers jours à travers la wilaya de Skikda, ont été à l'origine de la montée des niveaux d'oueds faisant craindre le pire.

En effet, c'est le chef-lieu de daïra de Ramdane Djamel, à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya qui a été le théâtre d'inondations causant des perturbations dans la circulation routière. La voie ferrée a été également fermée au trafic après l'effondrement d'un mur de soutènement au niveau de la localité de Ras El-Ma obligeant un train de transport d'hydrocarbures à rebrousser chemin. A Azzaba, la RN 44 menant vers Bissi a également été coupée à la circulation, à la suite du débordement d'un oued contraignant les habitués de cet axe routier à se rabattre sur la RN 3 pour se rendre à Skikda qui n'a pas été épargnée à son tour. En effet, certaines parties basses de la ville, exposées habituellement aux crues ont connu également des inondations dans la matinée de mercredi dernier. C'est le cas particulièrement de la cité des «500 logements» où des habitants n'ont pas voulu transformer leurs

véhicules en «embarcations» pour traverser les étangs qui se sont formés, l'artère principale de l'Avenue du 20 Août 1955 a eu, elle aussi, son lot de malheurs en contraignant les automobilistes à opérer des contournements pour pouvoir se rendre au centre-ville. A noter que le point noir que constituait le croisement de la route de Merdj Eddib avec celle de la cité Boulkeroua (à l'angle du stade du 20 Août 1955) n'a pas été inondé contrairement aux années précédentes où la moindre averse paralysait la circulation à ce niveau. Il est vrai que des travaux ont été entrepris, il y a peu de temps, pour solutionner le problème, malheureusement ce n'est guère suffisant si l'on juge par l'état déplorable de la chaussée où les nids de poule gorgés d'eau se transforment en véritables pièges pour les citoyens comme c'est le cas de la cité Aïssa Boukerma où l'accès est dans un état catastrophique. Dans ces lieux, les habitants prient le ciel de ne pas se voir carrément isolés un jour à cause des profondes crevasses qui garnissent l'entrée de la cité. A Merdj Eddib ce sont les regards béants dépourvus et de toute protection à défaut de fermetures qui constituent

une sérieuse menace, tout comme ici et là des grilles d'avaloirs qui «disparaissent» mystérieusement et qui deviennent des dangers réels pour la circulation particulièrement de nuit comme c'est le cas de la voie menant à la Cité Zeramna. Non loin de la mosquée, une importante déformation de la chaussée oblige les véhicules à slalomer pour l'éviter, ici la chaussée s'est rétrécie soudain en peau de chagrin, et la voie principale empruntée quotidiennement par des milliers de véhicules de tout gabarit a subi de sérieuses «plaies» car à quelques mètres de là, un terrassement a été effectué au beau milieu de la chaussée et attend depuis longtemps sa remise en état; depuis il constitue un sérieux goulot d'étranglement surtout par sa proximité avec un arrêt de bus.

C'est tout dire des risques que cela fait peser quotidiennement sur les citoyens à pied ou en voiture, pourtant rien ne semble indiquer une volonté quelconque de prise en charge rapide de cette anomalie.

Il est vrai que la municipalité a du pain sur la planche et elle doit mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu, il y a même urgence en la demeure.

MILA

Le poulet fait recette



La production de viandes blanches a connu un véritable «boom» en 2009 à Mila, classant cette wilaya au 1er rang national dans ce domaine, a indiqué, jeudi, le directeur des Services agricoles (DSA). La quantité de viandes blanches produites l'année écoulée a atteint, selon M. Lyès Boumaza, 89.909 quintaux, dépassant ainsi les prévisions de 53%.

L'existence d'une tradition en la matière et les aides accordées par l'Etat dans le cadre du Programme national de développement agricole (PNDA) ont fortement encouragé le développement de la filière avicole dans la wilaya de Mila où elle est aujourd'hui pratiquée à grande échelle, a indiqué le même responsable. Le DSA s'est déclaré «particulièrement satisfait» des progrès réalisés, ces dernières années dans l'élevage de la dinde dans cette wilaya où les années 2008 et 2009 avaient vu la création de 86 unités de production, subséquemment à l'octroi d'une aide financière globa-

le de 3 millions de dinars pour l'achat de poussins et l'acquisition des équipements nécessaires et de l'alimentation. Avec ces unités, créées au titre du programme spécial de développement des Hauts Plateaux, le nombre d'unités de production de dinde a atteint 402 unités d'une capacité de 789.000 têtes et celui de la production de poulet, 393 unités d'une capacité de production de 97.000 têtes. Ces chiffres ne sont le reflet, selon ce responsable, que des unités «déclarées et agréées officiellement» par les services agricoles et les vétérinaires qui leur imposent un contrôle rigoureux. La disponibilité en grand nombre d'opérateurs activant en amont de la production avicole, venant avec facilités de paiement, poussins et aliments de volailles, a également contribué grandement à la dynamisation de la filière avicole dans la wilaya de Mila, a estimé le même responsable. En aval de la production, la wilaya s'est dotée de moyens conséquents, à l'instar du grand abattoir moderne

construit à Tadjenamet par un investisseur privé, disposant d'équipements de réfrigération qui contribuent à résorber le problème de commercialisation au sein de la wilaya et même au-delà. Malgré ces bons indicateurs, le DSA a concédé que la filière avicole est «l'une des plus fragiles» du secteur agricole du fait qu'elle demeure tributaire du marché. Il a préconisé, à ce propos, «la multiplication des installations de froid dans le cadre du soutien au développement agricole».

La filière avicole, dans la wilaya de Mila, demeure également confinée dans la production du poulet et de la dinde, a également reconnu le DSA, signalant que les tentatives de son extension à d'autres élevages, comme celui du lapin, ont échoué, en raison de «l'absence de traditions en la matière». S'agissant des poules pondeuses, la wilaya de Mila dispose, selon la DSA, de 234 unités d'une capacité de production de 535.800 volatiles et de 11 couvoirs d'une capacité de production de 334.600 oeufs.

EL-KALA

Quatre condamnations pour trafic de corail

A. Ouélaâ

Le tribunal correctionnel d'El-Kala, dans la wilaya, d'El-Tarf a jugé une affaire de trafic de corail dans laquelle étaient impliquées quatre personnes dont l'une d'elles demeure en fuite. Cette affaire remonte à la fin du Ramadhan dernier, lorsque les garde-côtes avaient tendu une souricière à un baron du corail au niveau de la plage de M'zira et sur lequel une importante somme d'argent avait été saisie, du matériel électronique et 27 kg de

corail. Deux pêcheurs à bord d'une barque, considérés comme des complices de ce baron, ont été également arrêtés. Au terme des plaidoiries de la défense et du réquisitoire du représentant du ministère public qui a requis dix ans de prison pour l'accusé principal et cinq ans pour les autres inculpés, le tribunal a condamné les mis en cause, au nombre de quatre, à trois ans, deux ans et une année de prison ferme. Quant à l'amende qui leur a été infligée, elle est de l'ordre de 1,4 milliard de centimes.

SÉTIF

Hommage à Mohamed-Lamine Debbaghine

Le parcours militant du moudjahid feu Mohamed-Lamine Debbaghine a fait l'objet d'une rencontre organisée jeudi au centre culturel Djilali-Embark d'El-Eulma (27 km à l'est de Sétif), à l'initiative de l'association «Machaâl Echahid». De nombreux moudjahidine, compagnons et proches du défunt ont pris part à cette rencontre à laquelle ont assisté les autorités locales, des représentants du ministère des Affaires étrangères, du directeur des Archives nationales et d'anciens diplomates. M. Abdelmadjid Chikhi, directeur des Archives nationales, a présenté une conférence consacrée à «la diplomatie algérienne durant la lutte de Libération nationale», dans laquelle il a mis en exergue les «qualités d'organisateur et l'expérience du Dr. Debbaghine, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)». Selon M. Chikhi, le choix porté sur Lamine-Debbaghine pour diriger la diplomatie de l'Algérie en guerre «n'était pas dû au hasard», compte tenu de ses «qualités avérées, de son expérience politique et de ses compétences intellectuelles». De son côté, l'ancien ambassadeur, M. Abdelkader Bouselham, a rappelé dans sa contribution à cette journée, que Lamine Debbaghine a été

«présent, avec M. Hocine Aït Ahmed, à la conférence de Bandoeng, réunie en 1955, au cours de laquelle les pays du Tiers-monde ont apporté leur soutien à la lutte du peuple algérien en lutte pour son indépendance». L'intervenant a appelé les jeunes d'aujourd'hui à s'imprégner des qualités et des vertus d'hommes tels que Lamine Debbaghine qui avait «sublimé l'amour de la patrie au plus haut point, en mettant toutes ses forces et toutes ses connaissances au service de son peuple, avec une foi et une volonté rarement égalées». Le participant à cette rencontre devait visiter, en présence des autorités locales, le domicile de feu le Dr Mohamed-Lamine Debbaghine, à El-Eulma, ville adoptive du regretté moudjahid qui a été le fondateur de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN) avant d'adhérer au Parti du peuple algérien (PPA) en 1939 pour rejoindre ensuite, en 1956, la délégation extérieure du FLN au Caire. Le 19 septembre 1958, il est nommé ministre des Affaires étrangères du GPRA présidé par Ferhat Abbas. A l'indépendance, le regretté Mohamed-Lamine Debbaghine met fin à sa carrière politique pour se consacrer à son cabinet de médecin, à Eulma, jusqu'à son décès en 2003.

OUM EL-BOUAGHI

Plus de 4 milliards de dinars pour les routes

Plus de quatre milliards de DA ont été mobilisés à Oum El-Bouaghi, au titre de l'exercice 2010, au bénéfice du secteur des Travaux publics, a indiqué mardi le directeur de la Planification et de l'Aménagement du territoire (DPAT). Ce financement représente «le cinquième» de l'enveloppe globale de 19 milliards de DA allouée à cette wilaya au titre des différents programmes de développement, a ajouté ce responsable. La construction, à l'entrée de la ville d'Aïn Beïda, d'une voie de contournement du trafic des poids lourds et la réalisation d'un ouvrage d'art près de l'accès ouest d'Oum El-Bouaghi, à proximité de l'université Larbi Ben M'hidi, constituent les plus importantes opérations à prendre en charge par ce programme, a affirmé le DPAT. S'agissant de la modernisation du réseau de routes nationales de la wilaya et l'élimination des «points noirs», la direction des Travaux publics engagera prochainement, selon son directeur, une opération de dédoublement du tronçon de la RN

3 reliant Aïn M'lila aux limites de la wilaya de Constantine.

Une première tranche de l'opération de dédoublement du tronçon de la RN 10 reliant Aïn Fakoun à l'agglomération de Tagza (commune de Sigus) sera également lancée au cours du premier trimestre 2010, selon le DPAT. Il est également prévu le revêtement de 20 km de la route reliant la localité de Touzline (commune d'Oum El-Bouaghi) au chef-lieu de la commune d'Aïn Diss, et l'aménagement du chemin de wilaya n°3, raccordant les villes de Sigus et Aïn M'lila, a indiqué le même source. Ce dernier tronçon qui traverse la commune d'Ouled Gacem, permettra notamment, a-t-on ajouté, de désenclaver les villages et hameaux de la région montagneuse de Silla. Le réseau routier de la wilaya d'Oum El-Bouaghi se compose de 412 km de routes nationales, de 413 km de chemins de wilaya et de 611 km de chemins communaux ayant fait l'objet de travaux d'entretien au titre du plan quinquennal 2005-2009.

Les marchés dans tous leurs états

A. Mallem

L'anarchie qui prévaut au niveau des marchés populaires de la ville des ponts au point de vue de l'organisation, de l'hygiène et de la sécurité, l'absence de contrôle par les secteurs concernés, ainsi que le bras de fer qui oppose depuis plus d'une année les locataires des locaux propriété de la commune à propos de l'augmentation de 750% des loyers, ont été encore une fois vivement décriés jeudi matin au cours de l'émission de la radio régionale «In-highalète» (préoccupations).

Cette semaine, le choix du thème a été fait en raison de la célébration de la journée du commerçant le 28 janvier. Le directeur par intérim du commerce, celui des impôts et le secrétaire général du bureau de wilaya de l'organisation des commerçants UGCAA, ainsi que le directeur du patrimoine de l'APC, étaient au rendez-vous pour répondre aux préoccupations des gens de la profession et des auditeurs qui ont participé au débat par téléphone.

Selon le DCP, la wilaya de Constantine compte 35 marchés de détail, dits marchés de proximité, 10 marchés hebdomadaires et un marché de gros de fruits et légumes. En ce qui concerne cette dernière catégorie, il précise que 60% des fruits et légumes sont écoulés hors du circuit formel. Il signale qu'un programme national a été mis au point pour la réhabilitation de ces marchés. Et dans ce cadre, Constantine a bénéficié d'une enveloppe financière de 28 milliards de centimes, 13 milliards pour le marché de gros du Polygone et 15 pour une dizaine de marchés de détail existants, répartis à travers la wilaya, en donnant plusieurs détails sur l'avancement des travaux, avec par exemple le marché de la Cité des Martyrs, avec un taux de 45%.

Par contre, ceux du marché de Bousouf sont stoppés, dira-t-il, à cause d'un problème de glissement du terrain. Pour

Souk Al-Asser, il dira que l'on est toujours dans l'attente du feu vert de la commission nationale de sauvegarde du patrimoine culturel, le lieu se trouvant dans un site protégé.

Le représentant de l'UGCAA, quant à lui, qualifiera la situation des marchés de «catastrophique sur tous les plans». Il fera part du grand mécontentement chez les commerçants des marchés de la ville qui en veulent à la mairie, rendue responsable de cette situation à cause de son absence dans la gestion des marchés. Ses propos ont été soutenus par des enregistrements pris chez des commerçants du marché Boumezzou qui, et c'est également l'avis de beaucoup de citoyens, se distingue par l'anarchie et l'insécurité. Il soulèvera le problème, non encore résolu, de l'augmentation exagérée des loyers des locaux qui exaspère les commerçants en les poussant à bout, le problème des arriérés d'impôts et citera aussi le cas de plusieurs anciens commerçants du marché Daksi, «méritants» selon lui, qui n'ont pas bénéficié de locaux dans le nouveau marché. Il terminera par une mise en garde contre d'éventuels dérapages qui seraient la conséquence directe de tous ces mécontentements.

Le représentant de l'APC s'est employé à rejeter systématiquement les accusations portées contre les services de la municipalité, évoquant des «causes objectives», entre autres le manque de personnel et de moyens qui a conduit à la situation décrite, tout en mettant en cause directement les services de police qui, selon lui, n'assurent pas «le suivi des opérations». Intervenant en dernier à propos du problème des arriérés d'impôts qui perturbe les commerçants, il précise que leur cas est soumis à la réglementation, «qui sera rigoureusement appliquée», dira-t-il, en rappelant que les commerçants, qui s'estiment lésés sur ce point, ont le droit de déposer des réclamations auprès des commissions de recours instituées à différents niveaux.

Aéroport de Aïn El-Bey

Vers le remplacement de la conduite de Boumerzoug

La demande des autorités de la wilaya, la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) vient de lancer un programme d'étude et de faisabilité au sud de la zone aéroportuaire de Aïn El-Bey avec, en point de mire, le remplacement de la conduite d'adduction de Boumerzoug, source distante d'une trentaine de kilomètres de Constantine, construite en 1963-64.

N'ayant bénéficié d'aucune opération de maintenance depuis des dizaines d'années, cette conduite a été endommagée lors de la construction de la deuxième piste de l'aéroport. Non protégée, cette canalisation enregistre des fuites qui ont conduit au développement de plusieurs zones vertes et marécageuses dans l'enceinte et autour de l'aéroport.

Dans un communiqué de presse datant de jeudi dernier, les responsables de la Seaco expliquent que des études de diagnostic ont été exécutées par la Société des eaux de Marseille (SEM) en 2005-2006 sur le tronçon de la conduite qui traverse les pistes de l'aéroport Mohamed Boudiaf : ces études ont conclu à la nécessité de reprendre intégralement ce tronçon par la construction d'un contournement pur et simple de l'aéroport car les autorités locales, notamment les services de la wilaya de Constantine, ont soulevé à ce sujet les risques encourus sur la sécurité aérienne du fait, notamment, de la présence d'oiseaux et ont demandé à la Seaco de proposer des solutions. Cette entreprise propose donc,

dans un premier temps, de drainer les zones concernées pour résoudre d'abord le problème de stagnation des eaux et réduire ainsi la présence des oiseaux, mais aussi pour permettre l'accès aux endroits où se situent les fuites elles-mêmes. Selon les responsables de la communication de la Seaco, l'objectif est clair : stopper définitivement les pertes d'eau pour permettre l'exploitation de cette conduite dans des conditions satisfaisantes et de parfaite sécurité, en attendant l'achèvement du contournement.

D'autre part, indique-t-on dans le même communiqué, et dans le cadre du programme de développement mis en place en concertation avec la wilaya et la direction de l'hydraulique pour les cinq années à venir, la Seaco va lancer un programme de modernisation du réseau d'eau potable pour réhabiliter 10% de ce réseau sur environ 215 kilomètres, la réhabilitation de 29.000 branchements, soit 23% du total, le renouvellement et la pose des équipements de protection par la mise en place de ventouses, de systèmes de vidange, de réducteurs de pression, de vannes d'arrêt, etc., et enfin la restauration des réservoirs et des stations de pompage qui touchera 80 ouvrages environ. D'après les informations fournies par les responsables de cette entreprise, des études ont d'ores et déjà été entamées dans ce sens par la direction des études et projets, en concertation avec la direction de l'hydraulique de la wilaya.

A. M.

Un plus en eau potable

En complément à la construction de deux réservoirs d'eau potable d'une capacité de 2.000 litres chacun, la ville de Didouche Mourad verra son réseau d'alimentation renforcé grâce à la réhabilitation de la conduite de refoulement du champ captant de Hammam Skhoun. En effet, les services travaux de la SEACO vont lancer cette semaine un chantier au niveau du rond-point de la cimenterie de Hama Bouziane pour réhabiliter la conduite de refoulement en question, qui alimente Didouche Mourad. Ces travaux, dit-on à la SEACO, permettront de diminuer les pertes d'eau et d'améliorer l'alimentation de plusieurs quartiers de la ville.

Deux blessés dans un accident

Un accident de la circulation est survenu jeudi dernier vers 22 heures sur la voie express qui donne accès aux cités Ziadia et Djebel Ouahch. Selon la cellule de communication de la Protection civile, un carambolage entre trois voitures légères a eu lieu en cet endroit, provoquant des blessures à deux passagers. Après les premiers secours, les deux victimes ont été évacuées vers les urgences chirurgicales du CHU.

Un peu plus tard dans la soirée de cette même journée, vers 23 heures, c'est un ouvrier de la Société nationale des transports ferroviaires qui a été évacué vers le CHU, après avoir été victime d'un accident du travail qui lui a provoqué des fractures aux pieds.

A. C.

Centre de formation des personnels des établissements pour handicapés Passer à la vitesse supérieure

A. El Abci

Le Centre national de formation des personnels des établissements pour handicapés (CNFPH) de Constantine, qui met à disposition l'encadrement nécessaire à cette frange, envisage de passer à la vitesse supérieure dans la prise en charge des handicapés. C'est ce qui a été affirmé, avant-hier, par le directeur du dit centre, Tahar Boutaghane, lors d'une rencontre organisée par le CNFPH, sous le thème de «La formation spécialisée, bilan et perspectives», suivie d'une cérémonie de remise de prix à des lauréats de promotions.

Il s'agit, selon le directeur du centre, de redonner espoir aux parents des enfants handicapés en leur faisant savoir que l'objectif tracé par le ministère de tutelle concernant leurs enfants, filles ou garçons, demeure une prise en charge complète qui, à terme, doit les intégrer dans la société, et ce en commençant par l'école publique. Tant il est vrai, dira-t-il, que les personnes ayant des besoins spécifiques sont des citoyens comme les autres, et à ce titre ils ont droit à une insertion et une admission sans discrimination dans le système de l'éducation nationale. «Et c'est vers la réalisation de ce but que tendent toutes les formations que donne notre centre», souligne-t-il.

En attendant la réalisation de cet objectif, le CNFPH a

déjà formé, selon le directeur des programmes, M. Abdessamed, 1.350 stagiaires dans les filières d'éducateur polyvalent, d'éducateur spécialisé en psychomotricité, de maître d'enseignement spécialisé, d'assistant social, etc. Egalement, pas moins de 6.000 professionnels ont bénéficié d'une formation dite continue, consistant en des stages de 3 à 4 jours par mois, afférents à la formation et au recyclage des directeurs de l'action sociale (les DAS), dans les activités physiques adaptées dans l'autisme, les problèmes de la petite enfance, le langage des signes, etc.

Dans le cadre de conventions signées avec les entreprises, il y a lieu de citer celle avec la Sonatrach pour former des directeurs de jardins d'enfants. Avec les APC, il s'agit de former des chefs de service qui sont en relation de travail avec des sourds-muets, pour leur apprendre le langage des signes. De même qu'avec le secteur de la justice et de la Gendarmerie nationale, intéressés toutes les deux par la connaissance du même langage des signes des malentendants et des malvoyants, le premier pour former les greffiers, qui ont à faire à cette catégorie de handicapés, et le second pour former des éléments de leurs brigades et non plus recourir à des interprètes en dehors du corps et parfois d'autres wilayas.

Régularisation des constructions inachevées Des bureaux spéciaux ouverts dès aujourd'hui

L'application de la loi n°08-15 du 20 juillet 2008, sur la mise en conformité et l'achèvement des constructions, semble être mise en route au niveau de la commune de Constantine où, rappelons-le, ont été recensées plus de 2.000 constructions inachevées, chiffre révélé par des responsables au cours du séminaire régional qui a réuni à Constantine, le 29 octobre dernier, les responsables du secteur de l'habitat.

En effet, le cabinet du président de l'APC de Constantine a diffusé cette fin de semaine un communiqué dans lequel il in-

forme les citoyens concernés que des bureaux, conçus pour recevoir les dossiers des demandes de régularisation et de mise en conformité des constructions inachevées, vont être ouverts au niveau du secteur urbain de la Cité du 5 Juillet. D'après ce communiqué, dans lequel un accent particulier a été par ailleurs mis sur l'importance de cette opération, celle-ci débutera demain 31 janvier.

Interrogés sur le choix de cet endroit, des responsables de la communication au niveau de la mairie ont indiqué que cette opération a été centralisée au ni-

veau du secteur urbain de la cité du Cinq Juillet pour plusieurs raisons, dont les plus importantes sont l'existence dans le secteur de locaux adéquats et disponibles pour ce genre d'opération, et aussi parce que ces derniers sont très proches des sièges respectifs de la police de l'urbanisme et de la commission technique, composée d'architectes et de techniciens de la commune désignée spécialement pour suivre cette opération. Ce qui facilitera singulièrement son déroulement, estiment-ils.

A. M.

Une brigade de lutte contre l'immigration clandestine pour bientôt

Une brigade de recherches et de lutte contre l'immigration clandestine, en cours de réalisation à la cité Zouaghi (hauteurs de Constantine), sera réceptionnée «avant la fin du 1er trimestre 2010», a indiqué jeudi un cadre technique local.

Cette infrastructure, dont le taux d'avancement des travaux a «dépassé les 87%», a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 50 millions de dinars, a précisé M. Saïd Athmani, chef du service de la gestion et du suivi des projets à la direction du Logement et des équipements publics (DLEP).

Le secteur de la Sûreté na-

tionale sera également renforcé dans la zone industrielle Palma (ouest de Constantine) d'un Service régional de la police judiciaire (SRPJ), en réalisation moyennant une enveloppe financière de 95 millions de dinars et devant être réceptionnée «au cours du 1er semestre 2010», a-t-on ajouté.

Un célibatorium, avancé à 75% et financé à hauteur de 45 millions de dinars, est également en construction non loin du fu-

tur SRPJ, a encore indiqué M. Athmani.

Le secteur de la Sûreté nationale bénéficiera de la réalisation, au titre du programme quinquennal 2010-2014, de «nombreux autres projets» qui nécessiteront une enveloppe globale de plus de 7 milliards de dinars, a affirmé la même source, citant un hôpital régional de la police, un SAMU et un centre de protection maternelle et infantile.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

14 safar 1431	
El Fedjr 06h09	Dohr 12h47
Assar 15h37	Maghreb 17h01
Icha 19h21	



APARTEMENTS

■Vends F4, 100 m² Bd Front de Mer avec garage pour 2 voitures (la rue Michelet) 4ème étg. P.D. 1.250 U et F4, 97 m², côté clinique Bélezreg 97 m², 2ème étg. libre de suite, P.D. 1.100 U - RDV pour visite - Tél: 0557.47.05.95

■Loue F3 pour profession libérale Ain El Turck ORAN - 0771.58.92.52

■A vendre Appt F4 acté, 9ème étage avec ascenseur Haï El Yasmine - ORAN (Prix raisonnable) - Tél: 0553.30.75.64 - 0774.56.49.82

■Vends Appt F3, 4ème étage, bien aménagé. Désistement. 72 m² à Misserghine - Tél: 0557.18.84.67

■Loue F3, 1er étage AÏN TEMOUCHENT, bien situé centre-ville pour Prof. ou Entreprenseur libérale - Tél: 0790.21.11.85

■Part. à Part.: Vds des Appts actés, neufs, entrée Seul, à Trouville en rez-de-chaussée: 1 pièce + garage 1 Voit. Prix 320 U / + 2 P. + Cuis + SB + cour + garage. Prix 630 U / et 1 P. + Cuis + SB. Prix 230 U - Tél: 0778.42.97.80 - Corniche ORAN

■A louer F4, 1er étage, rue Med Khemisti (à côté Grand Garage) double façade, grandes pièces, 130 m². Curieux s'abstenir - Tél: 0770.26.47.80

■Vends appartement F2 au RDC, refait à neuf, à Jules Ferry + une rentrée individuelle. Acté - Tél: 0779.35.04.46 - Oran

■041.42.75.99 - 0771.69.87.27 - 0770.35.12.91 - AG. ES SALEM vend: F2, 4ème, Akid Lotfi + F3, 1er, Point du Jour + F3, 4ème, Seddikia + F4 RDC Seddikia

■Vds F3 4ème ét. les Glycines Maraval + F3 RDC USTO 1500 Logts + F3 côté Clichy C/V + F2 L.B. M'hidi + F4 Bd la Soummam + F5 Eckmühl + F5 USTO HLM + F5 Bd Benzerdjeb / AG. BENSALD: 041.29.26.03 / 04 Rue Khemisti - Oran / www.immobiliersalsaid.com

■Loue F1 2ème ét. Résidence Leclerc Miramar + F1 C.SDB 1er ét. Résidence Gambetta + F2 C.SDB 2ème ét. côté Bd Emir AEK + F4 Cité Yasmine + F3 + F4 + Akid Lotfi + F5 étage de villa Mesreghine / AG. BENSALD: 041.29.26.03 / 04 Rue Khemisti - Oran / www.immobiliersalsaid.com

■Loue appartement meublé + terrasse pour antenne téléphonique, tout confort, pour Société étrangère, 4ème étage, Place d'Armes - ORAN - Tél: 0556.63.23.88

■V./ à Misserghine (centre-ville) Appt acté 100 m² au RDC d'un immeuble, 3 Pces, salon, cuisine, douche et garage pour un véhicule, ttes commodités - Tél: 0795.50.10.87

■Vends Appart F4 Gd Stand. 1er étage, nouvelle construction. Sup. 165 m² avec cour intérieure, dans résidence de 03 étages à St-Eugène - Tél: 0550.62.60.77

■Société étrangère cherche à louer des appartements à «PLAZA» - Nous contacter AG. «31»: 0771.54.59.96 - 0554.11.77.14

■Loue F5 150 m² grand standing, bien ensoleillé, au 2ème étage à 34 Bd Adda Benaouda, Plateau - ORAN, avec garage, pour fonction libérale - Tél: 0770.36.89.78

■Vends à Oran bel F3 70 m² au 9ème étage, acté, en plein centre-ville, vue sur la mer, deux façades - Tél: 0771.81.41.15 / 0550.43.75.87

■Loue bel F3, 1er étage. Convierait profession libérale ou habitation. Haï El Yasmine. Cité sécurisée - Tél: 0559.354.990

■Loue F3 meublé 85 m² + véranda + balcon. Tout confort. Parking gardé. 2ème étage, Haï Zitoune. 40.000 DA/Mois - Tél: 0773.14.55.73

■Vends F3 acté, 3ème étage, Haï Zitoune, Rond-Point El Bahia ORAN - Tél: 0663.98.02.65

■A louer Appts à usage Bur.: F4 2e rue Khemisti. F5 1er F/de Mer + F5 2e et dern. place d'Armes en face la Mairie + F4, F6 1er Bd la Soummam + F4 1er L.B. M'hidi + F5 2e Adda Benaouda Plateau + F3 1er place Hoche + F5 1er niveau de villa P/Jour + F2 1er rue Mostaganem immeuble Clémentine + F4 1er Bd Charlemagne + F4 RDC avec garage l'Hippodrome - 0661.27.69.36

■Location plusieurs Apparts meublés ou sans, Mobil-Art, centre-ville, Victoria, Bel Air, Plaza - 0661.20.08.90

■Vends F5 1er Rue Khemisti + F3 4ème Larbi Ben M'hidi refait à neuf avec bon prix - 0661.27.69.36

■A louer des Apparts meublés: F3 3ème côté lycée Lotfi + F2 2ème avec parking, neuf, côté Bahia Station + F4 4ème place d'Armes - 0661.27.69.36

■A louer des Apparts meublés: F3 1er avec parking Seddikia cité des enseignants + F3 3ème en face Palais Justice Seddikia vue sur mer + F3 1er en face Palais Congrès + F4 4ème Grande Terre + F4 USTO cité des enseignants + F3 Haï Sabah + F3 1er Bel Air - 0661.27.69.36

■Vds Appts: F4, F5 1er rond-point Garguentah + F2 1er Av. Loubet + F6 2ème rue Michelet + F4 2ème Av. Loubet + F3 usage Bur. au RDC côté Cinéma Colisée + F4 2ème neuf en face la CNEP Seddikia Bâtim. Vert + F3 USTO côté Nekkache bon prix + F2 5ème Akid Lotfi + F5 Plaza + F2 3ème côté Hôtel Timgad - 0661.27.69.36

■A louer des Apparts bon prix: F2 1er St-Hubert + F4 1er côté Casoran + F3 2ème Seddikia côté CNEP (B1 Vert) + F3 1er Haï Yasmine + F3 3ème Vieille Mosquée + 2 Apparts F4 1er, 2ème Bd Pépinière - 0661.27.69.36

■A louer des Apparts bon prix: F3 6ème Haï Fellaoucene cité clôturée côté Stat. Bahia + F5 2ème en face Ayl Fernandez vue sur mer + F4 3ème face Palais d'Oran Garguenta + F3 1er P/Hoche + F3 4ème propre lycée Lotfi + F3 1er Miramar - 0661.27.69.36

■Agence Mon Rêve. 0771.91.66.82. Vend F3 2ème étage cité Perret, l'aile 02. Prix 350 U

■Loue bel Appt F2, 5ème étage, équipée, Haï Essabah face chantier Tramway Oran - Tél: 0550.48.00.97

■Les appartements à vendre: F2, F3, F5 sis Bd Emir AEK. ORAN - Magasin à louer (Bd Vauchez) St-Eugène - Tél: 0558.42.67.60

■Vends joli Appt F3, 1er étage. Acté, ttes commodités, refait, nouvelle construction, face 4e Périphérique Haï Yasmine, cité 203 Logts Sot. Aribi. P.O. 620 U - 0557.42.94.42

■Vds et loue plus de 1.000 appartements: F2, F3, F4, F5. Niveaux de villa. Duplex - Wilaya: 31 - 42 - 09 - 16 - 23 - 35 - 25 sur le journal Internet: WWW.ALGIM.COM

■Particulier loue F4 meublé 125 m², Rue Larbi Ben M'hidi - Oran, 3ème étage, 4 pièces, grande cuisine, salle de bain, WC + 3 grands balcons donnant sur le boulevard - Contacter le N° 0558.52.50.66

■Vends centre-ville appartement 6 pièces, 2 grands halls. 220 m² - Prix après visite. Libre de suite. Curieux et intermédiaires s'abstenir - Tél: 0795.76.04.48

■A vendre ou Echange F3 acté, avec toutes commodités, situé en face le rond-point de la wilaya. P.D. 700 U. Echange avec une Maison de maître dans les environs d'Oran. Etudes toutes les propositions - Tél: 0550.22.96.99 / 0551.27.24.51

VILLAS

■ORAN: loue belle villa, 2 façades, Hippodrome, proche de ts commerces, compr. 2 F4 indép. de 120 et 150 m², ac., jardin, 2 garages - 0791.99.79.04 - 041.46.59.35

■Echange ou vende Maison semi-finie EL BRAYA centre Appt. RDC hors centre-ville - Tél: 0773.04.34.41

■Particulier à particulier. Vends villa coloniale sup. 400 m², 2 façades, R+1, F6, garage, terrasse, jardin, ensoleillée, bon voisinage, calme. Eau H24. Cité Haï El-Fathi à ORAN. Prix après visite - Tél: 0773.89.13.05 - Fixe: 040.21.07.71

■Loue deux villas jumelées en face de l'ENSEP (Es Senia) superficie 760 m², 15 bureaux + grande salle de réception au RDC de 220 m². Convierait pour siège d'entreprise, assurances, banques ou autres - Pour visite prendre RDV en appelant le 0771.42.55.67

■Vends Maison de Maître 310 m², actée, 4 pièces, grand salon, hall, cour, 2 jardins, garage, puits, 3 façades, située à BRAYA - Tél: 0770.79.35.02

■Loue ou vend T. bel Hôtel haut standing (Nelle construction) aux normes Int. Toutes les commodités, confort, bel environnement, PL. CH. et suites, Resto + cafétéria + S. Conf., etc. T. très bien situé à Oran - Tél: 0556.00.52.12

■AG. HOUHOU. Maraval. 041.58.86.24 ou 0555.444.172. Vend: Haouch N. fini 100 m² El Maleh P.O. 260 U - 02 F2 Maraval RDC P.O. 440 U, libres de suite, 2ème étage - 3 F3 M. Feraoun, actés, 330 U - F3 Brunie P.O. 430 - Nakhla 450 U Sonatrach (Mrva) 480 U - Local 15 m² Choupot 350 U - F4 USTO 650 U

■Vends Gde habitation, 450 m², R+1 (18 m). RDC: 1 salon + 2 Pcs + C. SDB + 2 Toit.+ local comm. (100 m²) + Gge (2 V.) + Gd jardin + puits + B. à eau. 1er étage: 2 S + 5 Pcs + C. SDB + 2 WC + véranda angle de la Rue Soufi Zoubida Maraval Tél:0771.32.70.92

■A vendre à ES-SENIA, villa 2 F., 440 m², 22 m / 20 m. 06 P., 02 salons, 02 Cuis., 02 SDB, 03 cours, 03 terrasses, jardin, garage pour 7 voitures. Lieu sécurisé, résidentiel, très agréable - Tél: 0663.53.51.82

■A vendre très belle villa (R+1) avec Bain public (36 jabis) et Douches publiques (11 cabines) et Salon de coiffure et d'esthétique. Très bon rapport. Le tout situé à la Cité Emir AEK (St-Hubert) ORAN - Cont. pour visite et négociation: 0662.68.77.79 - P.O.: 65 U - P.D.: 70 U

■Loue villa R+2 Top Bir El Djir côté Commissariat. VI R+2 (garage 300 m²) + 2 étages Bahi Amar. V. VI R+3, 250 m² CNS Dar El Baïda. V. VI R+2 610 m², 2 F. Top côté Sheraton. V. ou loue VI R+2 640 m² 3 F. Fernandville - Ag. Mon Rêve - 0771.91.66.82 - amarimmoreve@live.fr

■A vendre Maison Ain Kahla, n W. MASCARA. 600 m², 3 façades. Equipée: poste transformation 30.000 V. Puits, B. d'eau. RDC: garage. Façade 30 m H 5 x Larg. 25 m. 1er: 2 Gds appartements - Tél: 0778.96.24.48

■Loue dans villa à St-Hubert, agréable Appart de 110 m² (avec terrasse et buanderie) entrée séparée - Tél: 0662.21.26.02

■Loue villa R+2. 620 m² Maraval. 1er étg.: grand salon, 3 chambres, grand hall, Gde cuisine, douche + hammam, chaudière, un grand jardin 200 m² avec un puits. 2ème étg.: un grand salon, 2 chambres, une cuisine et 2 terrasses - Tél: 0774.56.44.63

■Vds petite villa, GS. Oran-Est Mille-nium Coop. Fourra Ttes commodités, 4 P. salon, Gde cuisine, hall, 2 terrasses, jardin, garage 02 voitures, 2 SDB, 3 WC. PO 16 M. D. 18 M. Villa construite en duplex. Curieux, courtier non accepté - Tél: 0779.28.16.21

■Vends villa 210 m² à Bir El Djir (Mille-nium) R+2 Nvile construction finie à 100% Actée. 5 chambres, 2 salons, cuisine, salle de bain, hammam, jardin, 2 garages, 2 terrasses + petit jardin. Accepte promesse de vente. Curieux s'abstenir - Tél: 0552.52.32.08

■Vends à Oran, derrière le CNRC (rue de Mostaganem) belle villa, 3 façades sur deux impasses, 400 m², deux entrées, onze chambres, deux SDB, 2 cuisines, chauffage central, un jardin, deux terrasses - Tél: 0770.32.10.70 - 0770.98.24.43

■Vends maison actée à Ain El-Turck 212 m². RDC: 1 Sal climatisé, salle à manger, cuis. avec chauffe-bain, SDB refaite à neuf, chauffage. Extérieur: 2 cours, garage, possibilité d'agrandir, B/eau, tél, gaz, à 1 mn de l'autoroute d'Oran - Prix offert: 1 M 150 U - Tél: 0033.681.087.031

■Vends villa commerciale 180 m² R+1 avec 2 locaux à Fernandville - Tél: 0771.79.94.72

■Vends habitation actée à Maghnia. Sup. 280 m², centre-ville à côté du Tribunal - Faire offre au 0796.98.96.80 / 0559.28.12.79 - de 10 h à 17 h

■Vends villa 400 m² St Hubert, R+3, 17 pièces, 2 cuisines, 3 salles de bain, puits, cave. Actée. Coopérative Sidi El Houari à proximité clinique Ibn Sina - Tél: 0551.90.40.13

■Affaire à Saisir: belle villa de 300 m² ds le Vieux Canastel, R+2, sans vis-à-vis, finie à 80% face à l'école IDRH: Gd hall, 1 séjour, 5 pièces, Gde cuisine, 1 hammam, 1 SB, patio, Gde terrasse, vue sur mer, Gd Garage, jardin. Bon voisinage. Actée - Tél: 0771.51.79.43

■A louer niveau de villa haut standing 160 m² avec terrasse. Convierait à Société, Profession libérale ou Ecole privée. Les Castors, bien situé face lycée Haddam Mustapha + loue F2 meublé à Point du Jour - Tél: 0794.35.87.35 / 0774.57.46.33

■Vends ou loue villa à SENIA plein centre-ville, superficie 220 m². Rez-de-chaussée + 02 étages + garage, habitation récente et luxueuse. Location pour Société nationale ou étrangère. Curieux s'abstenir - Tél: 0550.56.63.08

■Vends ou échange villa R+2 cité Protin, grand garage, chaque étage de 5 Pcs, C. S. WC + cour avec buanderie, petit jardin. 300 m² Bâti - contre petite Maison - Tél: 0775.15.17.00 / 0795.03.05.26

■ORAN - Part. vend ou loue villa R+1 à Pt du Jour, cité résidentielle, toutes commodités, pour Société. Non sérieux s'abstenir + A vendre 1 F4 à St Hubert RDC - 0553.07.99.29

■A vendre villa 267 m² (sous-sol+R+2 étages) en face l'hôpital militaire en allant vers les Amandiers Dahlia (Haï El Badr) - N° Tél: 0550.520.141 - Pas d'intermédiaire

■Loue: villa Gambetta 750 m² R+2. RDC: Gd garage (300 m²), Gd jardin, Appt F3. 1er étg. F3, 2ème étg. F3 + villa Rond-Point ENSEP R+2 usage commercial, habitation, libéral + villa R+3 Route Canastel chaque étage Appt F4 - Ag. Immo. CANASTEL: 0770.286.071 / 0554.588.689

■Oran. Vends villa de 854 m² Façade: 25 m. R+1. 06 chambres, 03 salons, 03 WC; sous-sol hammam; jardin 80 m²; local 254 m²; située à Point du Jour près du marché El Seddikia - Oran - Tél: 0550.37.03.63

■Vds à Saint Remy (Sidi Chahmi) une belle villa 1er + 2ème étage avec Bain-Douche public en activité. Sup. 400 m² + puits H/24/24 + 2 façades. Bon voisinage. Prix après visite (S.V.P.) - Tél: 0776.24.47.36 / 0796.62.41.90

■A vendre Maison R+2 superficie 240 m² nouvelle construction, rue Kallouche Hadjaj, Plateau St-Michel ORAN - 041.40.61.06 - Pas de courtier S.V.P.

■A vendre Maison de Maître superficie 260 m² Cholet (Victor Hugo) 2 façades. Pas de courtier S.V.P. - 041.40.61.06

■Vends Maison individuelle à Haï Cdt Farradj, Ain El Turck - ORAN - Tél: 0559.57.58.32

■Vends Maison de maître 110 m² avec 4 chambres, cuisine, salle de bain, toilette, côté lycée Hammou, Gambetta Trait d'Union, usage habitation ou bureaux - 0661.20.08.90

■Vends villas: R+1, 320 m² Belvédère Point du jour - 150 m² neuve à Canastel + 250 m² à Saint Hubert + 350 m² route Bus 16 Maraval - 0661.20.08.90

■Loue villa meublée (R+1) 270,00 m² à Fernandville: 05 pièces + salon + cuisine + hall + 02 salles de bain + hammam + jardin + véranda. Chauffage central + climatisation. 02 garages - Tél: 0791.62.16.47

■Vends très belle villa neuve à Hassi-Ghella. Duplex. 150 m² bâti, 110 m² jardin + garage + 2 SDB + puits, barbecue. Toutes commodités - N° Tél. Med BAROUDI: 0552.15.67.64

■A vendre villa cité Jourdain Castors, R.Ch, 1er étage, 4 pièces, 2 cuisines, 2 WC, SDB. 416 m², 200 m² bâtis, 19 m façade, environs Mairie - Tél: 041.46.27.24 - Port: 0777.62.78.60

■Vends maison actée à Ain El-Turck 212 m². RDC: 1 Sal climatisé, salle à manger, cuis. avec chauffe-bain, SDB refaite à neuf, chauffage. Extérieur: 2 cours, garage, possibilité d'agrandir, B/eau, tél, gaz, à 1 mn de l'autoroute d'Oran - Prix offert: 1 M 150 U - Tél: 0033.681.087.031

■Vends villa commerciale 180 m² R+1 avec 2 locaux à Fernandville - Tél: 0771.79.94.72

■Vends habitation actée à Maghnia. Sup. 280 m², centre-ville à côté du Tribunal - Faire offre au 0796.98.96.80 / 0559.28.12.79 - de 10 h à 17 h

■Vends villa 400 m² St Hubert, R+3, 17 pièces, 2 cuisines, 3 salles de bain, puits, cave. Actée. Coopérative Sidi El Houari à proximité clinique Ibn Sina - Tél: 0551.90.40.13

■Affaire à Saisir: belle villa de 300 m² ds le Vieux Canastel, R+2, sans vis-à-vis, finie à 80% face à l'école IDRH: Gd hall, 1 séjour, 5 pièces, Gde cuisine, 1 hammam, 1 SB, patio, Gde terrasse, vue sur mer, Gd Garage, jardin. Bon voisinage. Actée - Tél: 0771.51.79.43

■A louer niveau de villa haut standing 160 m² avec terrasse. Convierait à Société, Profession libérale ou Ecole privée. Les Castors, bien situé face lycée Haddam Mustapha + loue F2 meublé à Point du Jour - Tél: 0794.35.87.35 / 0774.57.46.33

■Vends ou loue villa à SENIA plein centre-ville, superficie 220 m². Rez-de-chaussée + 02 étages + garage, habitation récente et luxueuse. Location pour Société nationale ou étrangère. Curieux s'abstenir - Tél: 0550.56.63.08

■Vends ou échange villa R+2 cité Protin, grand garage, chaque étage de 5 Pcs, C. S. WC + cour avec buanderie, petit jardin. 300 m² Bâti - contre petite Maison - Tél: 0775.15.17.00 / 0795.03.05.26

LOCAUX

■A vendre local commercial superficie 45 m², situé à Avenue St-Eugène - Oran - Contacter: 0771.38.10.92

■A vendre local neuf 1.400 m², charpente métallique 800 m², cave 600 m². Bâche d'eau 150 m³ - Z.I. REM-CHI - TLEMEN - Tél: 0553.54.39.46

■ORAN-EST: Loue local 120 m² avec deux grandes portes d'entrée. Convient toute activité - Tél: 0771.20.31.87

■Particulier vend: local en plein centre-ville de BECHAR, situé à la rue Chikh Bendjoudi - Contacter Tél: 049.81.97.19

■Loue une usine complète située à la Zone Industrielle d'Es-Senia à côté de l'Hôtel Phoenix d'une superficie de 1.200 m² couverte charpente. 3 hangars dont un hangar deux chambres froides d'une capacité de 512 m³ état neuf. Administration + électricité «poste électrique + eau... etc.). Curieux s'abstenir - Tél: 0550.38.02.08

■Part. loue local 500 m² avec 2 bureaux + sanitaire, courant 220/380 V. Eau courante. 2 façades et 3 portails. Nvelle construction. Situé à GDYEL. Convierait à toutes activités. Prix après visite - Tél: 0550.22.03.59

■Local à louer sur le grand boulevard de l'Hôtel Sheraton en allant vers la maison Peugeot. Superficie 70 m². Correspond à toute activité - Tél: 0771.79.58.31. Pas d'intermédiaire S.V.P.

■Loue un grand local bien aménagé à Plateau (ORAN) - Contactez: 0797.34.58.69

■A vendre Hangar charpente mét. construction neuve (6,5 m hauteur, 13 m largeur) sur site de 12.000 m² situé dans zone sécurisée à 6 min. halles centrales - Port-Sec. (EL KERMA) et à 12 min d'ORAN par autoroute Tél: 0779.93.06.37

■Vends Superette 439 m², commerciale, 114 Avenue Mostaganem - Tél: 0771.71.28.33

■Vends Magasin meuble 95 m², 114 Avenue Mostaganem - Tél: 0771.71.28.33

■Vends ou loue magasin 220 m² double façade 10, Rue de Lourmel situé à quarante mètres de la Rue Larbi Ben M'hidi, vitrine, sanitaires, étages, comptoir - Contact N° Tél: 0771.25.20.68

■Loue local de 100 m² avec 2 bureaux et sanitaire, et loue local de 30 m² avec sanitaire convient pour bureau, cyber ou K.M.S. et salon de coiffure (Dames). A Point du Jour - ORAN - Tél: 0770.35.36.29

■MOSTAGANEM: Vends local sup. 950 m² composé d'un hangar sup. 250 m² et d'une station de lavage complète en activité, 3 façades, situé en plein centre-ville (Prix après visite) - Tél: 0666.17.55.39 / 0697.07.11.46

■Loue local 80 m² angle Rue de Mostaganem et de Tenira (ORAN). Convierait Agence de voyages ou Représentation commerciale ou autre - Contact Tél: 0770.26.30.06

■A louer local Hassi Ameur Zone Industrielle ORAN, 2.000 m² dont 1.000 m² couverts, administration 2 niveaux, alimentation électrique, poste KVA, disponibilité immédiate - Contact Tél: 0771.25.20.68

■Location d'un Cabinet médical. L'adresse: Numéro 35 Cité des 42 Logements. Mostaganem. 3 pièces, cuisine - Contactez 045.20.65.57 / 0776.10.22.00

■Urgent. Le Bosphore A.E.Turck loue: Salle de restaurant Grd Stand Open-Space avec baies vitrées dominant sur la mer et sur place principale d'A.E.T. (1er étage, au-dessus de la BNP, balcons panoramiques et 2 entrées particulières, 290 m²). Local idéal conv. à Showroom, Banques, Sté d'assurances, Ag. Comm. ou autres activités libérales - Mr Amine: 0550.22.74.39 - 0661.55.50.75

■Loue trois (3) locaux mitoyens Résidence Pomaria TLEMEN - Tél. Contact 0770.26.30.03

■Loue local situé Haï Emir Abdelkader proche de l'université Bir El Djir Oran, superficie de 83 m² et hauteur de 4 m - Me contacter après 18 h au N° 0773.24.43.04

■Loue à Sidi Chami (ORAN) Unité neuve de 1.500 m² composée d'un hangar de 800 m² (hauteur 6 m, 2 portails), d'un bloc administratif de 120 m² et d'un poste de garde. Convient toute activité - Contact: 0770.31.60.50

■Local à louer: 16 m² avec vitrine, bien situé Oran-Centre. Convient tout commerce. Rue Berrahal Mohamed angle rue Béranger. Contrat notarié d'un an ou 23 mois, plus 1 mois de caution - Tél: 0663.85.19.99 / 041.40.31.87

■Location d'un local de 12 m². En attendant il est en activité de point de vente de Djezzy. Le prix est de 20.000 DA par mois pour un contrat de 24 mois. L'adresse: 7, Av. des Martyrs en face Jardin Public Oran - Tél: 0796.40.32.64

■Vends Usine de 4.000 m² couvert 2.000 m² à la zone industrielle Ain El-Bya la route d'Arzew + 5.000 m²

■ Vends nouvelle Mercedes classe E250 CDI C20L. Avant-garde. Panoramique. Année 2009. Couleur Brun Cuprite. Jante noire AMG 18". 10.000 - Tél: 0557.41.60.75

■ Vends véhicule HONDA City Ess. Toute option. Couleur grise. Année 2005. 160.000 Km. Bon état - à MOSTAGANEM - Contacter - Tél: 0770.91.80.81

EMPLOIS

■ Importante Sté à Oran cherche Hôtesse commerciale. Niveau universitaire, bonne présentation, maîtrise langue française, anglais souhaitable et l'outil informatique (Excel, Word, Internet) - CV & photo à: (Omploran@yahoo.fr)

■ Société d'Electroménager à Oran recrute: Assistant(e) de Direction. Niveau univers. Maîtrise O. Inform. et les langues (arabe, français et anglais souhaitable). Exp. mini. 2 ans. Avoir le sens de la responsabilité et de l'organisation - Recrute_drh@yahoo.fr

■ Société d'Electroménager à Oran recrute: Comptable. Niveau univers. Maîtrise O. Inform. Exp. mini. 5 ans. Connaissance du nouveau système comptable. Connaissance en gestion et finance - Recrute_drh@yahoo.fr

■ Société d'Electroménager à Oran recrute: Magasinier. Diplôme dans la filière. Maîtrise O. Inform. Exp. mini. 2 ans. Avoir le sens de la responsabilité et de l'organisation. Disponibilité absolue - Recrute_drh@yahoo.fr

■ Société d'Electroménager à Oran recrute: Commercial. Diplôme dans la filière. Maîtrise O. Inform. Exp. min. 3 ans. Avoir le sens de la responsabilité et de l'organisation. Disponibilité absolue - Recrute_drh@yahoo.fr

■ Société d'Importation recrute Comptable ayant expérience - Fax: 041.32.18.61 - Tél: 041.58.75.65 - 38, rue Khelifa Ben Abdeslem - Choupet - Oran

■ B.E.T. cherche T.S. projeteur maîtrisant autocad (2D) - Faxer CV au: 041.43.02.62

■ Cherche Chef cuisinier + Maître d'hôtel sortant de l'INTHT ou INTB Boussaâda. Très très bon salaire + hébergement - Faxez CV au 041.42.21.39

■ Sté privée cherche Plombier Chauffagiste qualifié - Appeler le 041.45.24.43

■ Sté privée recrute Assistante commerciale maîtrise O. informatique + anglais écrit et parlé - Tél: 0662.614.551

■ Cherche Vendeuse qualifiée et Ouvrier montage meuble. Bonne présentation - Veuillez vous présenter avec votre CV au 16/18 Rue Cavaignac - ORAN

■ Cherche vendeuse qualifiée magasin lingerie centre-ville - Tél: 041.41.40.03

■ Atelier de tournage à ORAN recrute Mécanicien industriel pour réparation machines-outils. Non sérieux, non compétent s'abstenir - Nous contacter au: 0661.24.43.03

■ Société de Promotion Immobilière sise Oran, cherche un Comptable, Financier - Envoyez C.V. au 041.28.56.05

■ Atelier de Confection cherche: Piqueuse sur Machine Point Droit, Surjet - Finisseuse & Repasseuse - Chef d'atelier & Modéliste Styliste - Contacter le: 0555.26.41.26 & 0554.73.48.74

■ EURL TRAPACT Tlemcen cherche Comptable confirmé (e), Secrétaire de direction, Chauffeur V1, Sal, Int. - Déposer acte de candidature, Z.I. - Tél: 043.27.89.33

■ B.E.T. privé à Oran - Es-Seddikia recrute ingénieurs en génie civil et techniciens en bâtiment - Contacter au 0550.56.42.81 - Tél/Fax: 041.42.45.73

■ Imprimerie MARAVALL recrute jeunes Ouvriers niveau 3e AS. Résider à Oran. Se présenter tous les jours de 11 h à 14 h au 55, rue Bouzeboudja Mohamed - Maraval ORAN

■ Parfumerie luxe à Oran cherche jeune Vendeur ou Vendeuse sérieux (se), dynamique, présentable, maîtrise la langue française - Appelez au 0771.58.40.15 à partir 10 h jusqu'à 18 h

■ Cherche Chauffeur poids lourd, ayant déjà travaillé Transport Containeurs au port d'Oran et résidant à ORAN - Téléphoner au 0795.76.04.48 pour entretien

TERRAINS

■ Vends échange lot 250 m² viabilisé, Haï Nakhil Canastel contre M.M., villa, Senia, Karma, Missergine ou environs - 0599.35.45.08

■ MOSTAGANEM: Vends terrain sup. 1820 m² à Vallée des Jardins. Acté avec Livret foncier (eau, électricité, téléphone) - Contacter Tél: 0770.74.77.38

■ A vendre lot de terrain superficie 120 m² avec fondation et pilier, clôturé. Acté, à ES SENIA, KARA 1. Pas de promesse de vente et curieux s'abstenir - Contactez Tél. Mobile: 0551.97.48.74 - 0796.99.19.78

■ Loue terrain 20.000 m² à usage de dépôt ou représentation commerciale véhicules industriels, engins de travaux publics, mitoyen Usine BELUX et Dépôt HYUNDAI, situé bordure autoroute Mostaganem - Oran - Contact Tél: 0556.62.66.63

■ Vends lot de terrain surface 187 m². Acté, viabilisé, côté de Canastel, Route Belgaïd - Contacter: 0667.78.98.19 - Intermédiaires se retenir

■ Echange lot de terrain de 275,5 m², acté, à ORAN-Est dans un site agréable et viabilisé à 100%, contre une villa finie dans un quartier calme plus complètement. Etude toute proposition - Tél: 0661.74.56.64

■ Vends terrain (vieux bâti) superficie 1.250 m², 2 façades situé à Delmonte, angle de la rue Henri Martin et de la rue de Rouiba à 100 m de la CNAS et de l'hôtel «La Colombe» - Tél: 0771.777.923 - Prix à débattre après visite - Oran

■ Vends, environs d'Oran, site industriel 6.500 m², clôturé et sécurisé: 5 bâtiments charpente métallique, Grde surface, poste transfo. 630 KVA + groupe électrogène 200 KVA, eau H24 + terrain nu de 1.000 m², 1 villa avec jardin sur 1.000 m² + habitation 400 m². Grdes entrées privées pour poids lourds - Actés. Cur. s'abst. - Tél: 0770.32.10.70 - 0770.98.24.43

■ Vends terrain à Bir El Djir, Haï Khe-misti. Superficie 227 m², 2 façades. Acté - Faire proposition au 0797.62.47.64 - Curieux et non sérieux s'abstenir

■ V. terrains: 10.000 m² clôturé Boulevard Belgaïd + 5.000 m² + parking 9.100 m² avec plusieurs bureaux Belgaïd - Ag. Immo. CANASTEL: 0770.286.071 / 0554.588.689

■ V. Ts: 260 m², 200 m², 150 m² Canastel + 320 m², 350 m² 2 F., 360 m² 16 m F., 250 m² Fernandville + 230 m² 2 F., 180 m², 150 m² 2 F. Bir El Djir + 174 m², 178 m² 2 F. Belgaïd + 200 m² Panorama + 260 m², 500 m² H. El Nakhil + 320 m² 2 F., 220 m² 2 F. Fleurs - Ag. Immo. CANASTEL: 0770.286.071 / 0554.588.689

■ Vends lot de terrain à Missergine. Acté. 240 m². Bien situé - Tél: 0665.69.52.27

■ Sidi Bel Abbès: Vends 06 hectares, terrain agricole propriété privée avec acte notarié, livret foncier et plan cadastral - Tél: 0774.73.18.56

■ A vendre lot de terrain acté, 600 m² 1 seul façade, bien situé juste à côté El-Anik Place Hoche centre-ville d'Oran - Tél: 0556.40.65.90

PENSÉE

Les années. Celles de l'avant. Celles de l'après. Les années de l'avant: lumineuses, bienveillantes et céliérées. Les années de l'après: défaites, hagardes et figées. Les années. Suspendues depuis. Dans un silence qui dénombre. Une mémoire qui trie. Les années de l'avant. Les années de l'après. Pour leur père **KHELIL Habib**, assassiné à Oran le 30 Janvier 1997, ses filles Meriem et Yasmin demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puisse-t-il reposer en paix.

■ Vends lot de terrain sup. 3.000 m². Acté, urbanisable (42 m façade), à côté du Campus universitaire (Rocade) Tlemcen - Tél: 0772.41.67.32 - 0661.33.79.77

■ Vente lot terrain 266 m², 14 m de façade, Hassiane Touale (Fleurs) - Appeler Abdelkader: 0661.38.27.75

DIVERS

■ Couches Bébé tout âge disponibles d'importation - Demander au: 0798.64.65.19

■ A vendre Matériel de boulangerie. Adresse: Haï Akid Lotfi, Rue B N° 1 BOUSFER-Village ou Tél. fixe: 040.20.25.23 - Portable: 0771.84.19.25

■ Vends une Machine rotative pour biscuits secs avec 2 modèles (petit et grand), état de marche, marque Italy (LAZER) - Tél: 0555.83.00.90

■ I.S.F.H.T. Nouvelles inscriptions: Cuisine, Pâtisserie, Gât. oriental et Trad., Restauration, Réception (Guide tourist. et Opérateurs d'Agences de voyages). Fernandville (face Hôpital de Pédiatrie. Arrêt Bus «Pharmacie») - Tél: 0792.23.14.89

■ Imp: Vds Mandrineuse 6 bandes allemande + Refondeuse laize 1 m 1 cm, deux Coupe-tubes et 1 Compresseur en production - Tél: 0550.43.75.87

■ A vendre Panoramique dentaire avec Développeuse d'occ. (FR.) - 0771.96.21.14

■ A vendre Machine conditionneuse industrielle tout produit chimique et alimentaire, marque HAYSAN (très bon état) - N° Tél: 0771.27.86.67 - 0771.28.85.79

■ Vends ou échange petite Niveaueuse RICHIER 520A, 1972, 4. Cyl., 2 lames, hydraulique. 199 U à déb. - Tél: 0556.10.38.31

■ Location une Pelle sur chenilles LIEBHERR avec Brise roche BRV32 ou Godet pour longue durée - Tél: 0555.03.60.00

■ Médecins - Dentistes - Sages-F - Vétérinaires: Echographies numériques à vendre. Très B.P. (3d) - Fauteuils dentaires neufs - Films scanners classiques - Tél: 0771.63.32.73 - 035.67.63.99

■ Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? AUDIFEL vous offre un test d'audition prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au: 041.39.48.02 ORAN - 043.26.33.63 TLEMCCEN

■ Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifel vous offre un test d'audition prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au: 045.33.95.14 Mostaganem - 046.92.68.79 Relizane

■ L'école spécialisée en Hôtellerie et Tourisme - PROM-HOTEL - Lance la 8ème session en Cuisine - Pâtisserie - Pizza - Gâteau Orient. - Insc. im-méd. Cité Bon Accueil - Carreaux - ORAN - Tél: 041.42.34.46 - 041.42.21.39

■ Vends Machine gravure/marquage laser 60 watts Kist sublimation 6 opérations (tee-shirt, assiettes, mugs, tasses...), Machine transfert images sur cristal et verre, Machines pour badges. Le tout en état neuf - Tél: 0777.071.606

■ BELLS. Meilleure marque de lampe de l'année 2008 reconnue par les distributeurs. Arrivée immédiat lampes iode - mixte - sodium & autres - Sce commercial 041.32.54.95/96 - Fax: 041.32.43.06

■ Réparation à domicile Machine à laver (Linge & Vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél: 0662.87.45.68

■ Vends Remplisseuse 40 becs, marque Vimercati, avec Saturateur 10.000 L + 10 Conges inox importation de 500 litres + Etiqueteuse linéaire Saintoya. Le tout en bon état - Tél: 0779.28.16.21

■ Vends: 500 Caisses en plastique de limonade de 12 avec bouteilles Ste-nies + 1.000 caisses en plastique vides de 24 + Chaîne en inox pour transport bouteille + Etiqueteuse linéaire. Le tout en bon état - Tél: 0779.28.16.21

■ World Equipment vend Matériel de Boulangerie / Bongard / Fiorini Pâtisserie - Biscuiterie - Pressing - Emballeuse s/vide / Four / Méchoui / Mat. Cuisine - Tél: 021.777.007 - Fax: 021.470.353

■ A.V.: Chargeur sur pneus marque CATERPILLARD. An.: 1994. Type: 950 F 2. Série: 8 TK 00823 - Tél: 0550.62.38.97

■ Candidats BAC ancien programme, ceci vous intéresse ! Assistance Plus vous assure des cours de soutien. 32, Rue Alexandre Nobel Place Fontanelle «GAMBETTA» - Tél: 041.53.30.27

■ Vends 02 Rectifieuses Vilebrequin marque (MILLION) + 01 Rectifieuse GM marque (KLENBERGER) + 02 Aléseuses bloc moteur marque (MILLION) + Glaceuse - Tél: 0553.17.00.22

■ Pour cause de fermeture boutique, liquidation Costumes, Vestes, Pantalons, Chaussures - Etude toute proposition - Tél: 0771.63.78.88

■ A vendre ou échange Matériels de boulangerie: 1 four rotatif 80-90, 1 pétrin Phébus, 1 diviseuse P.R., 1 façonneuse P.R., 8 chariots avec plaques, 1 refroidisseur - Tél: 0778.96.24.48

■ Particulier vend Matériel complet de Cafétéria - Tél: 0661.20.68.07 - ORAN

■ Vends une Machine rotative pour biscuits secs avec 2 modèles (petit et grand), état de marche, marque Italy (LAZER) - Tél: 0555.83.00.90

■ Cherche Machines bonne occasion: Tour 5000 et plus - Mortaiseuse grand modèle - Scie mécanique 600 et plus - Nous contacter au: 0661.24.43.03

■ A vendre Souffleuse de (P.E.T. / P.M.A. / PS / PP) Bouteil. - Coupeuse-Soudeuse double piste (Sacs) - Cylindre de découpe Frankintal (carton) format (70/100) - Tél: 0773.92.69.65 / 0559.01.98.57

■ Vends Aluminium pour fromage TECK 88-49 - Contactez 0779.97.30.73 - 0550.19.74.30

■ Cherche à louer Licence de taxi ORAN-Ville - N° 0770.30.29.70

■ Vends Photocopieuse couleur CANON IRC 2105 avec ADF + Recto Verso + Imprimante. En très bon état - Tél: 0662.22.80.81 / 0661.23.96.38

■ Vds Coque chalutier 20 m, neuve en Iroco, Chaudronnerie inox. Visible Port GHAZAOUET. Prix après visite - Tél: 0779.33.19.54

■ Vends: Clark 4T, Four sol 9 PL, Groupe électrogène 12.5 KVA Capoté. Dresseuse mono, Dégraissage, Four traitement, Tunnel froid, Poussoir S-vide, Machine S-vide, Fardeuse, Soudeuse, Enrobeuse - Tél: 0771.63.15.21

■ A vendre: 1°) Radiographie DTUR, 100 mA avec tout accessoires, Bacs, Cintres, plomb... etc. + Electro-encéphalographe ECEM, avec SLI + Casques - Tél: 041.53.19.49 / 0777.07.15.45

■ Ets D-stock lingerie importateur et distributeur de lingerie haute gamme vous invite à venir découvrir dans notre showroom à ORAN un nouvel arrivage très varié d'ensembles made in France de grande marque... Attention stock limité - Tél: 0770.44.23.48

■ Particulier à Oran cherche achat des livres (anciens et nouveaux) sauf livres scolaires - Tél: 0772.45.66.03

■ A louer Chambre froide de 40 m3 avec un local de 40 m². Prix: 35.000 DA par mois à Oran-Ville - Toute personne intéressée nous contacter au Fixe: 041.58.82.52 - Mobile: 0791.74.51.22 / 0554.32.34.22

■ Achète 1 incubateur oeuf à couver poussins chair marque CIDAP. Vends matériel fabrication aliment bétail 1 Tonne/heure - Tél: 0557.44.19.68

■ «Body Lab» salle de sport à Es-Sénia propose: Musculation (hommes). Aérobie (femmes). Aïkido (enfants). Judo (enfants 6 à 16 ans). Du sport pour toute la famille - Contact: 0771.23.55.33 / 0697.68.88.06

■ BELUX a le plaisir de vous annoncer la réouverture après travaux de son agence de la rue de Tenira au 02 rue de Tenira à Oran, angle rue de Mostaganem près la résidence Clémentine - Contact Tél: 0770.26.30.06 - email: beluxtenira@hotmail.com

■ Vends Bateau, 5 mètres avec moteur 70 CV, matériel complet de pêche avec GPS, Sondeur et Boussole + Chariot y compris une place à ARZEW - Téléphone: 0771.97.47.26

■ Transporteur possède un autocar année 88 - 55 places Assises + 10 Debout en panne, cherche un associé - ou échange contre une voiture récente ou camion - Tél: 0555.62.88.29 / 0551.74.42.61

■ Vends un Four à brique (Romain) à pierre à H. B. HADJAR (ORAN) - Tél: 0555.62.88.29

DÉCÈS

Madame BOUAZZA née HABICHE FATIHA
Née le 11-10-1935 à ORAN - Décédée le 25-01-2010 - Domicile: Rue Larbi Ben M'hidi N° 86.
Familles: BOUAZZA - MOUAZ - ADDAR - BEN-MESSAOUD - OULD-ALI - ZELLOUF - KADDOUR-HOCINE - HABICHE - LAZREG - Nous demandons d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. *Son mari, ses enfants*
إنا لله و إنا اليه راجعون



PENSÉE

Il y a dix ans, le 30 Janvier, nous quittait à jamais notre chère et regrettée mère: **Mme BOUKLI-HACENE Kenza née BENGHABRIT**
Rien ne peut effacer l'image d'une mère aussi gentille et dévouée pour ses enfants et petits-enfants que tu as tant gâtés et aimés. Repose en paix Maman nous ne t'oublierons jamais. Nous prions tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. *Que Dieu lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.*
Leïla



PENSÉE

Le 25 Janvier 2004, nous quittait à jamais notre cher et regretté père **Hadj BOUZID MEKHATRIA.**
En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui ont connu cet homme aux qualités humaines exceptionnelles d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. *Repose en paix.*
Ta fille **DJAMILA**



REMERCIEMENTS

Les familles **MOUAZIZ et ATTOU** remercient tous ceux et celles qui ont compati à leur douleur, suite au décès de leur cher époux et père **MOUAZIZ Brahim** survenu le 11 Janvier 2010. Il s'en est allé gentiment comme il a vécu.
Son épouse et ses enfants



PENSÉE

Déjà 40 jours que nous a quittés pour un monde meilleur notre cher père **SAHRAOUI BRAHIM Khaled.**
En cette occasion, son épouse et ses enfants: **Habib, Hind, Djouida et Hadjer** ainsi que sa petite-fille **Asma** demandent à ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

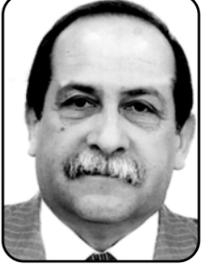
PENSÉE

Une année s'est déjà écoulée depuis cette néfaste et fatidique date du 30 Janvier 2009 où tu nous quittas à jamais très cher papa laâziz **RAHALI YASIN**
Pas plus dur, douloureux et déchirant que de perdre l'être le plus cher, tu nous manques terriblement papa, rien ne peut égaler ta présence. Nous te remercions pour les moments de bonheur, d'amour et de tendresse que tu nous as donnés. Tes qualités humaines et ton caractère généreux ont fait de toi un être unique. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et sûrement apprécié d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. *Repose en paix papa chéri. Tes enfants: Taha, Souad, Amine et maman qui t'adorent.*



PENSÉE

Voilà une année que nous a quittés à jamais notre cher feu **RAHALI YASSIN**
arraché à la vie trop tôt. La valeur d'une vie ne se mesure pas en nombre d'années vécues, mais aux actes accomplis. Tu nous manques à tous, la douleur qui nous transperce et le vide que tu as laissé derrière toi, sont indescriptibles. Moi, je suis fier de t'avoir eu comme beau-frère et je ne t'oublierai jamais. Repose en paix mon frère, nous tâcherons de maintenir ton flambeau allumé et tu vivras éternellement dans nos coeurs.
SID AHMED



INSTITUT POLYTECHNIQUE SENIA

(83, Avenue des Martyrs prolongée Es-Sénia Oran)

L'I.P.S. en partenariat avec les Entreprises Nationales et Etrangères, lance des formations **diplômantes et qualifiantes** dans la filière de l'Hôtellerie avec **possibilité d'insertion.**

- * Cuisine - Restaurant Réception - Hébergement
- * Début de formation Février 2010
- * Places limitées

Tél: 041.51.49.66
Fax: 041.51.40.82
Mobile: 0557.04.48.05

Vends villa luxueuse 610 m²,

R+1, double façade, côté Sheraton rdc: 1 gd salon français, 1 g.salon marocain, 1 g.cuisine américaine + corni repas, 1 hammam turc, salle d'eau, g.jardin, véranda, baie vitrée, arbres fruitiers, fontaine jets d'eau, garage pour 3 voitures
1er ét: 5 grandes chambres, 2 salles de bain (jacuzzi), chauffage central, bache d'eau -
Tél: 0770.68.97.68,
Curieux s'abstenir.



Avis d'appel d'offres national et international

N°: 09/2010 C.L.

L'entreprise CABAM (Cabines AIN M'LILA) lance un Avis d'appel d'offres national et international pour la fourniture des lots suivants:

- * Lot N°01: Tôle aluminium striée
- * Lot N°02: Tôle aluminium lisse

Les soumissionnaires intéressés par le présent Avis d'appel d'offres peuvent retirer le Cahier de charges auprès de la Direction Logistique de CABAM contre le paiement de la somme de: Trois mille dinars algériens (3.000,00 DA) auprès de:

CABAM

Direction Logistique

Route de Constantine BP N°01 - 04300 Aïn M'lila - Algérie

Les offres, accompagnées des pièces administratives et fiscales exigées par la réglementation en vigueur conformément aux clauses du Cahier de charges, doivent parvenir par voie postale ou être déposées à l'adresse ci-dessus sous double enveloppe. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention:

Avis d'appel d'offres N°09/2010 C/L

Lot N°

«A ne pas ouvrir»

La date limite de réception des offres est fixée à 45 jours après la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux.

ANEP 25/4550C2 - 30/01/2010



SARL SMTRA

UNITE DE PRODUCTION

ZONE INDUSTRIELLE FORNAKA MOSTAGANEM

MET A LA DISPOSITION DE SA CLIENTELE

- 1-La production et la mise en œuvre de béton différentes formulation.
- 2-Coulage de béton avec pompe Automotrice hauteur 42 M, livraison avec malaxeur de 8 M³.
- 3-Fourniture et mise en œuvre de séparateur en béton G.B.A avec Machine à coffrage glissant.

Siège Social : Zone Industrielle Sidi Benhaoua Mostaganem

Tel : 045/33/31/75 - Fax : 045/33/30/58.

Email : smtrasarlbk@yahoo.fr.

Société à Oran

Recrute

- ◆ Secrétaires
- ◆ Ingénieurs et techniciens en électromécanique
- ◆ Ingénieurs et techniciens en électrotechnique
- ◆ Licenciées en sciences économiques ou commerciales

Résider à Oran-ville

Envoyer CV + photo au 041.32.69.06



Avis d'appel d'offres national et international

N°: 10/2010 C.L.

L'entreprise CABAM (Cabines AIN M'LILA) lance un Avis d'appel d'offres national et international pour la fourniture du lot suivant:

- * **Lot N°01:** Panneau en MDF, épaisseur 12 mm, filmé sur une face
Densité 730 kg m³
Couleur érable
Dimension 2440 x 1220 x 12

Les soumissionnaires intéressés par le présent Avis d'appel d'offres peuvent retirer le Cahier de charges auprès de la Direction Logistique de CABAM contre le paiement de la somme de: Trois mille dinars algériens (3.000,00 DA) auprès de:

CABAM

Direction Logistique

Route de Constantine BP N°01 - 04300 Aïn M'lila - Algérie

Les offres, accompagnées des pièces administratives et fiscales exigées par la réglementation en vigueur conformément aux clauses du Cahier de charges, doivent parvenir par voie postale ou être déposées à l'adresse ci-dessus sous double enveloppe. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention:

Avis d'Appel d'offres N°10/2010 C/L

Lot N°

«A ne pas ouvrir»

La date limite de réception des offres est fixée à 20 jours après la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux.

ANEP 25/4550C1 - 30/01/2010



EURL CONSTRUCTION A/HAMID

Promotion immobilière

Vente 60 logements L.S.P

HASSI BOUNIF

Site POS 2B HASSI BOUNIF

Pour tout renseignement

et réservation contacter nous

par N° Tél : 0775 50 45 73

Fax : 041 42 63 87

Entreprise privée à Oran
« matériaux de construction »
Cherche personnel qualifié

01 - Gestionnaire de stock
Achat et vente

Expérience plus de 05 ans dans un poste similaire et une connaissance En Comptabilité L'âge de 30 ans et plus

envoyer CV Plus PHOTO au :
fax : 040 23 99 25//041-53-03-27

email : betobex@yahoo.fr

VENDS

5 magasins bien situés place Aïn El-Turck en face la daïra, 2 façades, sup 432 m² + 1 F3 arrière-boutique + 2 locaux

Tél: 041.39.69.86 -
0772.22.99.13

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise SARL - ES-SENIA -

Recrute

- Pour sa S/Direction Commerciale un Responsable Commercial pour la prise en charge des missions commerciales et de prospections relatives aux prestations de service.

Conditions:

le candidat au poste doit être:

- Titulaire d'un diplôme universitaire
- Avoir à son actif une expérience avérée dans le domaine.

* Cadre de travail agréable

* Salaire motivant

Les candidats intéressés par le présent avis, sont priés d'envoyer leur C.V. par mail à l'adresse électronique suivante:

recrutement_travail@yahoo.fr

PERSPECTIVE TRAVEL
ORGANISE

USA

LAS VEGAS

Séjour à partir de 240.000 DA

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

Le 15/02/2010

Pour plus d'informations appelez :

Alger : 021 69 32 14 - 021 69 31 54

16, Rue d'Auzia Paradou Hydra, Alger

Alger : 021 47 02 09- 021 77 29 72

47, Cité des 70 logts Kaouech, Cheraga -

Alger : 021 37 17 75 -

021 37 17 10 - 0770 254 802

Constantine : 031 80 70 02 - 0770 254 804

Cité Bouhali El Khroub

Oran: 0770 254 803

Perspectivetravel@hotmail.fr

www.perspectivetravel.com

Sans l'immigration, la population espagnole diminuera



Sans nouvel apport d'immigrants, la population espagnole va décroître à partir de 2020 en raison d'un nombre de naissances insuffisant, et le nombre de personnes âgées de plus de 64 ans va doubler d'ici 2049, selon une étude officielle dévoilée jeudi.

«La croissance naturelle de la population deviendra négative à partir de 2020», selon une projection de l'Institut national de la statistique (Ine). Cette étude prévoit toutefois que la population totale en Espagne, passera, de 45,8 millions de personnes début 2009 à 47,9 millions en 2049, en raison du solde migratoire.

Sur la période 2019-2028, l'Ine estime que le nombre de naissances sera de 4,188 millions pour 4,383 millions de décès, entraînant une diminution de la population (hors immigration).

Le taux de fécondité des femmes espagnoles est actuellement très bas, de 1,4 enfant par femme, et l'âge moyen de la maternité est de 30,8 ans.

L'Ine prévoit que le taux augmentera jusqu'à 1,7 en 2048, mais cette hypothèse «ne sera pas suffisante pour éviter la baisse en nombre absolu de naissances au cours des deux prochaines décennies, conséquence de la réduction du nombre de femmes dans la tranche d'âge fertile», selon l'Ine.

La population espagnole connaîtra un très important vieillissement: les plus de 64 ans représenteront 31,9% de la population en 2049, soit environ le double d'aujourd'hui.

L'Ine avertit des problèmes de dépendance que cela va engendrer car en 2049, les personnes en âge de travailler ne représenteront à peine plus de 50% de la population totale, si l'on se base sur l'âge actuel de la retraite (65 ans).

le, si l'on se base sur l'âge actuel de la retraite (65 ans).

Ces calculs ont été élaborés à partir d'une hypothèse de «maintien des tendances et comportements démographiques actuels», selon l'Ine.

Concernant l'immigration, qui a explosé en Espagne depuis le milieu des années 1990 en raison de la forte croissance économique (les étrangers représentent environ 12% de la population), l'Ine prévoit un ralentissement du flux migratoire au cours des 10 prochaines années. Selon elle, d'ici 2048, il y aura d'ici 2,6 millions d'étrangers de plus en Espagne qu'aujourd'hui, alors que leur nombre a explosé de près de 5 millions au cours des 15 dernières années.

Des internautes empêchent un suicide en direct sur la Toile

La mobilisation d'internautes chinois a permis d'éviter le suicide d'un des leurs en direct sur la Toile en aidant la police à le retrouver grâce à son adresse IP, a rapporté jeudi Les Nouvelles de Pékin. Mercredi, le candidat au suicide, se qualifiant de «dépressif depuis des années», avait publié un post sur l'un des principaux portails chinois, expliquant vouloir mettre fin à ses jours avec des herbes médicinales toxiques, selon le quotidien. L'internaute a commencé à commenter, en direct, les effets néfastes des herbes. «Ma vue commence à être affectée, tout brille autour de moi, je me sens nauséux, et mon bras commence à s'engourdir», a-t-il écrit. Des milliers d'internautes ont cliqué sur le post et nombre d'entre eux ont appelé le suicidaire à prévenir les secours. D'autres ont retrouvé sa trace dans la ville de Ya'an, dans le sud-ouest de la Chine, grâce à son adresse IP - numéro qui identifie chaque ordinateur relié au réseau. Et la police a pu se rendre chez lui et l'a transporté à l'hôpital, ce qui l'a sauvé, selon le journal.

France

Un Marocain condamné pour avoir arraché les yeux de sa femme

Une cour d'assises française a infligé une peine de 20 ans de prison à un Marocain qui avait arraché les yeux de sa femme, parce qu'elle voulait divorcer. La cour d'assises d'appel du département du Vaucluse a assorti sa condamnation pour actes de torture et barbarie, dans la nuit de mercredi à jeudi, d'une période de sûreté des deux tiers. Il s'agit de la période incompressible que devra durer la réclusion, pendant laquelle aucune remise de peine ne sera possible.

Lors d'un premier procès, Mohamed Hadfi, 34 ans, avait été condamné à trente ans de réclusion par la cour d'assises, mais sans période de sûreté. «Ma cliente est satisfaite de ce verdict dans la mesure où contrai-

rement au premier verdict une peine de sûreté a été prononcée et qu'enfin cette affaire est terminée, elle va pouvoir passer à autre chose», a déclaré à un correspondant de l'AFP Me Isabelle Mimran, avocate de l'épouse, Samira Bari, qui avait 23 ans à l'époque des faits. En juillet 2003, une violente dispute avait éclaté entre Mohamed Hadfi et son épouse dans leur appartement d'un quartier populaire de Nîmes. Les chirurgiens n'ont pas réussi à sauver les yeux de la jeune femme qui porte aujourd'hui des prothèses oculaires. Le mari avait pris la fuite en Allemagne où il avait finalement été interpellé. Lors de ce procès en appel, il a affirmé regretter son geste.

Un projet immobilier déclenche le scandale «Interdit aux Chinois»

Un programme immobilier chinois provoque le scandale en voulant réserver une résidence uniquement aux étrangers «à l'air occidental», réveillant les douloureux souvenirs des concessions étrangères, symboles du colonialisme, ont rapporté vendredi les médias chinois.

Les Chinois ne seront pas les bienvenus dans les appartements de la Communauté internationale Tianfu dans la ville de Chengdu, selon le Global Times, de même que les étrangers d'origine asiatique.

Cette interdiction est nécessaire pour maintenir la «pureté» de la résidence, a expliqué au journal un employé chargé du marketing nommé Wang.

«Les étrangers dont nous parlons sont ceux d'apparence occidentale», a dit Wang. «Les autres seront bienvenus plus tard», a-t-il ajouté. La première phase du projet immobilier sera achevée en octobre.

Une fois terminé, le projet accueillera 5.000 personnes et disposera d'une église, d'écoles, d'hôpital et de terrains de loisirs, selon le journal.

Zheng Xiaoming, responsable du Bureau de la planification et de la construction de la zone high-tech de Chengdu, a assuré de son côté au China Daily que cette décision de n'accueillir que des étrangers était de s'assurer que cette résidence était «vraiment internationale».

L'idée a été vivement critiquée par des habitants de Chengdu et des internautes, qui l'ont qualifiée de raciste, rappelant les concessions étrangères établies à partir du XIXe siècle dans les grandes villes chinoises, où à l'entrée de certains parcs étaient placés des panneaux indiquant: «Interdit aux Chinois et aux chiens».

«Ils pratiquent la ségrégation raciale en excluant les Chinois», a déclaré un habitant de Chengdu, Gao Song, au Global Times.

Le président brésilien hospitalisé pour épuisement

L'hyper-actif président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, «épuisé», a été hospitalisé d'urgence dans la nuit de mercredi à jeudi à Recife à la suite d'une crise d'hypertension, le contraignant à annuler son déplacement au Forum économique mondial de Davos.

La présidence et son médecin personnel ont ensuite affirmé qu'il s'agissait d'une simple alerte et que son état de santé jeudi matin était «bon». Mais ses médecins lui ont prescrit du repos et il a dû annuler toutes ses activités prévues dans les prochains jours.

Lula, 64 ans, un ancien ouvrier et leader syndical, achève cette année son deuxième mandat à la tête du Brésil. En dépit d'une popularité record, de plus de 80%, il ne peut se représenter, la Constitution lui interdisant de briguer un troisième mandat consécutif. Ces derniers mois, Lula s'est beaucoup dépensé sur la scène mondiale dont il est devenu

un acteur incontournable comme sur le front intérieur où il est entré en pré-campagne pour soutenir à la présidentielle d'octobre sa candidate Dilma Rousseff, la principale ministre du gouvernement.

Le président a été surnommé «Air Lula» dans la presse brésilienne pour le grand nombre de ses voyages internationaux et intérieurs.

Il se trouvait dans la nuit de mercredi à jeudi à Recife et devait s'envoler pour la Suisse mais il s'est trouvé mal avant d'embarquer et son médecin personnel a recommandé son hospitalisation.

«Le président ne s'est pas trouvé bien cette nuit et les médecins lui ont conseillé du repos. Il a eu une semaine intense et était réellement épuisé. Il a eu une crise d'hypertension et, dans ces conditions, il a été décidé d'annuler son voyage prévu à Davos», a déclaré à l'AFP un porte-parole de la présidence.

Toyota rappelle plus d'un million de véhicules

Le constructeur automobile japonais Toyota va rappeler 1,093 million de véhicules supplémentaires aux Etats-Unis en raison d'un défaut technique, a-t-il annoncé jeudi sur son site internet. Ce nouveau rappel concerne un problème de tapis qui peut provoquer le blocage de la pédale d'accélération.

Quelque 4,2 millions de véhicules avaient déjà été rappelés

l'automne dernier pour ce même problème, mais Toyota a décidé d'inclure de nouveaux modèles dans cette campagne.

Les modèles concernés sont les Corolla, Venza, Matrix et Pontiac Vibe produits en 2009 et 2010, et les Highlander produits entre 2008 et 2010. Mardi, Toyota avait par ailleurs annoncé qu'il suspendait la production et la vente aux Etats-

Unis de huit modèles affectés par un autre problème, concernant cette fois la pédale d'accélérateur elle-même, laquelle peut dans certains cas rester bloquée en position enfoncée. Quelque 2,3 millions de véhicules ont été rappelés pour ce nouveau problème, dont 1,7 million avaient déjà dû retourner chez le concessionnaire l'an dernier pour le défaut concernant le tapis.

Jacob Zuma défend la polygamie



Le président sud-africain Jacob Zuma, qui a trois épouses, a défendu jeudi la polygamie, partie, selon lui, de sa culture et il a fustigé ceux qui prétendent que leur culture est «supérieure» à celle des autres. M. Zuma réagissait à une observation d'un participant à un panel du Forum économique mondial (WEF) de Davos qui avait estimé que la polygamie représentait «symboliquement un grand pas en arrière» et qu'elle était en outre injuste pour les femmes.

«Cela dépend de quelle culture vous venez. Les gens interprètent les cultures de manière différente. Certains pensent que leur culture est supérieure à celles des autres, c'est un problème que

nous connaissons dans le monde», a-t-il répondu.

En Afrique du Sud, «nous menons une politique qui dit que vous devez respecter la culture des autres. C'est ma culture. Cela ne retire rien à mes convictions politiques et à toutes sortes de choses, y compris ma conviction de l'égalité des femmes». «Le problème survient quand des gens (...) pensent que leur propre culture est la seule valable (...), la seule acceptée par Dieu», a-t-il observé. Interrogé sur le point de savoir s'il réservait le même traitement à ses différentes épouses, M. Zuma a répondu: «absolument, un traitement tout à fait semblable», s'attirant des rires dans l'assistance.

Football - Nationale Une

Des changements attendus



M. Benboua

Le leader du championnat national de division Une, le MCA, jouera un match très important lors de cette vingtième journée à Blida dans le but de confirmer sa suprématie sur le championnat de DI, alors que le redoutable poursuivant, la JSK, évoluera à domicile devant un autre mal classé, le NAHD en l'occurrence. En effet, le Mouloudia d'Alger, qui n'entend guère céder du terrain en haut du tableau, sera à rude épreuve face à l'USMB, qui traverse une période difficile dans la partie basse du classe-

ment. Les Blidéens, premiers potentiels relégables, sont appelés à sortir le grand jeu, au risque de compliquer un peu plus leur situation.

Cette rencontre sera suivie de près par les deux dauphins du leader, la JSK et l'USMH, qui s'efforceront de gagner leurs matches et espérer par la suite un faux pas du MCA, pour réduire l'écart. Les gars du président Hannachi ne jurèrent que par la victoire face au NAHD, qui n'aura pas intérêt à laisser filer des points sous peine de se voir distancer dans la course au maintien, alors que les Harrachis effectueront un périlleux déplacement à

Bordj Bou Arréridj pour défier le CABBA, qui ambitionne de refaire son retard au classement. Par ailleurs, le WAT sera en appel à Annaba face à une équipe de l'USMA qui alterne cette saison le bon et le moins bon, tandis que le MCO se rendra à El-Eulma pour tenter de signer un premier bon résultat en dehors de ses bases lors de cette phase retour. A Alger, l'USMA sera face à l'ASK, un adversaire qui semble à sa portée, surtout que les usmistes affichent une forme éblouissante avec une attaque qui crache le feu. Pour ce qui est de l'ASO, cette dernière tentera de s'adjuger la victoire pour s'éloigner de la zone rouge. Mais face au CAB, les Chélifiens devront rester vigilants. Tout comme la JSMB qui jouera un match piège à Batna face à la lanterne rouge, laquelle n'a plus droit à l'erreur. Enfin, la rencontre entre le CRB et l'ESS à été reportée à une date ultérieure.

Aujourd'hui à 14h30

B.B.A.:	CABBA	-	USMH
Tizi Ouzou:	JSK	-	NAHD
Chlef:	ASO	-	CAB
Blida:	USMB	-	MCA
Annaba:	USMA	-	WAT
El-Eulma:	MCEE	-	MCO
Batna:	MSPB	-	JSMB
Alger:	USMA	-	ASK

Inter-régions Ouest

La première place en jeu à Témouchent

M. Zeggai

Tous les regards seront braqués cet après-midi vers le stade Embarek Boucif de Aïn Témouchent, théâtre du choc mettant aux prises les deux co-leaders, le ZSAT et le WAM. Tout auréolé de sa dernière victoire acquise à Méchéria, le Zidoria est déterminé à prendre le large et s'emparer seul du fauteuil de leader, mais les Témouchentois devront se méfier des widadis qui, avec la meilleure attaque du groupe, semblent bien armés pour tenir la dragée haute à leurs adversaires. La seconde affiche

aura lieu à Remchi où l'USR recevra la JSSa. Les Remchaois, même s'ils partent favoris avec l'avantage du terrain, devront se tenir sur leurs gardes face à cette équipe du Sud-Ouest qui ne cesse de surprendre. Pour sa part, l'IRBM devra se rendre à El-Bordj pour croiser le fer avec le HBEB, décidé plus que jamais à signer sa troisième victoire consécutive et améliorer sa position au classement. En revanche, l'IRB Sougueur, battu dernièrement chez lui, sera à Oran pour donner la réplique au SCMO. Le onze de Médioni est en train d'effectuer

sa plus mauvaise saison dans cette division et sera obligé de réagir au risque de voir sa situation se compliquer davantage. LIS Tighenif, quant à lui, effectuera son second déplacement consécutif qui le mènera à Méchéria où l'attend le SCM qui n'aura d'autre alternative que de l'emporter s'il ne veut pas hypothéquer ses chances de maintien. A Tiaret, la JSMT tentera à l'occasion avec la venue du CRBAET de se rapprocher du groupe de tête, même si sa mission s'annonce d'ores et déjà difficile face à une équipe d'Aïn El-Turck qui reste capable du meilleur comme du pire. De son côté, le GCM, menacé plus que jamais par le spectre de la relégation, est condamné à gagner face à la JSS. Enfin, le RCR accueillera la lanterne rouge, l'IRM, et ne devrait pas éprouver de difficultés à l'emporter pour espérer gagner quelques marches au classement.

Aujourd'hui à 14h00

Témouchent:	ZSAT	-	WAM
Remchi:	USR	-	JSSa
El-Bordj:	HBEB	-	IRBM
Oran (Bouakeul):	SCMO	-	IRBS
Méchéria:	SCM	-	IST
Tiaret:	JSMT	-	CRBAET
Mascara:	GCM	-	JSS
Relizane:	RCR	-	IRM

Inter-régions Centre

Médéa mise sur Hai El-Djabel

Fouad B.

Journée a priori à l'avantage du dauphin qui paraît mieux placé pour réduire l'écart qui le sépare de son leader. Le WAB, puisque c'est de lui qu'il s'agit, sera en effet en appel hors de ses bases au moment où l'OM et le MCM évolueront dans leur jardin. Le Widad, qui a mis les voiles le week-end passé, se rendra à coup sûr en conquérant à

ghaia pour croiser le fer avec la JSHD. Mais ce ne sera guère facile devant une équipe qui a besoin de points pour sortir de la zone rouge. A Médéa, l'OM ne fera aucune concession à son adversaire du jour l'ESMK, assez fragile hors de ses bases. Le MCM, qui a effectué une remontée spectaculaire pour venir se caler à la troisième place, sera sur ses gardes avec la venue d'un outsider, l'ESG, ambitieux

de terminer dans le bon groupe. Idem pour le WRBM qui aura l'avantage du public et du terrain pour se défaire du WABT. La JSMC, toujours aux aguets, sera en déplacement à Rouiba devant une équipe locale aux abois. Difficile sortie du NARBR à Aïn Defla où le SCD a lui aussi besoin d'augmenter son capital points. Le RCBOR aura fort à faire pour engranger les trois points devant le MBHM qui vise la septième place tant convoitée. Enfin, l'IBKEK, dernier de la classe avec un pied et demi en division inférieure, reçoit l'OMR, le dos au mur également. Seule une victoire entretiendra l'espoir de sauver jusqu'au bout ce qu'il reste à sauver pour un expansionnaire de l'élite.

Aujourd'hui à 14h00

Rouiba:	WAR	-	JSMC
Oued Rhiau:	RCBOR	-	MBHM
Médéa:	OM	-	ESMK
Aïn Defla:	SCD	-	NARBR
M'sila:	WRBM	-	WABT
Khemis El-Khechna:	IBKEK	-	OMR
Ouargla:	MCM	-	ESG
Reghaia (15h):	JSHD	-	WAB

Est

El-Milia joue gros à Aïn M'lila

M. Benboua

En déplacement à Aïn M'lila, le CRB El-Milia abattra cette semaine l'une de ses dernières cartes pour espérer se maintenir. Avec une seule victoire depuis le début du championnat, le CRBEM n'a désormais plus droit à l'erreur, car le moindre faux pas serait lourd de conséquences. Face à l'ASAM, les gars d'El-Milia ont l'occasion de prétendre

à un bon résultat d'autant plus que leur adversaire du jour traverse une mauvaise passe. Toujours dans le camp des mal classés, l'AS Bordj Ghedir aura la lourde tâche de défier le leader du championnat l'Amal Bousaâda, qui ne recule devant rien. C'est le même cas de figure pour le Ras El-Oued Club, qui se rendra à Annaba avec l'intention de disputer crânement ses chances face au promu, Hamra An-

naba. Occupant une place peu sécurisante, ce dernier s'efforcera de remporter ce match à domicile, sous peine de chuter au classement. A huis clos, la JSD Jijel jouera face au NRB Grarem, un outsider qui monte en puissance, alors que l'USM Khenchela effectuera un périlleux déplacement à Magra pour affronter le NCM. Par ailleurs, le NRB Touggourt, premier potentiel relégable, tentera de reprendre du poil de la bête à Collo, tandis que le FC Bir El-Arch ambitionne de renouer avec le succès à domicile face à l'US Chaouia. Enfin, la rencontre entre l'USM Aïn Beïda et le HB Chelghoum Laïd s'annonce équitable et ouverte à tous les pronostics.

Aujourd'hui à 14h00

Collo:	E.C	-	NRBT
Annaba (Chabou):	Hamra	-	ROC
Hamam Soukhna:	FCBEA	-	USC
Magra:	NCM	-	USMK
Jijel:	JSD	-	NRBG (huis clos)
Aïn M'lila:	ASAM	-	CRBEM (huis clos)
Aïn Beïda:	USMAB	-	HBCL
Bordj Ghedir:	ASBG	-	ABS

LRF Oran - Régionale Une

Grand enjeu à Sidi Chahmi

M. Z.

Cette première journée de la phase retour sera incontestablement dominée par le choc MBSC-JSEA dont le résultat pourrait relancer totalement la course à la première place en cas de succès des gars de Saint-Rémy. Dans ce contexte, le leader, le MBSC, est conscient de cette donnée

d'autant plus que son dauphin, le Nasr, sera à l'aise chez lui devant l'ASBN. Les Tlemcéniens de l'ICST restent à l'affût en accueillant les Arzéliens de l'OA «3» qui ne devraient pas en principe constituer un obstacle pour l'Ittihad.

La même remarque s'impose pour le NRBB qui part favori face à son hôte du jour, le CRBH, mais atten-

tion au sursaut d'orgueil des joueurs de Hennaya. Dans les autres empoignades, les mal classés risquent gros dans la mesure où ils seront appelés à évoluer en dehors de leurs bases.

L'USMO ira à Hadjadj pour affronter le MCBH en mal de points, tandis que l'IRBSL a un match difficile à négocier à Sifef face au CRBS. Quant au CRBEA, il sera en danger à Mazouna où le Chabab local n'a pas l'intention de manquer cette opportunité pour augmenter son capital points. Enfin, le CRB Ben Badis reçoit le WACT dans un match qui s'annonce équilibré entre deux formations n'ayant rien prouvé jusqu'à présent.

Aujourd'hui à 14h00

Es-Sénia:	Nasr	-	ASBN
Mazouna:	CRBMz	-	CRBEA
Sidi Chahmi:	MBSC	-	JSEA
Bethioua:	NRBB	-	CRBH
Tlemcen:	ICST	-	OA «3»
Hadjadj:	MCBH	-	USMO
Sifef:	CRBS	-	IRBSL
Ben Badis:	CRBBB	-	WACT

LRF Annaba - Régionale Une

L'IRBEH et le WMMT en appel

Tayeb Zgaoula

Les gars de l'IRB El-Hadjar, très ambitieux cette saison, auront à effectuer aujourd'hui un périlleux dé-

placement à Guelaat Bousbaâ où l'ORBGB les attend de pied ferme. Il en sera de même pour leur dauphin, le WMMT, qui sera lui aussi en appel à Sidi Belgacem où l'OSBB ne lui

fera pas de cadeau. Les deux autres poursuivants, l'OSO et l'ESG, se rendront respectivement chez l'ESFBEA et l'ORBBA dans des rencontres qui s'annoncent très disputées. Autres rencontres intéressantes à suivre, celles qui opposeront la JMSS au NRBC et l'UST à l'ESBB. Dans le bas du tableau, on aura droit également à de chaudes empoignades mettant aux prises d'un côté l'AUA au CRBH et de l'autre à Dréan l'UMSD face à l'IRBS.

Aujourd'hui à 14h00

El-Hadjar:	AUA	-	CRBH
Sidi Salem:	JMSS	-	NRBC
Guelaat Bousbaa:	ORBGB	-	IRBEH
Dréan:	UMSD	-	IRBS
Boumahra:	ORBBA	-	ESG
Bir El-Ater:	ESFBEA	-	OSO
Tébessa:	UST	-	ESBB
Sidi Belgacem:	OSBB	-	WMMT

Football - Nationale Deux Resserrement en tête du tableau

M. Zeggai

Le fait saillant de cette vingtième journée aura été sans conteste la victoire de l'ABM, la sixième consécutive, acquise à Kouba devant le RCK qui a enregistré un faux pas inattendu. A la faveur de ce succès, les gars de Merouana ont surpris plus d'un et reviennent à quatre longueurs seulement des trois co-leaders qui se sont tous inclinés en dehors de leurs bases, ce qui constitue une excellente performance pour un promu. Le MCS a de nouveau déçu et montré son incapacité à réagir en dehors de ses bases. Cette fois-ci, c'est le SAM qui a exploité cette insuffisance des Saïdiens pour renouer avec la joie de la victoire après une période de disette.

Le Paradou, lui également, est tombé à Témouchent face au CRT qui a pleinement exploité la venue des pacistes pour réussir la passe de trois grâce à un but de l'inévitable Messaoud en début de match. Ceci est également valable

pour l'ESM qui a fini par céder à quatre minutes de la fin sur un but de Boulemdais. Par ce résultat, ô combien précieux, les Sanafirs du CSC s'emparent de la seconde place devant l'USMBA qui a réussi tout de même un résultat positif au stade Bouakeul. En effet, les Bel-Abbésiens sont parvenus à contrecarrer l'ASMO chez elle pour se relancer dans la course à l'accession en réduisant leur retard à trois points seulement sur le trio de tête. Dans la partie basse du tableau, la situation n'a pas changé d'un iota. Face à son hôte du jour, la JSMS, le MOB a de nouveau concédé deux précieux points, après ceux perdus contre l'USMBA. De son côté, l'avant-dernier, l'OMA, a subi une autre défaite à Biskra et le rouge commence à clignoter du côté d'Arzew. Les deux autres empoignades USMS-MOC et USMMH-WRB n'ont pas connu de vainqueurs et c'est peut-être le Mouloudia de Constantine qui est le seul perdant pour ne pas avoir profité des contre-performances des co-leaders.

ASMO 1 - USMBA 1 Tout se joue en seconde période

M. Zeggai



Ph.: B. H. Karim

Le derby ASMO-USMBA, qui promettait, n'a pas été, malheureusement, à la hauteur de la réputation des deux équipes habituées à présenter un bon spectacle.

Dès l'entame de la partie, les deux équipes optèrent pour la prudence en présentant un jeu décousu et sans rythme. Tenus par l'obligation de résultat, Oranais et Bel-Abbésiens se livrèrent un duel au milieu du terrain. La première action dangereuse digne d'être citée fut à l'actif des asémistes qui ont failli ouvrir la marque par Boutaleb dont le tir s'est écrasé sur la transversale (27') avant que Bouraba ne manque une occasion en or juste avant le repos (41'). En seconde mi-temps, les Oranais réussirent à trouver le chemin des filets dès la reprise par Bouraba qui exploita une erreur de marquage pour battre Zaïdi d'une tête piquée. La situation commença à se compliquer pour l'USMBA d'autant plus que les visiteurs jouèrent contre le vent. Nullement découragés, les gars de la Mékerra laissèrent passer l'orage avant de prendre à leur tour le monopole du jeu, en gagnant la bataille du milieu avec l'excellent Melika. Toutefois, leurs offensives manquaient d'efficacité et de concentration dans le geste final. Et ce n'était que justice si les Bel-Abbésiens, après le recul des locaux qui se sont cantonnés en défense, parvinrent à niveler la marque par Tahar juste après son incorporation.

Les dernières minutes furent très disputées entre deux formations gagnées par l'énerverment devant la passivité de l'arbitre Bouhenni qui a eu du mal à maîtriser la situation. A noter que Boussaïd (ASMO) a été expulsé à la 81' pour cumul de cartons.

Journée d'étude sur les risques et les accidents sportifs Des conférences de haut niveau à Oran

Tilmatine Med

La journée d'étude, organisée par l'association Oran Sport et la Radio d'Oran en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports le mercredi 27 janvier 2010 au musée du Moudjahid d'Oran, a connu un franc succès grâce à la qualité et le haut niveau des conférenciers.

Après l'ouverture effectuée par le DJS d'Oran, Remaoun Abdellatif, qui a introduit au thème de cette journée, un sujet d'actualité, à savoir les joueurs blessés de l'E.N en Angola, le premier intervenant fut le professeur Zioui Mounir sur le sport et les blessures. Ce dernier, en confirmant que l'âge de l'individu influence la solidité des tissus et la force, revient sur l'utilité de l'échauffement, la récupération après un entraînement intensif et l'alimentation. La protection et la prévention ainsi que les installations sportives adéquates furent développées sans oublier les différents types de blessures, luxations et crampes qui peuvent être contractées en s'appuyant sur des textes et photos grâce au data-show. Le professeur Remaoun Mustapha complète ensuite l'intervention précédente par les traumatismes sportifs en athlétisme en soulignant en premier lieu la dysfonction entre la vitesse et l'intensité dans l'effort deman-

de en expliquant les différentes causes et mesures à prendre pour éviter les risques d'accident ainsi que les moyens nécessaires pour une prompt guérison. Les différents traumatismes furent cités aussi avec détails et un important débat s'est ensuivi. Le professeur Tahmi Mohamed, chef de service de cardiologie au CHU de Tizi Ouzou, s'est penché sur «la prévention des accidents cardio-vasculaires entre recommandations et réalités» en expliquant l'utilité de l'examen cardio-vasculaire de l'athlète et les causes très nombreuses de mort subite favorisée par l'effort sur un cœur malade, un événement rare et imprévisible en prenant exemple sur des études en Europe et en Amérique. Des recommandations, liées au bilan d'aptitude, à l'interrogatoire et surtout à l'examen clinique de l'athlète, électrocardiogramme notamment déterminant les autres mesures à prendre, furent l'objet d'un grand débat.

L'assurance des sportifs a aussi retenu l'attention suscitée par Tibaoui Mehdi, directeur central à Trust Algeria chargé des assurances des personnes. Des explications furent données sur la couverture de l'assurance adaptée aux risques de chaque discipline ainsi que les différentes garanties telles que la prise en charge de blessures et compensations de revenus pour les sportifs profession-

NATIONALE DEUX		
ASMO	1-1	USMBA
CRT	1-0	PAC
SAM	1-0	MCS
USMS	0-0	MOC
USB	1-0	OMA
MOB	0-0	JSMS
USMMH	1-1	WRB
CSC	1-0	ESM
RCK	0-1	ABM

CLASSEMENT		
Equipes	Pts	J
1. MCS	34	20
2. ESM	34	20
3. PAC	34	20
4. CSC	33	20
5. CRT	32	20
6. USMBA	31	20
7. ABM	30	20
8. USB	29	20
9. ASMO	29	20
10. MOC	28	20
11. SAM	25	20
12. WRB	24	20
13. RCK	24	20
14. USMMH	23	20
15. JSMS	23	20
16. USMS	21	20
17. OMA	19	20
18. MOB	15	20

LRF Blida - Régionale Une Mouzaïa à l'écoute de Boukadir

A. L.

La mise à jour a été profitable au club de Mouzaïa, qui a eu le grand mérite de battre avec la manière l'ES Berrouaghia, qui n'est autre que l'un des prétendants au titre. Ce résultat est de nature à inquiéter les gars de Ouled Nail et c'est d'ailleurs très motivés que ces derniers iront à Boukadir. Et comme le CRBB n'est pas disposé à se laisser faire, on s'attend à un débat engagé et indécis qui sera suivi avec attention par l'IBMz lequel aura une tâche beaucoup plus aisée à Birine face à la JSBB, toujours dans les profondeurs du tableau. Si l'équipe de Mouzaïa rejoint l'IRON, on ne serait pas étonné outre mesure. S'il y a à choisir un autre choc qui promet beaucoup d'émotions, on se prononcera pour celui qui mettra aux prises l'ESB au CRBAO, c'est-à-dire deux

clubs du groupe de tête. Les gars de Berrouaghia entendent se ressaisir de leur récent échec à Mouzaïa, mais ils devront être très performants face à leur rival d'Ain Ousse- ra dont le rang n'est guère usurpé. De son côté, le RC Arbâa sera à l'écoute des matches que nous venons d'énumérer car en cas de victoire (probable) contre le CB Béni Slimane, il conservera son excellente position d'attente à égalité avec le CRBAO. Derrière les favoris, le SKAF s'attachera à garder le contact, et ceci ne sera possible qu'avec un succès à Bougara devant l'Ittihad local. WBM-CCR sera une rencontre entre équipes de milieu de tableau. L'ORBOF, sur son terrain, même à huis clos, aura les faveurs du pronostic face à l'IRB Chiffa, tandis que le WRBA est appelé à prendre le meilleur sur la lanterne rouge, le NB Bou Ismail.

Aujourd'hui à 14h00

Boukadir :	CRBB	IRON
Berrouaghia :	ESB	CRBAO
Birine :	JSBB	IBMz
Arbâa :	RCA	CBBS
Bougara :	IRBB	SKAF
Khemisti :	NBBI	WRBA
Meffah :	WBM	CCR
Oued Fodda :	ORBOF	IRBC

LRF Saïda - Régionale Une Entre dauphins à Ghriss

M. Benboua

Lors de cette seizième journée du championnat de la Régionale Une, ligue de Saïda, le MB Hassasnas, l'incontestable leader, est bien parti pour augmenter son avance sur ses adversaires en accueillant le promu, l'IRB Tiaret. Par ailleurs, l'affiche de ce round est incontestablement la rencontre qui opposera l'ARB Ghriss au CC Sig, les deux dauphins.

Toujours à l'affût, le FCB Frenda évoluera à Froha avec l'intention de récolter le maximum de points pour préserver sa quatrième place, con-

voitée également par le CRC Tiaret et l'IRB Oued Taria. Ces deux derniers joueront en dehors de leurs bases, face respectivement au WAB Ain Kermès et à l'IRB Mactââ Douz. Dans la partie basse du classement, le NC Maoussa abattra une de ses dernières cartes à Ain Dheb, où l'IRBAD ambitionne de remporter le match. Les gars de Maoussa n'ont pas droit à l'erreur, car le moindre faux pas serait lourd de conséquences. Le GCB Mascara, quant à lui, ne devrait pas trembler face à l'ESB Dahmouni, surtout qu'il occupe une place inconfortable au classement.

Aujourd'hui à 14h00

Hassasnas :	MBH	IRBT
Ghriss :	ARBG	CCS
Aïn Hadjar :	IRBAH	O.M
Aïn Kermès :	WABAK	CRCT
Froha :	CRBF	FCBF
Mascara :	GCBM	ESBD
Mactâ Douz :	IRBMD	IRBOT
Aïn Dheb :	IRBAD	NCM

Sidi Bel-Abbès L'ex-keeper de l'USMBA Bougouffa Brahim n'est plus

Kadiri Mohamed

A Sidi Bel-Abbès, c'est une funeste loi des séries qui sévit dans les rangs du sport. Après le décès de l'ancien président de l'USMBA et du MCBA, c'est Bougouffa Brahim, également un ancien joueur d'El-Khadra, du NADIT et du COUS Oran, où il a évolué comme gardien de but, qui vient de nous quitter. Pris d'un malaise avant le coup d'envoi du match Algérie-Egypte, Bougouffa a été évacué

au CHU Hassani Abdelkader où il a rendu l'âme hier matin. Conseiller des sports, Bougouffa a dirigé plusieurs clubs dont celui de la sûreté de wilaya. Il a également occupé la fonction de chef de cabinet à l'APC du temps du mandat du maire Djerrir Abbès et il lui est arrivé d'intervenir sur les ondes de la radio locale. Il a été inhumé hier après-midi après la prière du vendredi en présence d'une foule nombreuse où l'on reconnaissait des partenaires des clubs de Sidi Bel-Abbès.



07.00 Journal télévisé (1ère édition)
07.15 Sabahiat
10.00 Dessins animés
10.30 Nawadir Wa Hikayat
12.00 Firqat Mozart
12.30 Ibtikarat

13.00 Journal télévisé (édition du 13h)
13.30 Rebeca
15.00 Emission
16.30 Abtal Ninja
17.00 El-Aâlem
Baïna Yadak
17.30 El-Khal
Wa Raihane
18.00 Journal télévisé amazigh
18.30 Emission

18.45 Irchadat Tibiya

20.00 Journal télévisé (édition du 20h)
21.00 El-Baraa Lil Baï-e
22.30 El-Ousboue El-Riyadi



20.35 La fête de la chanson française

09.30 Thé ou café
10.45 Motus
11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.45 Point route
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
13.55 Envoyé spécial : la suite
14.45 Louis Page
16.20 Les innocents
18.00 ADN
18.50 Mot de passe
20.00 Journal
20.30 Emission de solutions
20.31 Tirage du Loto



Présenté par Daniela Lumbroso
Pour la 6e édition de la "Fête de la chanson française", Daniela Lumbroso investit la scène de l'Olympia. Accompagnés par vingt musiciens, les plus grands artistes revisiteront un siècle de chanson afin de redécouvrir le patrimoine musical français. Cette soirée sera l'occasion de rendre hommage à Gilbert Bécaud, qui a enflammé l'Olympia, de mettre à l'honneur Sylvie Vartan, Jacques Dutronc et Florent Pagny et d'entendre des duos inédits.
00.00 Panique dans l'oreillette



20.35 Les frileux

12.25 12/13 : Journal national
12.50 30 millions d'amis
13.30 Les grands du rire
14.35 Côté jardin
15.00 En course sur France 3
15.25 Documentaires de votre région
16.20 Magazines de votre région
17.00 Slam
17.30 Des chiffres et des lettres
18.00 Questions pour un champion
18.50 19/20 : Edition nationale
19.00 19/20 : Journal régional
20.00 Tout le sport
20.10 Zorro

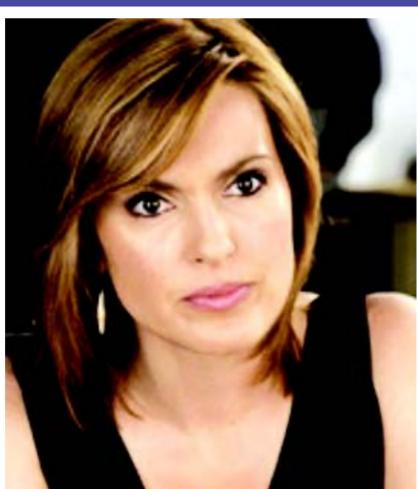


Film français
Avec Maruschka Detmers, Philippe Faure
Sophie a autrefois aimé Jean-Paul. Lorsqu'elle apprend que ce dernier a été assassiné, elle décide de revenir à Pont-Adrien, la petite ville de sa jeunesse, pour l'enterrement. Vingt-cinq ans plus tôt, le couple faisait partie d'un petit groupe d'amis, fondateurs d'une radio libre. Lors de la cérémonie, Sophie constate, étonnée, que personne ne semble s'intéresser à la mort de Jean-Paul. Pourquoi une telle indifférence ?
22.25 Soir 3
22.45 Rocky
00.50 Les précieuses ridicules



06.50 Ludo Zouzous
10.00 C'est notre affaire
10.35 Silence, ça pousse !
11.10 Question maison
12.00 C à vous
13.00 Les escapades de Petitrenaud
13.30 Talents des cités
13.35 7 minutes pour une vie
14.05 Teum-Teum
15.05 Animal Armageddon
16.00 Miracle sur l'Everest
16.55 Empreintes
17.00 Charlotte et les grands singes
17.48 Je commence demain
17.55 Cinémas-magazine

19.00 Arte journal
19.15 Arte reportage
20.00 360°, GEO
20.45 1492, le clash des continents
Documentaire réalisé par Christina Trebbi
En 1491, l'Amérique est un continent aux ressources apparemment inépuisables, peuplé de millions d'hommes et d'animaux. A la même époque, l'Europe compte autant d'habitants sur un territoire dix fois plus petit. Quand Christophe Colomb aborde les côtes américaines en 1492, les Européens à sa suite propagent des microbes qui vont anéantir plus de 90% de la population indigène. Ils introduisent également sur le territoire des plantes et animaux de l'Ancien Monde. En contrepoint, ils rapportent en Europe des plantes américaines telles que le maïs et la pomme de terre.
22.15 Les aventures de Sally Lockhart
23.50 Metropolis
00.35 Philosophie
01.05 Le monde selon Monsanto



TF1 22.50

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE

- Piqué au vif
Série américaine
Avec Christopher Meloni, Mariska Hargitay, Ice-T, Richard Belzer
Une jeune femme de Topeka est retrouvée assassinée à coups de couteau dans un fourré de Central Park. Les enquêteurs se lancent rapidement sur la piste d'un jeune homme paranoïaque, persuadé que le monde n'est que complots. Il aurait tué la jeune touriste car elle l'avait pris en photo. L'avocate du tueur parvient néanmoins à le faire libérer à cause d'une erreur de procédure : Stuckey, le jeune technicien de la police scientifique, a mal rempli un formulaire. Fin et Munch tentent de suivre le tueur après sa libération, mais il parvient à leur échapper.



6 20.40

LE GRAND BÊTISIER

Présenté par Sandrine Corman, Alex Goude,
Une sélection d'images cocasses, glanées sur tous les supports audiovisuels et compilées pour l'occasion par Alex Goude et Sandrine Corman. Ces deux présentateurs ont déjà, par le passé, animé de tels rendez-vous. Rodés à l'exercice, ils introduisent les séquences qu'ils commentent sur un ton décalé. Chutes et gadin, animaux incontrôlables, stars qui dérapent, incidents techniques en tout genre et autres candidats victimes du direct constituent traditionnellement le menu insolite des soirées bêtisiers. Nul doute que les concepteurs auront, cette fois encore, puisé de nouvelles saynètes propres à susciter l'étonnement.



CANAL+ 20.50

ESPION(S)

Film français
Avec Guillaume Canet, Géraldine Pailhas, Stephen Rea, Hippolyte Girardot
Employés dans un grand aéroport français, Vincent et Gérard ont pris l'habitude de fouiller dans les bagages pour voler des objets de valeur. Un jour, en ouvrant une valise diplomatique syrienne, Gérard meurt dans l'explosion d'une bouteille de parfum. Peu après, Vincent remarque un homme qui récupère le bagage. Il est alors appréhendé par la DST, qui lui propose un marché : il évite la prison s'il collabore et aide les services secrets français et anglais à mettre la main sur les hommes impliqués dans l'explosion. Vincent se retrouve contraint de séduire Claire, l'épouse française d'un homme d'affaires qui fréquente des personnes suspectes...

TÉLÉVISION



20.45 Qui veut gagner des millions ?



10.12 Tous ensemble
10.55 Combien ça coûte ?, l'hebdo
11.55 Attention à la marche !
13.00 Journal
13.30 Reportages
14.15 La vallée des tempêtes
16.05 Surface
16.55 La ferme Célébrités en Afrique
17.50 Tous ensemble
18.50 50mn Inside
19.50 Tous les marchés du monde
20.00 Journal
20.30 Du côté de chez vous
20.33 Courses et paris du jour

- **Spéciale Pièces jaunes 2010**
Présenté par Jean-Pierre Foucault
Soirée spéciale de "Qui veut gagner des millions ?", qui se déroule, cette année, du 7 janvier au 13 février. Quatre duos de stars se mobilisent pour l'occasion : Arthur fait équipe avec Elie Semoun, Marianne James avec Stéphane Bern, Patrick Bosso avec Anthony Kavanagh, et Benjamin Castaldi avec sa mère, Catherine Allégret.
22.50 New York unité spéciale
00.20 New York police judiciaire



22.50 Dany Boon



10.40 Cinésix
10.50 Un dîner presque parfait
13.55 66 Minutes
15.10 Nouveau look pour une nouvelle vie
16.25 Super Nanny
17.35 Accès privé
18.35 Recherche appartement ou maison
19.40 La minute de l'économie
19.45 Le 19.45
20.05 M.I.A.M. - Mon Invitation A Manger
20.40 Le grand bêtisier

Bien avant l'immense succès populaire de "Bienvenue chez les Ch'tis", l'univers de Dany Boon avait déployé tout son charme et sa candeur sur la scène de l'Olympia, à Paris. Il y abordait les thèmes qui lui sont chers. Pourquoi ne pas venir passer d'agréables vacances dans le Pas-de-Calais ? Qu'est-ce qui est le plus énorment : EDF ou La Poste ? Maintes autres questions l'obsédaient visiblement - comme par exemple : "qui a déjà lu un mode d'emploi en entier ?".
00.40 D&CO



23.00 Jour de foot



09.55 Agathe Cléry
11.45 Le journal des jeux vidéo
12.00 Les bonus de Guillaume
12.05 L'hebdo cinéma
12.45 L'effet papillon
15.45 Samedi sport
16.00 Football
18.00 Intérieur sport
18.30 Inside Jamel Comedy Club
19.00 Salut les Terriens !
20.15 Action discrète
20.25 Groland Magazine
20.50 Espion(s)
22.25 Match of Ze Day

Analyses et résultats de la 22e journée de Ligue 1. Alors que l'Olympique Lyonnais et le Paris-SG en découvrant demain soir devant les caméras de la chaîne cryptée, quatorze équipes étaient en lice ce samedi pour le compte de la 22e journée. A suivre tout particulièrement, le derby du Nord entre les Dogues lillois de Gervinho et les Sang et Or lennois de Vedran Runje, celui du Sud, entre Monaco et Nice, le déplacement des Marseillais à Montpellier - l'équipe surprise de la 1re partie de saison - et la performance des Girondins de Bordeaux face au promu Boulogne-sur-Mer.
00.00 Musée haut, musée bas



16.30 Questions pour un champion
17.00 3600 secondes d'extase
17.45 Nouvo
18.00 TV5MONDE, le journal
18.20 Le bar de l'Europe
18.30 Homo sapiens
19.30 Journal (TSR)
20.00 Nec plus ultra
20.30 Journal (France 2)
21.00 Envoyé spécial
23.00 TV5MONDE, le journal
23.30 Vie privée, vie publique, l'hebdo
00.40 L'autre émoi
01.00 En direct de l'univers



08.00 Plus belle la vie
10.15 Ludo
13.15 Paris sportifs
13.45 Robin des Bois
15.20 Doctor Who
16.10 Ludo
18.10 La meilleure façon de marcher
20.00 Promotion ascenseur
20.05 Samantha Oups !
20.30 Tirage d'Oxo
20.35 Robin des Bois
22.05 Doctor Who
22.55 L'homme qui ne dort jamais
00.30 Mon Taratata à moi



08.20 Yu-Gi-Oh ! 5D's
09.15 Hunter X Hunter
09.50 Naruto
10.35 Jeux actu
10.55 V6
11.25 Culture pub
11.55 Le rebelle
13.30 Crimson Force
15.05 Reporters
16.10 Reporters
17.15 Police contre police
18.50 Profiler
20.35 Catch Attack
22.25 Dark Angel
00.45 Journal
02.30 B.R.I.G.A.D

Hamas accuse Israël d'avoir assassiné un de ses dirigeants à Dubaï

Le mouvement Hamas a accusé, vendredi, Israël d'avoir assassiné l'un des fondateurs de sa branche armée, Mahmoud Abdel Raouf Al-Mabhouh, décédé le 20 janvier à Dubaï, et promis de «venger» sa mort. Dans un communiqué publié à Gaza, le Hamas affirme que «Mahmoud Abdel Raouf Al-Mabhouh est mort en martyr à Dubaï, le 20 janvier 2010, dans des circonstances suspectes qui nécessitent une enquête, en coopération avec l'Etat des Emirats arabes unis». «Nous imputons à Israël la responsabilité de l'assassinat de notre frère et dirigeant», a ajouté le mouvement palestinien. «Les Brigades Ezzedine al-Qassam riposteront à ce crime sioniste au moment et lieu opportuns», a-t-il menacé. A Damas, Izzat al-Rishq, membre du bureau politique du Hamas, a également accusé Israël d'avoir assassiné Mabhouh, dans une déclaration au site internet du Hamas. «L'ennemi sioniste a assassiné le dirigeant Mahmoud al-Mabhouh aux Emirats arabes unis», a-t-il dit, en affirmant que le mouvement «vengera le sang versé du martyr».

Ben Laden s'attaque au réchauffement climatique !

Le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, a abordé, vendredi, des thèmes inhabituels pour lui en accusant les nations industrialisées d'être responsables du réchauffement climatique et en attaquant la suprématie du dollar, dans un deuxième message audio en cinq jours. «Toutes les nations industrialisées, particulièrement les grandes nations, sont responsables du réchauffement climatique», déclare Oussama Ben Laden dans ce nouveau message diffusé par Al-Jazira. Le message, qui n'est pas daté, n'a pas été authentifié par une source indépendante. Rompant avec ses invectives contre les croisés occidentaux, le chef d'Al-Qaïda, qui évoque rarement dans ses messages les questions environnementales, affirme que «discuter du changement climatique n'est pas un débat d'intellectuels». «Ce message est destiné à tout le monde au sujet de ceux qui sont responsables du changement climatique, qu'ils l'aient fait de manière délibérée ou non, et de la façon dont nous devons y faire face», dit Oussama Ben Laden. Il dénonce l'administration de l'ex-Président américain George W. Bush, qui n'a pas signé, en 1997, le protocole de Kyoto sur le changement climatique, le seul traité international contraignant contre le réchauffement. Pour «libérer l'humanité de l'esclavage de l'Amérique et de ses compagnies», Oussama Ben Laden appelle à «arrêter d'utiliser le dollar et s'en débarrasser», même si «cela aurait des répercussions énormes».

Kadhafi ne veut pas entendre parler de société civile

Le numéro un libyen, Mouammar Kadhafi a estimé, jeudi, que le concept de société civile ne pouvait pas s'appliquer en Libye, où un projet de code pénal ne pénalisant plus la création d'ONG est en cours de préparation, sous l'impulsion de son fils, Seif Al-Islam. Le concept de société civile relève de la «culture bourgeoise» et constitue «une imitation de l'Occident qui ne marche pas chez nous», a déclaré le colonel Kadhafi, dans une adresse au Congrès général du peuple (CGP), qui fait office de Parlement, en Libye. En Occident, ils font la distinction entre «une société officielle gouvernementale et une société civile (constituée) d'institutions non gouvernementales», tandis qu'en Libye la société est «entièrement civile», a-t-il expliqué, dans un discours retransmis par la télévision d'Etat. En 1977, le colonel Kadhafi a instauré l'Etat des masses (Al-Jamahiriyah) fondé notamment sur les Congrès populaires, dont des représentants siègent au CGP. Le CGP, théoriquement la plus haute autorité législative du pays, prend les décisions, adopte les lois et nomme les ministres. Selon M. Kadhafi, les associations ou les syndicats «sont faits pour les personnes vulnérables». «Est-ce qu'un avocat a besoin d'un syndicat pour se défendre?», a-t-il dit, encourageant, toutefois, à la création d'associations caritatives pour soutenir «les plus nécessiteux», citant en exemple les orphelins, les femmes répudiées ou encore les diabétiques. Kadhafi a tenu ces propos au moment où un comité juridique gouvernemental est sur le point de finaliser, sous l'impulsion de Seif Al-Islam Kadhafi, un projet de nouveau code pénal en Libye qui n'incrimine plus la création d'associations indépendantes «à but non politique».

De Villepin acquitté, le parquet fait appel

Le parquet de Paris a décidé vendredi de faire appel du jugement de l'affaire Clearstream et de provoquer un deuxième procès de Dominique de Villepin, l'ancien Premier ministre français blanchi la veille et engagé dans un duel politico-judiciaire avec le président Nicolas Sarkozy. «Le tribunal n'a pas tiré toutes les conséquences de ce qu'il a entendu et il reste encore une part de vérité à faire émerger. Tout n'a pas été dit dans cette affaire», a déclaré le procureur de Paris Jean-Claude Marin à la radio Europe 1. «De manière un peu surprenante, le jugement ne condamne pas Dominique de Villepin. (...) J'ai décidé d'interjeter appel de cette décision», a-t-il poursuivi, estimant qu'un nouveau procès pourrait se tenir «fin 2010 ou début 2011». Dominique de Villepin a été relaxé jeudi dans cette affaire Clearstream, une vaste machination politique fondée sur des falsifications de listings bancaires qui aurait eu pour but de discréditer Nicolas Sarkozy, dans la course à la présidence française, avant son élection en 2007. Peu après le jugement, une défaite personnelle pour Nicolas Sarkozy dont l'avocat siégeait au ban des victimes dans ce procès, le président français avait «pris acte» de la relaxe de son rival et signifié qu'il ne souhaitait pas d'appel. C'est pourquoi la décision du procureur Jean-Claude Marin sonne comme une surprise. En France, le parquet est sous l'autorité du ministre de la Justice. Dominique de Villepin a immédiatement dénoncé, vendredi, une «décision de nature politique» montrant qu'un homme, le président de la République Nicolas Sarkozy, a choisi de «persévérer dans son acharnement, dans sa haine».

Immigration: nouveau dérapage de Berlusconi



Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a estimé jeudi que moins d'immigrés signifie moins de criminels, suscitant nombre de réactions indignées dans le pays. Présentant, à l'issue du Conseil des ministres, les résultats «très positifs» de la lutte contre l'immigration clandestine, le président du Conseil a commenté: «une réduction du nombre d'extra-communautaires en Italie (ndlr: immigrés) signifie moins de forces qui vont grossir les rangs des criminels».

Plus tard, dans une émission enregistrée dans la journée et qui devait être diffusée jeudi soir à la télévision, il a précisé qu'il n'évoquait que les immigrés clandestins. Le dirigeant du Parti démocrate, principal parti d'opposition, Luigi Bersani, a réagi en déclarant qu'un gouvernement ne peut pas continuellement agiter les peurs, il doit aussi savoir conduire le pays à la raison». Une parlementaire de ce parti, Livia Turco, auteur d'une loi sur l'im-

migration a taxé Berlusconi de «vulgarité», tandis que l'Italie des Valeurs (opposition) jugeait «inutiles les slogans racistes qui alimentent un climat d'intolérance». La présidente du groupe du PD, Anna Finocchiaro, a répondu aux propos de M. Berlusconi par une autre équation: «moins de Berlusconi, moins de crimes», avant de présenter ses excuses devant cette «mauvaise blague» dénoncée par le porte-parole du gouvernement, Paolo Bonaiuti.

Des manifestants à Londres contre «Blair, criminel de guerre»

Tony Blair devrait être jugé pour crimes de guerre», s'insurge Will Price, 30 ans, venu avec des centaines de personnes manifester devant la salle d'audience où l'ex-Premier ministre tentait, vendredi, de justifier sa décision controversée d'engager son pays en Irak. «C'est une guerre injustifiable lancée pour d'injustifiables raisons», explique M. Price, brandissant une pancarte «Blair» (jeu de mots entre

«Blair» et «liar», menteur en anglais) et demandant que Tony Blair soit traduit devant la Cour pénale internationale de La Haye pour crimes de guerre. Un procès que réclament également les quelque 250 manifestants rassemblés, au début d'une matinée pluvieuse, devant le centre de conférences Elizabeth II, placé sous très haute protection policière. En première ligne du rassemblement, des manifestants avec un

masque de M. Blair, les mains badigeonnées de faux sang, portent un cercueil estampillé «Le prix du sang». Un peu plus loin, une cellule de fortune retient un faux Tony Blair confronté à ses déclarations considérées «mensongères». Et au milieu, se tient David, un collégien de 13 ans: «Je voulais m'arrêter avant d'aller à l'école. On parle de la guerre en Irak et de la commission d'enquête en classe», a-t-il expliqué.

EDITORIAL

Par K. Selim

LA PÉRORAISON DE L'AGRESSEUR

les spin-doctors, modernes héritiers de Goebbels et experts en manipulation des consciences, il a repris l'argument à son compte pour convaincre une opinion plus que réticente devant un engagement militaire dont elle ne comprenait ni le sens ni les objectifs. Il est vrai également qu'elle était préparée de longue date à se laisser convaincre.

L'ex-fringant Premier ministre du «New» Labour a comparu pendant six heures devant «The Iraq Inquiry», aussi appelé Commission Chilcot (du nom de son président). Ce comité de sages, nommé par le chef du gouvernement Gordon Brown, est formellement chargé de faire la lumière sur les conditions de l'intervention britannique en Irak et «d'en tirer les leçons appropriées». Les enquêteurs très urbains de la Commission Chilcot reviennent sur les zones d'ombre. Notamment sur la signification du fameux délai de 45 minutes suffisant pour le déploiement par Saddam Hussein de ses inexistantes ADM, ou sur l'interprétation de Tony Blair de la portée réelle de la résolution 1441 sur la base de laquelle les

USA et la Grande-Bretagne ont attaqué l'Irak.

L'illégalité de l'invasion au regard du droit et des résolutions de l'ONU ? Les réponses sont évasives ou confondantes : «Bush estimait qu'il n'était pas besoin d'une résolution explicite...». A l'aise dans l'esquive, Tony Blair a-t-il réellement convaincu les membres de la Commission Chilcot ? On ne le saura pas avant la publication du rapport prévue pour la fin de l'année. Mais en embarquant son auditoire sur le terrain d'une géostratégie moyen-orientale de la guerre préemptive, Blair a confirmé un indéniable talent de communicateur. Qui porte la responsabilité d'une guerre meurtrière déclenchée sous un prétexte grossier ? Mensonge, tromperie, manipulation de l'information, tout est escamoté.

Blair n'hésite pas à reprendre l'argument pour défendre aujourd'hui l'idée d'une attaque préventive contre l'Iran et sa prétendue menace nucléaire.

Au final, à l'issue de ce numéro de communication, quelle vérité peut ressortir de ces auditions ? Tony Blair sera-t-il jugé pour forfaiture et crimes de guerre ? On peut en douter, mais il a de bonnes chances de rester dans l'histoire comme l'incarnation britannique de l'amoralité sanglante et du cynisme politique au service de l'agression.